

N° 20
2004

CHRONIQUES



NONTRONNAISES

Présentées par le GRHIN
Groupe de Recherches Historiques du Nontronnais



CHRONIQUES NONTRONNAISES N°20

SOMMAIRE

- Odette Plazer :** *Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois (1789-1794)* P 3
- Anne-Marie Cocula :** *Les guerres de Religion en Nord-Périgord*
P 17
- Bernadette Dumas-Oklé :** *Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe*
P 32
- Marie-Thérèse Mousnier :** *Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14^{ème} au 17^{ème} siècles.*
P 47
- Jean-Jacques Gillot :** *Les Périgordins dans les Brigades Internationales.*
P 76
- Daniel Lacombe :** *Etude sur le chemin de fer en Dordogne*
P 86
- Odette Plazer :** *Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie.* P 110
- Le GRHIN** *Ephéméride* P 123

N.B. : *Les articles publiés dans ce présent bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

AVANT PROPOS

Du X^{IV}e au X^{IX}e siècles, tel est l'éventail des publications proposées dans ce numéro 20.

Au fil des pages et dans ce pêle-mêle où sont présentés évènements politiques, économiques, sociaux et religieux, nous rejoignons André Maurois très attaché à souligner

« *L'intérêt de mêler l'Histoire de Nontron à celle de la France entière* »

Histoire qui se déroule dans un Nontronnais immuable dans l'aspect du chaos granitique de ses communes, enrichies de légendes.

Bonne lecture,

Avec nos remerciements et notre reconnaissance à l'équipe de la Commission Chroniques.

Lecture : Mesdames Boileau, Jarry, Le Deley, Valade, Varlet
Monsieur Bardoulat

Edition : Messieurs Gérard et Lacombe.

La Présidente du GRHIN,
Mai 2004,

N.B. : Les réunions de notre Société se font dans l'amitié, autour de l'Histoire, le 1^{er} jeudi du mois à 20h 45 dans la salle très confortable de l'auditorium, place Paul Bert à Nontron.

Un public aussi large que possible sera toujours le bienvenu.

RÉFRACTAIRES, ÉMIGRÉS ET BIENS NATIONAUX EN JAVERLHACOIS 1789 – 1794

1^{ÈRE} PARTIE

Conférence d'Odette Plazer

Le jeudi 7 août 2003

Sources :

- Archives départementales de Périgueux : Q 821.841/835/ 859/ 870/ 888// Q 168/ 174/ 175// 1 L 634/19 L 81.
- Dictionnaire Bouet.
- Le Périgord révolutionnaire (Bull. SHAP 1989).
- de Laugardière : Monographie de Nontron et Bussière-Badil.
- Guy Mandon : A Saint-Martin-le-Pin au XVII^e siècle.
- Abbé Farnier : Autour de l'abbaye de Ligeux.

RÉFRACTAIRES ET BIENS NATIONAUX EN JAVERLHACOIS 1789-1794

Les hommes de la Révolution ont mis à la disposition de l'Etat deux catégories de biens des citoyens :

- biens ecclésiastiques vendus par décrets des 13 mai et 16 juillet 1790
- biens d'émigrés vendus par décrets des 2 septembre 1792 et 3 juin 1793

pour un ensemble de 6 milliard de livres.

Dès 1791 une grande partie de ces biens est vendue.

Sous la pression de quels évènements ?

En Nontronnais, les réunions de paroisse s'échelonnent au cours de la première semaine de mars, sous la direction du Sieur **Bouthinon**, procureur royal, avocat de *Varaignes* : le 4 mars pour *Souffrignac* et *Varaignes*, le 8 à *Javerlhac*, *La Chapelle-Saint-Robert*, le 9 *Teyjat*. Au début les paysans (exclusivement les inscrits au rôle des impositions, autrement dit les propriétaires) forment la moitié des assemblées à côté des bourgeois en proportion de 1/10^{ème}, la basoche* est largement représentée. Ces cahiers sont portés à Périgueux qui les transmet à Versailles par l'intermédiaire du porte parole de la province, en l'occurrence **César Thibaud de Labrousse**, Comte de Verteillac, qui pour la circonstance prend logement à Paris.

L'agitation parisienne gagne les provinces : la prise de la Bastille fait fuir un premier quarteron de nobles (dont les frères du roi, les futurs **Louis XVIII** et **Charles X**) vers l'Italie et les pays Rhénans ; de fausses nouvelles (la Grand-Peur) parviennent jusqu'aux abords du Périgord et ne s'apaisent qu'avec « la nuit du 4 août » où la noblesse déclare renoncer à certains privilèges (particulièrement aux juridictions seigneuriales).

Vient ensuite la déclaration des Droits de l'Homme dont la célébrité dépasse largement nos frontières. (où l'on proclame la liberté en matière de religion et l'inviolabilité de la propriété...)

La situation économique empire de jour en jour, il faut recourir à des mesures draconiennes. C'est alors que certains députés dont **Talleyrand-Périgord**, évêque d'Autun, propose de « prendre l'argent là où il se trouve, c'est à dire dans le clergé » (dont la richesse serait estimée à 3 milliards de livres) et **Mirabeau** fait aussitôt voter la mise des biens d'Eglise à la disposition de la Nation. Bouleversement énorme et conséquences économiques et sociales durables dans tout le pays. Au départ, culte et croyances ne sont pas visés (les cahiers n'avaient pas révélé de virulence particulière à l'encontre des curés, en général) mais de décrets en décrets, les rapports sociaux se modifient.

**Basoche* : ensemble des gens de loi.

Les curés transformés en fonctionnaires de la République.

On entre alors dans le vif du sujet : comment renflouer le Trésor vide ? Le décret du 13 novembre 1789 a stipulé que « tous les titulaires de bénéfices (ecclésiastiques) seront tenus d'établir sur papier avant le 1^{er} mars 1790, devant les juges royaux ou officiers municipaux une déclaration de tous leurs biens mobiliers ou immobiliers ainsi que leurs revenus, qui sera affichée à la porte des églises ». Des experts sont nommés pour vérifier ces estimations, « hommes équitables, impartiaux ; incorruptibles, sans crainte de déplaire aux voisins », ainsi s'exprime **Pipaud des Granges**, Franc Maçon, substitut du procureur et Vénérable de la Loge « la Parfaite Union de *Thiviers* ». Ces termes sont bien ceux d'un Franc-Maçon et lorsque ledit **Pipaud**, vient présider à la



création de la Loge, il souhaite que « pour consommer le grand œuvre, des maçons sages, éclairés, pleins de zèle se consacrent à un nouvel édifice où *l'amitié trouvera un autel dans le cœur de chaque ouvrier* et recommande de ne jamais *s'écarter des sentiers de la justice tracés par l'équerre et le compas* ». (Fds maçon / 11 / Thiviers / 431) (Justifions cette longue digression en signalant que nous retrouverons ici où là, à *Bussière* ou à *Javerlhac*, des fils de la Veuve)

Jusqu'à présent, les curés jouaient un rôle très important dans la vie d'une communauté villageoise : outre le domaine spirituel, l'ordonnancement du cycle liturgique, ils remplissaient une fonction administrative et sociale étendue (tenue des registres paroissiaux, porte parole de l'administration royale, devoir de charité envers les nécessiteux). Les voici, dès la fin de 1790, privés de leurs ressources, leurs biens étant mis sous séquestre, réduits à l'état de fonctionnaires salariés. Voici quelques exemples du salaire versé « par quartiers » du 1^{er} trimestre 1791 au 4^{ème} trimestre 1793 (dans le meilleur des cas) :

Paroisses	St.Martin Le peint	Teyjat	La Chapelle St.Robert	Javerlhac	Pluviers	Bussière Badil	Varaignes	Nontron
Salaire Annuel	1584 livres	2016	1200	1500	1280	1500 (1 ^{er} et 2 ^e trim.1791 seulement	700 (1 ^{er} et 2 ^e trim.1791 seulement	2000

Les chiffres varient en fonction des revenus précédemment déclarés par les curés, parfois rejetés par les autorités, et la population des paroisses. Encore faut-il que le ci-devant curé reste bien à son poste : « *Sedit curé ayant quitté sa cure le 9 juin dernier, sur la délibération du Directoire du Département du 16 courant, (les choses ... ne traînent pas en longueur !) il est ordonné au sieur Frohner, trésorier, de payer au sieur curé non conformiste la somme de 247 livres 6, pour étant ce que lui était dû du quartier d'avril jusqu'au jour où il a abandonné sa cure* »

Un certain nombre de curés de notre région : **Duroux** (*Javerlhac*), **Lapouge** (*La Chapelle Saint Robert*), **Lacroix** (*Teyjat*), **Vainque** (*Saint Martin le Peint*) acceptent le traitement proposé qu'ils touchent jusqu'au déclenchement de la Terreur (ponctué par la destruction symbolique de la Sainte Ampoule à Reims le 7 octobre 1793). D'autres se trouvent confrontés aux réserves de leurs municipalités. Tel est le cas de **François Ducoux**, le curé de *Varaignes*. Voici ce qu'il a déclaré, en application du décret précité du 13 novembre 1789 (on sait que sous l'Ancien Régime les curés percevaient la dîme, impôt prélevé sur les habitants) :

Froment	Méture	Orge	Avoine	Blé d'Espagne	Vin	Années
106	83	8	10.2	132	36	1777
109	99.2	8	19	66	63	1778
120	119	11	21	212	152	1779
96	77	2.2	8.3	163	130	1780
78	71	8	10	176	174	1781
120	117	19	9	220	158	1782
90	73	2	15	111	139	1783
104	42	0	16	288	130	1784
48	32	0	7	80	288	1785
106	33	0	4	90	144	1786
118	94	0	10	124	100	1787
77	70	0	10	79	88	1788



Les trois ordres sont représentés forgeant la constitution de 1791

72	62	2.2	14	143	46	1789
74	67	2	10	124	66	1790

Les céréales sont mesurées par sacs, le vin par barriques

Produit de la dîme à *Varaignes* de 1777 à 1790 (déclaration de François Ducoux, curé)

- (Un mot du personnage que nous allons retrouver dans d'autres circonstances : né en 1723, vient de la *Haute-Vienne*, ce qui n'a rien d'étonnant, le nord du *Périgord* faisant encore partie de l'évêché de *Limoges*. Curé de *Varaignes* depuis 1784.)

Voici ce que pense l'assemblée municipale de la déclaration de ses revenus (24 mai 1791), destinée à servir de base au calcul de son traitement.

- 1) A mal calculé en comptant 1060 habitants pour notre commune car il a inclus des absents depuis plus d'un an (quelques émigrés sans doute !).
- 2) La recette de son bénéfice pour 1770 nous paraît correcte sauf l'évaluation des denrées qui nous paraît de beaucoup au dessus du prix moyen de l'année 1790.
- 3) Se dit plaignant d'une surcharge en impôt pour 1790 : dénué de tout fondement car il a été imposé proportionnellement comme tous les autres propriétaires.
- 4) Emploi prétendu des revenus de son bénéfice : n'a pas été chargé de la distribution d'iceux (les curés de l'Ancien Régime étaient chargés de contribuer au soulagement des pauvres).

Duroux (curé de *Javerlhac*) avait de son côté fait une « pétition » jugeant trop élevé le montant des impôts qu'on lui réclamait et avait été débouté de sa demande en janvier 1792 (Conseil municipal, décision relevée par l'abbé Bonhur)

Officiers municipaux et agent national nouvelle vague

Mais arrêtons-nous d'abord aux années 1790-91 à la création des communes, pour rencontrer les nouveaux protagonistes de nos curés et qu'on verra ultérieurement exercer leurs fonctions dans les mises sous séquestre des biens d'émigrés.

On a procédé à différentes élections pour constituer les équipes cantonales et de district, à épisodes parfois rocambolesques, tel celui de ces bulletins de vote enfermés dans le tabernacle de l'église St Etienne (nouvelle maison communale), la répétition de votes prenant des journées entières parce que chaque participant devait prêter serment à tour de rôle, avec des gens qui ne savent ni lire, ni écrire et parlent patois, quand ils ne sont pas de ceux qu'on a tout simplement omis de convoquer parce que métayers et bordiers, quoique propriétaires...

La municipalité, toute neuve, va donc comprendre :

- Le maire : **Vallade Lacaud aîné**
- 3 officiers municipaux : **Guyot**, charpentier
Forestal aîné, tailleur
Chaperon, cultivateur
- L'agent national : **Morrelet**, cultivateur
- 10 notables (la plupart interchangeables) : **Jalanihat**, **Soury-Lafond**, **Béchemore**,

Pastoureau, **Boyer** etc. ...

Tous se déclarent artisans ou agriculteurs, ayant gommé leur particule : un peu bref mais moins dangereux !

De tous, l'homme le plus important est le procureur de la commune, un plus-que-maire, sorte de courroie de transmission du Directoire du District, dont l'avis fait autorité.

La spirale des assignats

La création des municipalités et des districts, la mise en circulation des assignats entre autre, va permettre de faire fonctionner l'énorme machine mise en place par la Constituante. Nos curés restent à leur poste pour le moment, lisent en chaire les décrets de l'Assemblée Nationale, continuent à tenir les registres paroissiaux avant que ceux-ci ne deviennent d'Etat Civil. Leurs biens mis sous séquestre (mars 1790) sont transférés aux municipalités chargées de les vendre et faire rentrer de bonnes espèces sonnantes et trébuchantes pour émettre plus d'assignats (à l'origine coupures de 1000 livres avec intérêt à 5%) et encourager la vente des biens nationaux. On commence aussi à faire argent de tout :

- Du 10 juillet 1791, sur la place publique de Javerlhac investie par le Directoire de Nontron (sorte de Conseil général), la municipalité reçoit l'autorisation de procéder à une adjudication après crie et « enchaines » pour vendre l'herbe du pré de la cure au Sieur **Soury-Lafond** pour 20 livres.

- Du 10 mai 1792, « Tant pour la 1^{ère} que pour la dernière herbe, issu les vèpres, à la porte de l'église, avons dressé procès verbal de la vente de l'herbe du pré de la nation (la même qu'un an plus tôt) après plusieurs enchères au Sieur de La Chapelle pour 39 livres »

Il en faudrait des ventes d'herbe pour compenser les émissions successives d'assignats : 1800 millions (1790), 1630 millions (1791), 4 millions (1792), 9000 millions (1793), 14 millions (1794) et 30 millions supplémentaires décrétés d'un coup par la Convention...

Serment constitutionnels et mises sous scellés

Le sort du clergé n'est pas réglé pour autant. Après la mise sous séquestre de ses biens (pour s'en assurer la propriété, mais aussi, affirme-t-on pour se donner bonne conscience, les protéger du pillage ou du désir de prendre sa revanche). La Constituante a décrété, en toute logique, que le clergé, désormais élu et fonctionnaire devait, sous serment, s'engager à respecter la Constitution civile (janvier-mars 1791) ce qui ouvre la phase des persécutions et d'opposition entre jureurs et non jureurs, attitude pouvant conduire ces derniers jusqu'aux pontons de *Rochefort* ou de *l'île d'Aix* et d'y mourir de mort lente (ADD L86- Dictionnaire Bouet).

Quels sont les principaux « intéressés » par ces mesures dans notre Javerlacois ?

A Javerlhac :

Pierre Duroux, d'abord vicaire, avait pris la succession de son oncle en 1785. Officier municipal (1791) avec le maire **Soury-Lafond**. Le 1^{er} serment qu'il prête est refusé faute d'avoir respecté la formule imposée (par restriction mentale ou étourderie ?). Il se voit contraint, le dimanche suivant, toute la communauté paroissiale étant réunie, de présenter des excuses et jurer de « *vouloir se rendre utile à la patrie* » ; puis il remet ses lettres de prêtrise (ADD 7L89). Sommé l'année suivante de comparaître devant le Comité révolutionnaire de *Nontron* (il aurait agi en « *fanatique en se couvrant de l'hypocrisie sacerdotale* ») il fait amende honorable devant le commissaire du peuple **Roux-Fazillac** et pour prouver sa soumission, épouse dans les quinze jours **Anne Soury** (1794), s'occupe de salpêtre, se fixe à *Hautefeuille* dont il devient maire.

A La Chapelle Saint Robert (ou *Robert* quand le calendrier révolutionnaire aura supprimé « Chapelles et Saints »)

Elie Lapouge, fils de tanneur – Docteur en théologie – Curé congruiste en 1775 (la congrue consistant sous l'Ancien Régime en une pension de 500 à 700 livres par an que versait le

titulaire d'un bénéfice au prêtre desservant) et pour **Lapouge** source de procès avec l'abbé de la *Chaise-Dieu* en *Auvergne*. A la Révolution, il reste dans sa paroisse, prête tous les serments, devient officier municipal, peut-être maître d'école, signe des 3 points maçonniques, passe en *Charente* jusqu'au Concordat.

A Etouars

Le citoyen **Tamagnon** curé d'*Etouars* s'est présenté devant le Directoire du District et a déclaré : « voyant les ténèbres se dissiper et la véritable lumière planer sur les préjugés... les désirs de mon cœur furent à jamais le seul objet de mon culte. En conséquence j'abjure et renonce pour toujours à mon état de prêtre et à toute fonction qui en dérive. Vive l'égalité, la liberté et prospérité à la République » (24 nivôse). Et se trouve une épouse à *Etouars* : un vrai modèle de citoyen selon les canons révolutionnaires...

A Teyjat

Quand on aborde *Teyjat*, on pense à l'abbé **Nadaud**, bien connu pour sa forte personnalité, ses démêlés tonitruants avec certains de ses paroissiens prétendument nobles, pour ses travaux de recherche historique sur le diocèse de *Limoges*. Mais il meurt en 1775, est remplacé par son vicaire **Raymond Lacroix** à qui succède un neveu **Benoît** en 1789. ce dernier est élu curé de *Varaignes* en remplacement de **Ducoux** le révolté, institué par **Pontard**, évêque constitutionnel de *Dordogne* (selon la nouvelle loi, les curés sont élus par les administrateurs de district)

« A Nontron, les électeurs se sont réunis à St Etienne sur lettre adressée à chacun d'eux par le procureur fiscal afin de procéder au remplacement des fonctionnaires publics (ex-curés) qui ne se sont pas conformés aux lois de 1790-91, les uns refusant de prêter le serment imposé par l'article 38 de la loi du 24 août, les autres en se prêtant avec restriction, explication, ou préambule, ce qui est contraire à la loi ». Messe entendue, (il y en a encore) on forme un bureau avec **Turcat**, curé de *Nontron*, on prête serment de fidélité à la Nation, à la Loi, au Roi. Le président reçoit les serments de chacun qui lève la main droite en disant « je le jure » et l'on procède à 16 éliminations dont **Boyer** de *Bussière* et **Lacroix** de *Varaignes* .(*Nontron* 5 juin 1791).

A Varaignes

En effet, la situation de **François Ducoux**, comme **Lacroix** (curé de 1784 à 92) a pris un tour vraiment dramatique.

En 1789 il avait été pris par les curés des environs comme porte-parole et chargé de rédiger et présenter leurs Cahiers de doléances. Mais en 1791, son église est « profanée » tout comme celle de Saint Barthélemy de Bussière au même moment. Il semble avoir des démêlés avec certains paroissiens comme il en avait avec la municipalité. « Une dizaine de quidams, excités par la boisson, à la sortie des vêpres (...) ont cassé et mis en pièces les bancs des suppliants (les notables paroissiens propriétaires de leurs chaises en velours cramoisi), les ont jetés hors de l'église en blasphémant le nom de Dieu en face de l'Autel.»

Scène identique à *Varaignes* (mai 1791). « Les fautifs, dit le rapport du procureur, quidams mal intentionnés et ennemis de l'ordre (...) auraient expulsé bancs et chaises (...) et porté l'indifférence au point de tendre un drap mortuaire sur des balais au milieu de l'église et de faire une danse et ronde autour ».

(simulant sans doute un « enterrement d'infâmes » selon le mot de Voltaire) (7L7 n°96 – 7L19 n° 234).



Mouvement populaires dirigés à la fois contre les nobles et l’Eglise.

Accusé d’avoir tenu des propos séditieux, réfractaire, **Ducoux** est enfermé à la Règle de Limoges et meurt pendant sa réclusion (1793).

Il est remplacé par **Magy d’Andelais** mais réfractaire à son tour au bout de 6 mois, celui-ci a la prudence de quitter la *France* en se réfugiant à *Bologne* en *Italie*.

A Saint Martin le Peint

Le parcours de **Vaincque** est classique. Docteur en théologie, il vient de Limoges. Curé à Saint Martin le Peint depuis 1784, il assiste au démantèlement du domaine seigneurial des **Labrousse** de *Verteillac*. Après avoir prêté tous les serments, il abdique en 1794, se retire à *Champagnac de Belair*, devient maître d’école. Les biens de la cure ont été vendus 2600 livres au nouveau maire **Pastoureau**. Pourtant un autre prêtre est signalé à *Saint Martin* sans doute par erreur, c’est **Marchais de La Chapelle** dont les archives de la Société populaire de Nontron conserve un témoignage poignant (3 fructidor an II) :

« Je soussigné, prêtre catholique apostolique et romain déclare rétracter pour la deuxième fois et je voudrais pouvoir effacer de mon sang la déclaration que je fis en germinal an 2. Cette fatale déclaration que, depuis que je l’ai faite n’a cessé de me tourmenter par des remords les plus déchirants, me fut arrachée par crainte de la réclusion (...) en ces temps de barbarie mise à l’ordre du jour par des tyrans qui ont surpassé les Néron de l’Antiquité. Je proteste contre cette déclaration forcée... Je suis vivement peiné du scandale causé par ma faiblesse... et cette fragilité humaine qui se fait sentir jusque dans les personnes revêtues du caractère le plus sacré... »

Fait à Nontron ce 9 thermidor 3^{ème} année républicaine. » (ADD 7-89)

Au Forestier de Teyjat

D’autres, également torturés et indécis, avaient demandé conseil à des laïcs auxquels ils faisaient confiance. C’est le cas de ces voisins un peu éloignés, proches malgré tout parce que leurs familles habitèrent le *Forestier* depuis des lustres : ce sont **Jean et Pierre Basset-Desrivailles**, oncle et neveu, curés de *Pluviers* (autre cas où les paroisses restent entre les mains de véritables dynasties). Tous deux sont nés à *Teyjat* d’une famille aisée d’avocats en Parlement et, juges royaux, unis par le mariage à ces **Labrousse**, déjà cités, qui détiennent une bonne partie du futur *Périgord Vert* (nous ne manquerons pas de rencontrer d’autres **Labrousse** dont l’abbé Bouet, ayant recensé 8 prêtres de ce nom, est persuadé qu’il y en eut d’autres !). On peut leur prêter une vie sans histoire jusqu’au moment fatidique d’avoir à prêter le serment constitutionnel et de désobéir au **Pape**. Dans ses Mémoires, **Verneilh-Puyrazeau** décrit les affres du curé : Notre vénérable curé m’ayant demandé mon avis sur cette controverse (29 novembre 1791) (tout prêtre réfractaire refusant le serment perd sa pension, ses biens sont confisqués, il risque deux ans de prison) : « Je sais, dis-je combien vous êtes attaché à vos paroissiens et combien vous leur êtes cher. A votre place, je prierais Dieu de m’éclairer et si je n’éprouvais pas une forte répugnance à prêter le serment, je le prêterais ». La prudence l’emporte. « Le lendemain de son départ fut un grand jour de deuil dans la commune. Un grand nombre d’habitants, surtout de simples cultivateurs, s’étaient réunis dans l’église. Je tâchais, ajoute Puyrazeau, de donner à ces bonnes gens des paroles de consolation et d’espérance. »

Et **Basset** abdique en 1794, affirmant(!) ne vouloir « vivre que sous le règne de la raison et de la République. » Soumis à une taxe révolutionnaire de 600 livres, il se retire dans sa famille au *Forestier*.

Quant à **Pierre** le neveu, né au même endroit, il est Docteur en théologie, passe un an chez les Cordeliers de *Nontron*, rejoint son oncle à *Pluviers*, mais prend une décision inverse. Réfractaire, il émigre, sans doute vers l'*Espagne*, tandis que ses biens à *Teyjat* sont proposés à la vente.

En voici le Procès Verbal (ADD Q835) 17 septembre 1793.

« Je François Bourrinet-Laplante, notaire public résidant à *Varaignes*, en vertu de la commission à nous donnée par le Directoire du District de *Nontron* pour faire estimation et division de biens d'émigrés de *Teyjat*, *Varaignes*, *Saint Martin le Peint* etc. Je me suis transporté en la commune de *Teyjat* et ayant convoqué les représentants de la municipalité, les ai invités à procéder aux opérations prescrites avec le citoyen *Dapien*, maire, *Andrieux Bernard*, *Martin Nadaud*, officiers municipaux sur les biens ayant appartenu au *Sieur Desrivailles*, prêtre émigré, lesquels biens nous ont été montrés par le citoyen *Antoine Basset Desrivailles*, frère dudit émigré et les ayant parcourus, j'ai décidé de concert avec ledit maire de n'en faire qu'un lot, ayant été donné pour les estimations de faire des petits lots pour en faciliter l'achat à des gens aux ressources modestes :

1 – Une petite maison avec en bas et grenier, par dehors petit toit à cochons.

2 – Un lopin de jardin tenant audit toit appelé le colombier, d'une contenance d'environ 20 brasses (env. 100 m²) un lopin de terre et un four joignant la maison, un jardin d'environ 1 journal : total 2 journaux (70 ares)

3 – Un lopin de pré appelé la vieille Font qui confronte d'une part aux héritiers *Ruben* avec une haie vive entre (¼ de journal : 800 m²)

4 – Une pièce de terre appelée au *Chuzeau* (1 journal)

5 – Une vigne confrontant les dits héritiers

(...) Je déclare avoir employé dans cette opération (sic) un demi journée »

En marge : **tout vendu** (notre **Basset** ne semble pas avoir apporté une somme considérable au renflouement du trésor de la République...)

Le fugitif reviendra en 1802 à *Pluviers* à la mort de son oncle.

Javerlhac (où ont dû cohabiter jureurs et non-jureurs...)

Enfin pour boucler la boucle, on reviendra à *Javerlhac* chez les **Jalanihat** (ou **Jalaniac**) autre famille ancienne et honorable de notables. En début de siècle, un **François**, *Sieur de Lafond-Joli*, notaire royal, succède à **Léonard**, Juge ; puis **Georges**, *Sieur de chez Joli* épouse une demoiselle **Eyriaud-Béchemore** (registre paroissial de *Javerlhac*) **Georges** est un des 10 notables élu en novembre 1790 (ADD 7 L41) **Soury-Lasfond** étant maire.

Parmi leurs enfants, 2 prêtres : **Antoine**, Docteur en théologie, d'abord vicaire puis congruiste (comme **Lapouge** à la *Chapelle*) en 1783 à *Bussière*. Elu président du Comité révolutionnaire, il a rapidement des démêlés avec le procureur de la juridiction **Janet de Lafond** qui se plaint devant l'Assemblée des notables de l'immixtion du curé dans les affaires du prieuré de **Bussière-Badil**. Une procédure criminelle est engagée contre le curé et quelques autres, accusés de fomenter des troubles, d'avoir fait emprisonner **Lasfond** et c'est au tour de **Jalanihat** d'aller au trou ! (la liberté était précaire ; une bonne dénonciation pouvait mener loin...) C'est alors qu'**Antoine** fait jouer la solidarité maçonnique (il est franc-maçon comme **Lapouge**). Alertée, la Loge « *Amitié de Périgueux* » avec **Pierre Pipaud des Granges** (qui lui finira sur l'échafaud) lance le signal de détresse maçonnique aux Frères de l'Assemblée nationale, lesquels font libérer le curé. (Bibliothèque nationale Fonds maçonnique II 431)

Ayant prêté le serment sans état d'âme apparent, **Antoine** touche 500 livres de traitement pendant 1 an, mais se rétracte en 1791, quitte *Bussière* pour se réfugier à *Javerlhac* comme maître d'école. En novembre 1792 (d'après l'abbé **Bonhur**) la municipalité déclare que **François (Georges ?) Janilhat-Joli** a déposé « *qu'Antoine fils aîné, prêtre non assermenté, est absent et ne scavoit où il voulait aller* » (12 autres déclarations de disparus sont également enregistrées à la même époque). Il ne reparaitra qu'au concordat sans qu'on sache s'il est resté caché dans le secteur de *Javerlhac* en continuant d'exercer clandestinement son ministère où s'il a gagné l'Espagne comme plusieurs de ses confrères. Son frère **Georges**, curé de Coutures en 1776 avait abdiqué en 1794. Ses paroissiens ayant fait une pétition pour le garder, il refuse et vient aussi se réfugier momentanément « *chez Joli* ». On perd sa trace. En 1805 il est desservant à Javerlhac jusqu'à son décès (1816).

Quoi qu'il en soit, il y a perquisition en février 1793 (12 pluviôse an II) au domicile familial de *Javerlhac* (belle maison de pierre dominant le Bandiat, restée intacte depuis plus de deux siècles). On procède à l'inventaire des meubles et immeubles du Sieur **Janilhat-Joli**. (genre de document toujours instructif quand on s'intéresse aux mœurs et coutumes d'une époque).

La visite commence par la **cuisine** :

Table ronde, buffet garni de 10 plats de faïence, 16 assiettes, 2 soupières, 3 plats en étain, salière, moulin à poivre, des flambeaux.

Dans la cheminée : gril, broche, chenets, pincettes, soufflet, broche à rôtir, cuiller à tremper la soupe.

Dans un placard fermant à clef : assiettes, salière, huilier en cristal etc.

Dans un angle : lit à la duchesse avec plafond, rideaux, traversin etc.(un lit dans une cuisine n'a rien d'étonnant pour l'époque)

A la croisée, 2 petits rideaux avec leurs barrettes de fer... et « attendu qu'il est 7 heures de relevée », on continuera le lendemain.

Dans **la chambre** voisine se trouve de quoi faire le pain : maie, chaudrons, tourtières... ; quelques réserves : 2 barriques de vendange, une de vinaigre, 12 pintes d'huile, 5 mesures de farine de méture ; 2 tourtières pleines de confiture, 19 livres de graisse, 3 toupines de lard.

A **la cave** : 6 barriques de vin rouge et blanc, du cochon salé, du bois à brûler.

Autre **chambre-écurie** avec râtelier garni de foin pour quatre chevaux, ensemble hétéroclite de meubles (châlit, fauteuils, ferraille, blutoir) voisinant avec du lard, du cochon salé, de la farine dans un sac d'étaupe.

Le lendemain, on quitte la partie domestique, pour une partie plus noble avec trois ou quatre **chambres** dont on brise les scellés : lits à la duchesse, fauteuils, miroir à cadre doré, table avec tapis, autres châlits... .Et pêle-mêle (énumération bien caractéristique dont procèdent les huissiers de l'époque) :

4 paires de mauvais souliers, 2 bouteilles en verre noir, une poche à poudre avec sa houpe, six paires de bas homme laine noire, mauvaise redingote en ratine, deux perruques (d'où la poudre), des graines potagères, 2 chapeaux, un neuf, un demi usé, un plat à barbe en faïence blanche, 4 cols, bonnet de coton, « coëffe », 10 mouchoirs de poche, 10 autres de cou, 7 chemises de toile, 2 habits de drap gris, 4 paires de culottes (de différentes couleurs), 3 vestes noires, 58 pièces de 1 sol, beaucoup de papiers « *temps considérable pour les lire : avons pris le parti de poser les scellés sur ledit tiroir sans faire la relevée.* »(quel manque de curiosité !).

Dans une des **chambres** donnant sur rue (la route de Mareuil) le commissaire et ses aides trouvent des châlits garnis, chaises de paille, cabinets en noyer, en cerisier fermant à clef contenant 30

serviettes, 19 chemises de toile, 3 petits morceaux de linge à l'usage du *culte fanatique*, 9 autres de différentes toiles, 4 nappes de brin (nappes d'autel ?).

Au 2^{ème} étage des hardes appartenant à la fille **Jalanihat**.

Mais au 3^{ème} : 4 paires de bas noirs, 2 paires de culottes, 2 vestes noires, 2 soutanes, une en toile l'autre en drap et 56 livres reliés.

Plus de doute quant à l'identité des habitants, présents ou absents !

L' inventaire se poursuit encore et mentionne d'autres habits (en nanquin, en camelot) des draps, 23 serviettes, un chiffon de taffetas dans lequel est du « caffet ».

Infatigable, l'homme de loi visite le grenier, redescend dans la cour où on compte 6 chapons, 6 poules, 3 dindes, 9 canes et réquisitionne le maire **Soury-Lafond** pour visiter une autre petite maison, propriété de **Jalanihat** et se faire accompagner d'un expert pour l'estimation des chéaux de la métairie *Chez-Joli* à 1,5 Km du bourg, tenue par **Grosjean** (2paires de bœufs, 20brebis, des truies, des cochons, 2 charrettes) le tout estimé à 1475 livres

« Après quoi nous sommes revenus au domicile du citoyen *Jalanihat*, lui avons fait lecture du P. O. et déclaré qu'il demeure gardien et responsable.

Signé *Soury-Lafond – Desvergnès – Forestal – Ratier fils* (pour l'évaluation de la métairie)

12 plus 6 heures de relevée »

Le texte reste donc muet sur l'identité des propriétaires de certains de ces objets ayant visiblement appartenu à un ou deux prêtres.

Sur une dizaine de cas évoqués dans cet exposé (concernant *Javerlhac* et son voisinage) on pourra noter que :

- 6 ecclésiastiques retrouvent leur vocation primitive à partir de 1802, date à laquelle les églises sont rendues au culte :

Vaincque (*Saint Martin le Peint*) reste curé sur place

Basset Jean-Baptiste curé à *Pluviers*

Basset Pierre curé à *Soudat*

Magy nommé chanoine honoraire de *Limoges* au retour d'*Italie*

Jalanihat : l'un reprend à *Bussière*, l'autre à *Coutures*

Lapouge à *Javerlhac*

- 3 se marient :

Bernard Lacroix

Pierre Duroux

Tamagnon

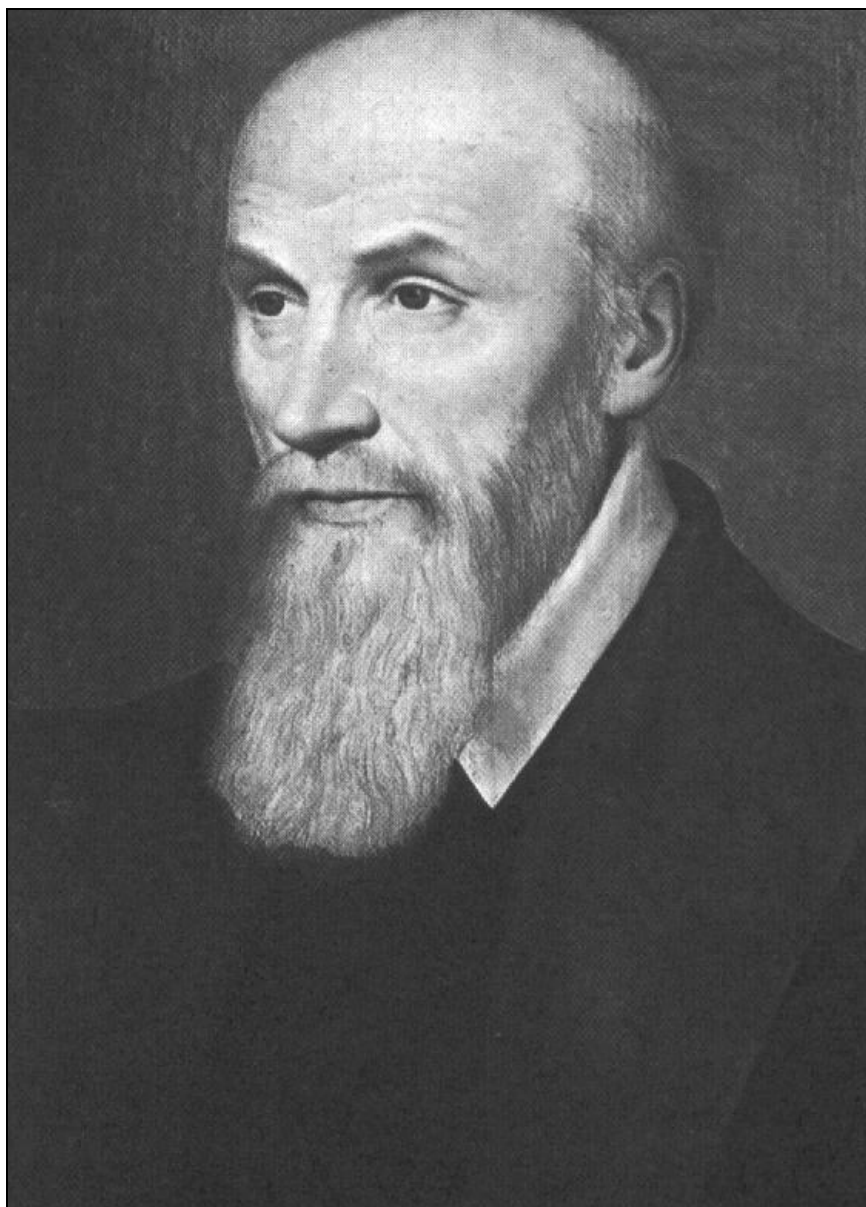
- **Ducoux** meurt en réclusion à *Limoges* (seul cas plus dramatique).

Quelques-uns récupèrent une partie de leurs biens.

Le père **Bouet** (dans *Les derniers curés de l'Ancien Régime – Périgord révolutionnaire* p.77) avait déterminé pour le *Nontronnais* :

34 prêtres assermentés contre 25 réfractaires, soit respectivement 57% et 43%.

Les proportions pour *Javerlhac* et ses environs sont donc à peu près les mêmes. Ainsi la tourmente révolutionnaire aura eu en *Nontronnais* des conséquences relativement modérées en comparaison d'autres régions de *France*.



Michel de L'Hospital

LES GUERRES DE RELIGION EN NORD PÉRIGORD

Intervention de Anne-Marie Cocula

de l'Université de Bordeaux 3

Le jeudi 9 octobre 2003

Résumé établi par nos soins.

Sources :

« Brantôme, Amour et gloire au temps des Valois »

de Anne Marie Cocula (Albin Michel, 1986)

« Piégut et ses environs, Tome I (1936) »

de l'Abbé Farnier

« Monographie de la ville et du canton de Nontron »

de P.-H. Ribaud de Laugardière (Livre d'Histoire, Paris)

« Nontron dans l'Histoire »

de G. de Monneron (Ed. Périgourdines, 1963)

« Histoire du Périgord »

de Jean-Joseph Escande (Ed. Laffitte, Marseille 1980)

LE DIFFICILE APPRENTISSAGE DE LA TOLÉRANCE AU TEMPS DE BRANTÔME

L'émergence de l'idée de tolérance en Europe, notamment en France, fut lente et sujette à des régressions dramatiques qui prouvent qu'elle demeure un combat permanent. On illustrera ce constat à partir de l'exemple des guerres de religion en France (1560-1598) qui touchèrent particulièrement le Périgord. La première décennie (1560-1570) est celle de l'échec d'un idéal de concorde entre les sujets du roi, idéal cher au chancelier **Michel de l'Hospital**. De cet échec résulte la catastrophe majeure des massacres de la Saint-Barthélemy, référence et symbole du fanatisme religieux. On en étudiera les répercussions dans l'œuvre de Brantôme.

Cette tragédie fut-elle par son ampleur et son retentissement une étape importante sur le chemin escarpé de la tolérance ? Quelles en furent les étapes suivantes avant la fin des guerres de religion, officiellement terminées à la fin du **XVI^{ème}** siècle par la promulgation de l'Édit de Nantes ? Tel sera le second point de notre présentation.

Enfin, on a achevé ce parcours par l'examen de l'évolution qui mène à la Révocation de l'Édit de Nantes, en 1685.

A.M. Cocula.

Les guerres de Religion et leurs conséquences en Nontronnais.

De 1562 à 1598 (au nombre de 8)

1-Quelques repères chronologiques.

25 octobre 1568 : Victoire des catholiques à *Chante-Géline*.

13 mars 1569 : Victoire des catholiques à *Jarnac*.

7 juin 1569 : prise de *Nontron* par les protestants.

24 juin 1569 : Victoire des protestants à *La Roche-L'Abeille*.

Août et Septembre 1569 : Sièges de *Poitiers*.

1^{er} octobre 1569 : Victoire des catholiques à *Montcontour*.

26 octobre 1569 : Sièges de *Saint-Jean-d'Angély* par les catholiques de **Biron**.

24 Août 1572 : Massacre de la Saint Barthélemy.

6 Août 1575 : Prise de *Périgueux* par les protestants.

2 - Chante-Géline en Périgord. (Petit village à l'orée de la forêt de Fayolle, près de Mensignac)

Niort, Fontenay, Saint-Maixent, Saintes, Saint-Jean-d'Angély, Pons, Cognac, Angoulême et Blaye, prises par les protestants durant l'automne 1568 dessinent une ceinture de villes-remparts à laquelle se préparent les troupes de **Condé** et de **Coligny**¹. Des renforts y sont attendus. Du Dauphiné, de Provence, du Languedoc, du Vivarais et du Rouergue afflue l'armée des protestants provençaux menée par **Jacques de Crussol**, seigneur d'Assier. Le capitaine **Mouvans** est le plus hardi et le plus ingénieux de ses capitaines. Leur nombre entre 15 000 et 20 000 hommes de pied et

5 à 600 cavaliers, effraie **Monluc**² qui les laisse passer, préférant les savoir en Saintonge qu'en Guyenne !

Pourtant c'est en Périgord que leur avance est un moment stoppée. Le 25 octobre 1568 le capitaine **Mouvans** et ses hommes, sont imprudemment cantonnés à l'écart du gros de la troupe rassemblée à *Saint-Astier*. Enfin ! Strozziens et Provençaux allaient pouvoir se mesurer. La paix avait été trop courte pour sevrer de guerre les uns et les autres. Leur affrontement eut lieu dans le petit village de *Chante-Géline* à l'orée de la forêt de Fayolle, « où fut la furie du combat ». Le **Duc de Montpensier**³ met en fuite les huguenots, laissant 2000 morts sur le terrain.

A quelques lieues de là se dresse le château des **Bourdeille** et l'abbaye de *Brantôme*. Longtemps menaçante, voici que la guerre prenait possession des fiefs ancestraux. La « patrie » de Brantôme était en danger alors que Brantôme guerroyait encore en Picardie afin d'empêcher le **prince d'Orange**⁴ de traverser le royaume pour se joindre aux princes de *La Rochelle*. En fait après les négociations **Nassau**⁴ se retire avec son armée au delà de la Moselle.

Brantôme n'était donc pas à *Chante-Géline*, mais il a reconstitué la rencontre grâce au témoignage de **Monains**, un capitaine Huguenot « brave et vaillant gentilhomme » dont il avait mesuré le courage au siège de *Rouen*. **Monains** a beau être un adversaire, il est d'abord Périgordin. Cela efface tout le reste. La version de **Monains** est devenue celle de **Brantôme**. Etonnant n'est-ce pas ?

3 - Un bon soldat périgordin.

La guerre tourbillonnait dans l'ouest d'une ville à l'autre, d'une vallée à l'autre. En avril elle était à nouveau dans la patrie de **Brantôme**. **Brissac**⁵ et **Strozzi**⁶ y assiégeaient *Mussidan* pour la reprendre aux protestants. **Brantôme** est là, presque en voisin aux côtés de l'ami « parfait » **Strozzi**. Ses ennuis commencent avec la prise de la ville, lorsqu'au moment de l'assaut final, **Brissac** reçoit en pleine tête une arquebusade mortelle. Or le « bon soldat périgordin » qui le tua n'était autre qu'une ancienne recrue du capitaine **Pierre de Bourdeille**. Il s'appelait **Charbonnière** (il avait donc changé de camp, chose fréquente et **Brantôme** ne lui en tenait pas rancune). **Charbonnière** n'avait pas usurpé sa réputation de tireur d'élite. Il avait même mis au point un système ingénieux pour perfectionner son rendement au tir. Il se faisait aider par sa femme et un valet. « Il en perdait le boire et le manger ».

Tant d'acharnement perdra **Charbonnière**. Sa victime était un trop grand personnage et il se glorifia trop de l'avoir atteint. Le **duc d'Anjou**, futur **Henri III** se fit amener ce fameux arquebusier et « commanda qu'il fust pendu ». Le sentiment d'un châtement injuste porte **Brantôme** à intervenir en faveur de son ancien soldat. Tout échoua, y compris une évasion où le soldat fut repris et pendu.

Même s'il s'est donné le beau rôle, **Brantôme** a des raisons d'être amer. Non seulement il n'a pu obtenir la grâce d'un Périgordin, mais encore il a pu mesurer que son influence était bien mince dans l'entourage d'**Anjou**. Pour atténuer pareille déception, il croit bon d'ajouter au tableau de chasse de **Charbonnière** la mort de **Jean de Pompadour**, tué lui aussi au siège de *Mussidan*. Or **Jean de Pompadour** était, comme **Pierre de Bourdeille**, un ancien capitaine du « bon soldat Périgordin ». Rétrospectivement, **Brantôme** est délivré de son remords : il aurait pu lui aussi servir de cible à **Charbonnière** ! La morale est sauve, tout au moins du point de vue des supérieurs : « Voylà comment nous sommes bien soudant traictez de ceux que nous aymons. » **Charbonnière** a payé pour trop d'outrecuidance.



L'Amiral de Coligny

4 – Le Nontronnais.

a) Nontron

En 1562, commencèrent, sous prétexte de religion, les hostilités des derniers partisans de la féodalité contre l'unité française, et *Nontron* eut particulièrement à en souffrir quelques années après. A ce sujet, et dans son *histoire universelle*, t. V, p521, **de Thou** rapporte que :

« **Coligny** s'étant mis en marche pour faire sa jonction avec le **duc des Deux-Ponts**, détacha **Antoine de La RocheFoucauld** pour se saisir de *Nontron*, qu'il emporta d'emblée le 7 juin 1569 et passa la garnison au fil de l'épée, après quoi ils continuèrent leur marche. »

L'*Histoire d'Aquitaine* donne la même date et nous apprend que la garnison de *Nontron* ne se composait que de quatre-vingts hommes, et que la ville fut prise par **Antoine de La RocheFoucauld**.

Le *Périgord illustré* dit aussi que *Nontron* fut prise en 1569 par le même capitaine.

Mais l'*Annuaire de la Dordogne* de 1806 dit : « L'armée de l'amiral **Coligny**, réunie aux reîtres huguenots du Limousin, prit et saccagea *Nontron* en 1570. Les habitants s'étaient défendus jusqu'à la dernière extrémité, et un grand nombre fut massacré par le vainqueur. »

Nous lisons enfin dans *l'Histoire des villes de France*, au sujet de la prise de *Nontron* : « En 1570, **Coligny**, à la tête des réformés français et des reîtres réunis, s'en rendit maître après une vigoureuse résistance de la part des habitants. Le courage des vaincus, loin de désarmer les vainqueurs, ne fit que les irriter contre eux. Un grand nombre périt par le fer et la ville fut saccagée. »

Ici s'impose une question, celle de savoir si la prise de *Nontron* par les huguenots eut lieu le 7 juin 1569 ou en 1570 ?

Or les deux derniers historiens ; tous deux du Périgord, n'ont dû adopter cette date de 1570 que d'après un extrait des registres de l'hôtel de ville de *Périgueux*, imprimé au XVIII^e siècle et contenant un état des troupes de la ville, d'après la revue faite en 1570. Dans cet état, qui ne porte aucune indication ni de mois, ni de jour, et après l'énumération des hommes armés et d'une escarmouche contre les reîtres huguenots à *Saint-Germain*, près *Saint-Benoist*, cinq lieues de *Périgueux*, on lit ce qui suit :

« En ces jours, l'armée de l'amiral fendit le chemin de *Lymosin* pour s'en aller joindre avec leurs reîtres, et en passant firent mille maux ; tuaire les passans, hommes femmes, petits enfans, et cherchoient parmi les bois et bleds, voloient maisons et églises, avec plusieurs voleries et sacagements de fait, prirent et pillèrent la ville de *Nontron*, ou les habitans s'estoient défendus tant qu'ils eurent moyen de pouldre, et affin sous la faveur de la nuit se saurarent aucuns en la présente ville et ailleurs... »

Or, il nous semble dès à présent que le magistrat chargé de la revue de 1570, en parlant de la prise de *Nontron* à l'occasion du passage de l'amiral sur « *le chemin du Lymosin, pour s'en aller joindre les reîtres* », a eu en vue un événement antérieur de plusieurs mois. L'histoire nous apprend, en effet, qu'après la bataille de *Jarnac* du 13 mars 1569, **Coligny** se retira à *Saint-Jean-d'Angély*, puis à *Tonnay-Charente* d'où, après quelques mois de repos, ayant appris que les Allemands, sous la conduite du **duc des Deux-Ponts**, avaient passé la Loire, il se mit en marche pour aller au-devant d'eux. C'est alors que l'armée des princes, venant de l'Angoumois en Périgord, pour aller en Limousin, et passant près de *Nontron*, l'amiral détacha **Antoine de La**

Rochefoucauld pour en faire le siège, tandis que le gros de l'armée, se dirigeant sur *Chalus* par la *Grande-Pouge*, prit et saccagea le bourg de *Saint-Pardoux-la-Rivière*. Deux jours après la mort du **duc des Deux-Ponts**, arrivée de *Nexon* le 18 juin 1569, les deux armées calvinistes firent leur jonction à *Châlus*, et en repartirent bientôt pour aller à *Aixe* et, de là, à *Laroche-l'Abeille*, où, le 24 dudit mois de juin, elles battirent les catholiques. Après quelques mois de séjour en Limousin, les huguenots en décampèrent et s'emparèrent, en passant, de *Thiviers*, de *La Chapelle-Faucher*, de *Brantôme* et de *Château-l'Evêque (Mézeray, de Thou)*. Ces derniers événements durent, sans aucun doute, se produire dans les premiers jours de 1570 ; ce qui donna lieu à la prise d'armes et à la revue des habitants de Périgueux, menacés de près par les calvinistes, campés à *Château-l'Evêque*.

De ce qui précède, il nous paraît donc suffisamment résulter que la prise de *Nontron* par les huguenots eut lieu le 7 juin 1569, et non en 1570.

Les calvinistes campèrent au sud-est de cette ville près de la route conduisant à *Chalus* et sur le plateau où se trouve l'enclos de l'hospice actuel, lequel plateau prit, à partir de cette époque, le nom de *Terre-de-l'Amiral*, et la colline où il se trouve celui de *Puy-aux-Loups*, en patois : *Pouyouloux*, d'après divers actes des XVIIe et XVIIIe siècles, pendant que les terrains adjacents recevaient la dénomination caractéristique de *Mataguerre* (grand combat), conservée par le cadastre.

L'assaut.

... Nontron attendait l'heure de l'assaut. Cependant les vivres diminuaient ; les bébés pleuraient, les chèvres de la rue Noire qui ne vagabondaient plus sur les pentes gazonnées retenant leur lait... Par une sombre nuit, un cortège fantomatique glisse à travers la ville. – Les chevriers ont bâillonné leurs bêtes apeurées, les maintenant nerveusement ; ils leur ont attaché à la queue une étoupe imbibée d'huile ; ils sont armés, d'autres formes se joignent à eux, les veilleurs consentent à ouvrir les portes... Les étoupes sont enflammées : poussant les chèvres vers les tentes, tous s'élancent en vociférant ! – Les soldats qui sortent sont frappés à coup de fourche ou de glaive, et ne sont pas loin de croire à une manifestation diabolique ; c'est un sauve-qui-peut général. Poursuivis dans la nuit complice, les hérétiques se réfugient sur le mamelon voisin (sous le cimetière actuel). Un combat acharné se déroule jusqu'à l'aube, les Nontronnais se repliant vite pour retrouver l'abri de leurs murailles.

Mais le siège est mené furieusement. Que peut le courage contre le nombre ? La ville est conquise ; les quatre-vingts hommes qui composent la garnison sont passés au fil de l'épée. La rue Noire devint la rue des Chèvres.

Au surplus, les troupes calvinistes ne reparurent plus devant Nontron, qui, en 1575, devint un lieu de refuge pour une partie des habitants de Périgueux, après la surprise de cette ville par **Langoiran** et **Vivans**, le 6 Août de cette année, ainsi qu'il résulte de cet extrait du manuscrit de **Jean de Chillaud**, seigneur des Fieux :

« Du sixiesme d'aoust 1575, prinse de Périgueux par les huguenots, commandés par le sieur de Langoiran, par surprise et trahison de divers personnages, et entr'autres de François Faure, sieur de Lussas... Les habitants catholiques qui en avoient été chassés et qui sortoient à mesure qu'ils avoient payé leur rançon, sans prendre autre chose de leurs biens et se réfugeoient en lieux circonvoisins pour y vivre en assurance, ainsi que leurs commoditez leur pouvoient permettre, ainsy aux villes de Brantolme, Nontron... »

Pendant la Ligue, de 1576 à 1593, les protestants et les ligueurs, disent les historiens, furent plusieurs fois débusqués de *Nontron*, notamment par d'**Epéron**, qui s'en empara définitivement en 1589 et en *démantela les fortifications*.



b) les environs

Après la défaite de l'armée royale et catholique à La Roche L'Abeille, en Limousin, le 24 juin 1569, l'armée calviniste composée des troupes de l'amiral **Coligny** et d'un corps de reîtres allemands, détacha un bataillon de ces derniers pour piller diverses abbayes. En route les soldats de **Coligny**, avant de prendre *Nontron*, font une incursion sacrilège dans l'église de *Pluviers*, brisant autel et statues...

Le donjon de *Piégut* se rit de leur fureur.

A *Bussière-Badil* en 1581 la guerre autant civile que religieuse bat son plein. Le « fanatisme » protestant s'acharne auprès des églises catholiques et particulièrement auprès des statues. Nous soupçonnons la Vierge du sanctuaire primitif, objet de vénération au XI^e siècle d'avoir été victime de la guerre huguenote. Elle a été remplacée par la Vierge dorée de **Mathieu Dionyse**, sculpteur du Mans (1581)

Quant aux événements militaires dont le bourg de *Bussière* a pu être le théâtre, rien de certain sinon que **M. de Verneilh** « fait remonter aux guerres de Religion l'exhaussement de l'église de cinq pieds environ au dessus du cordon de modillons avec des espèces de créneaux... »

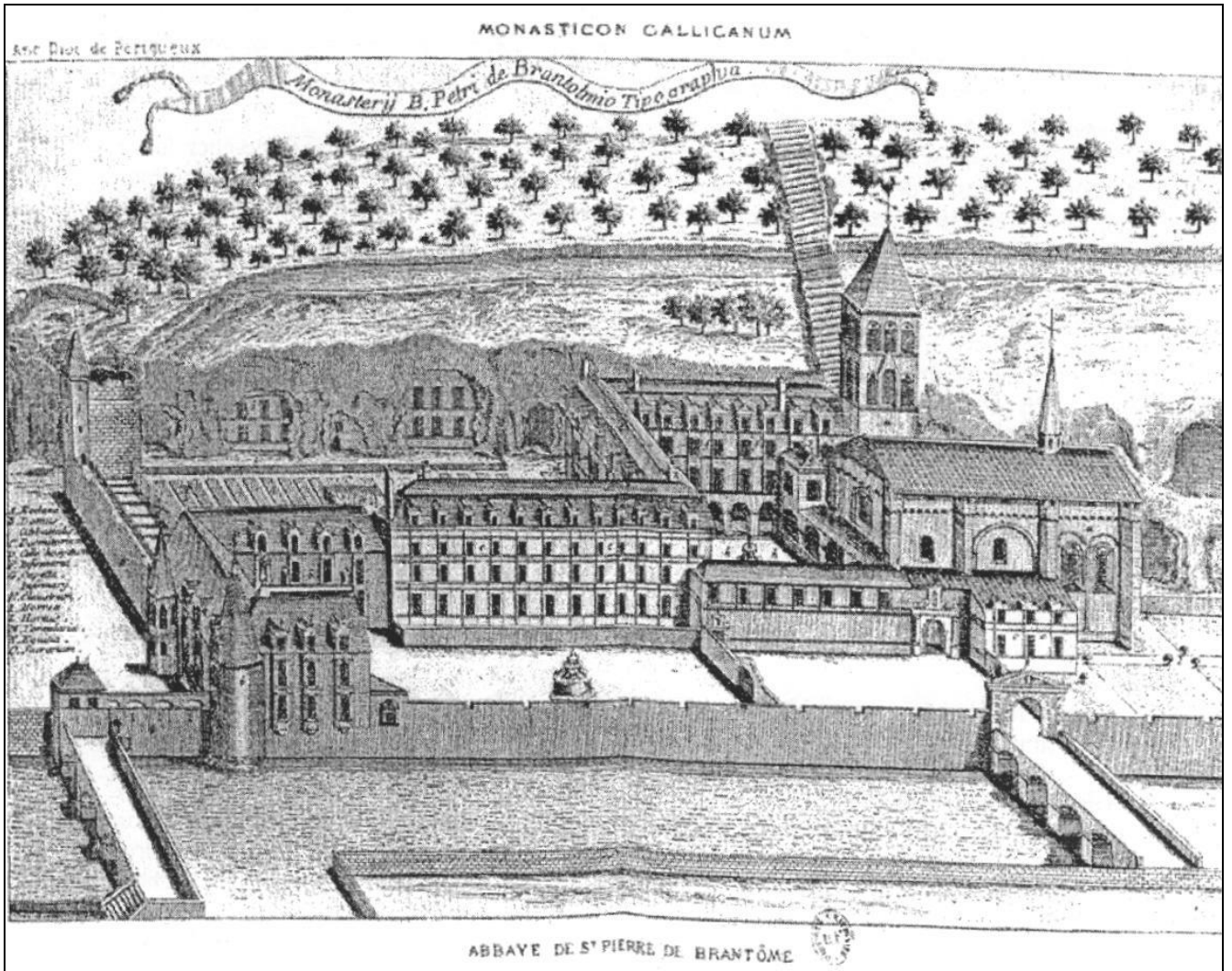
5 – Roche l'Abeille en Limousin.

Brissac, Pompadour, Bientôt d'Andelot⁷ ... pour ne citer que les plus illustres ! La guerre et son cortège de blessures et de fièvres éclaircissent les rangs. **Strozzi**, l'ami « parfait », en profite pleinement. Ni **Brissac** ni d'**Andelot** ne lui porteront plus jamais ombrage. Le voici promu désormais colonel général des bandes françaises, sans rival et sans égal. Une belle occasion de mettre à l'épreuve sa promotion lui est donnée à la fin juin 1569 : arrêter coûte que coûte l'avance forcenée des reîtres qui ont fait, le 11 juin, leur jonction avec les soldats de **Coligny** à *Saint-Yrieix*, au sud de *Limoges*.

Le duc d'**Anjou** s'est retranché sur les hauteurs de la *Roche-L'Abeille*, à quelques lieues au nord de l'armée des protestants. **Strozzi** et son infanterie campent à proximité dans un vallon. C'est là que **Coligny** les surprend. Le bilan est terrible pour les arquebusiers de l'ami « parfait » : vingt-deux officiers, huit cents soldats y trouvent la mort. Le capitaine **Saint-Loup**, qui jusqu'au bout a protégé son colonel, meurt à sa place. **Strozzi** a la chance d'être fait prisonnier. Le ciel lui-même s'acharne sur les survivants. « Une grande ravine [averse] d'eau », « espesse », « menue », « impétueuse », noie les arquebuses et livre à la cavalerie adverse l'infanterie impuissante des derniers Strozziens. A la *Roche-L'Abeille*, les protestants avaient pris leur revanche sur *Jarnac*.

6 – La patrie de Brantôme.

Grossie de ses renforts mercenaires et indisciplinés, l'armée de **Coligny** s'installait en pays conquis dans la patrie de **Brantôme**. L'occasion lui était donnée de chercher des coupables pour les punir du harcèlement infligé aux soldats du capitaine **Mouvans** après la défaite de *Chante-Géline*. Horrible châtimement à retardement et carnage affreux de paysans qui jonchent le sol : « en un chasteau de la *Chapelle-Faucher*, près de moy, il en fut tué de sang froid dans une salle deux cens soixante, après avoir esté gardés un jour ». Le spectacle qu'a vu **Brantôme** multiplie la souffrance du paysan supplicié que **Montaigne** a lui aussi rencontré dans sa patrie périgourdine : « j'en ay veu un, laissé pour mort tout nud dans un fossé, ayant le col tout meurtry et enflé d'un licol qui y pendoit encore, avec lequel on l'avoit tirassé toute la nuict à la queue d'un cheval, le corps percé en cent lieux à coups de dague, qu'on luy avoit donné non pas pour le tuer, mais pour luy faire de la douleur et de la crainte ».



L'abbaye de Brantôme vue par une estampe du XVIIe siècle.

Au moment du massacre de *La Chapelle-Faucher*, **Brantôme** est malade chez lui, à l'affût des bruits et des nouvelles, et dans l'attente anxieuse de l'arrivée des protestants. Pour lui, l'essentiel est de garantir de la tourmente sa précieuse abbaye. Il y réside depuis qu'une méchante fièvre quarte contractée à *Jarnac* et traînée à *Mussidan* l'a contraint à regagner le bercail. Voilà pourquoi il a raté l'occasion de s'illustrer à *La Roche-L'Abeille*. La gloire de **Saint-Loup**, mort pour **Strozzi**, n'est pas pour lui. De même il n'a pas vécu la capture de l'ami « parfait ». Au moment de la plus dure épreuve des Strozziens, le cadet des **Bourdeille** était en congé de maladie.

En cette terrible année 1569, ce n'est pas un déshonneur. Une « fièvre pestilentielle » ravage les armées et les villes assiégées. Personne n'est « épargné de la contagion du mauvais air ».

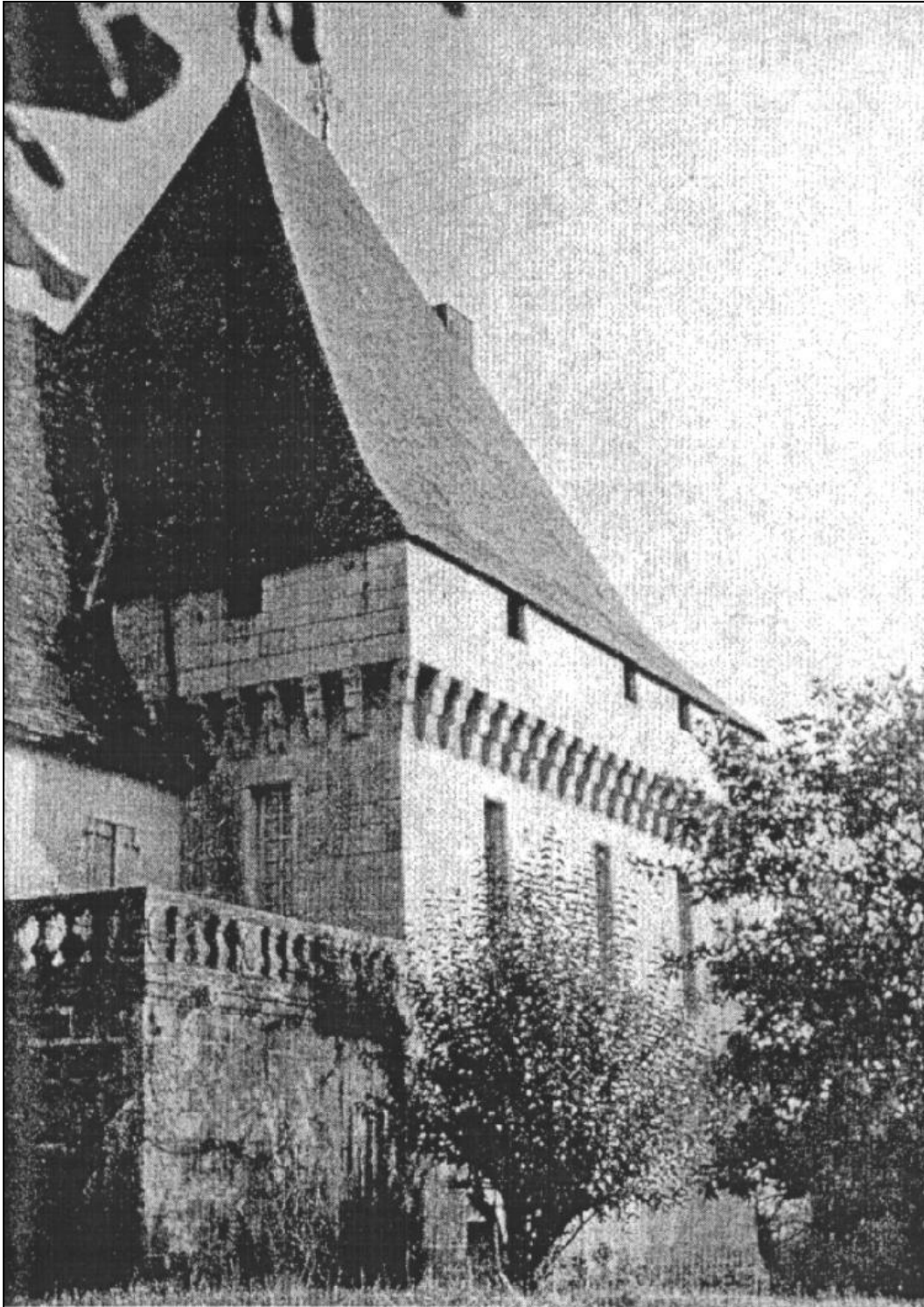
C'est pourtant la première fois que **Brantôme** se dit malade et il lui faudra dix mois pour se défaire de cette « grosse fièvre quarte ». Jusqu'alors, il n'avait connu que des maux accidentels assortis de remèdes providentiels : du lait de femme pour le guérir de la légère blessure reçue en Italie et des herbes de l'apothicaire de la reine d'Espagne pour le soulager d'une rage de dents. A présent le voilà devenu plus fragile et plus exposé aux récives. Un nouvel accès de fièvre le clouera au lit en 1575 au plus fort des turbulences de **Bussy d'Amboise**.

Mais rien de comparable avec les rechutes d'un **Monluc** dont les accès surviennent – est-ce simple coïncidence ? – quand les forces de l'adversaire l'emportent sur les siennes.

Fiévreux, dolent, reclus sur ses terres, **Brantôme** reçoit chez lui, en juillet 1569, la visite des plus grands princes rebelles de son temps : le jeune **Henri de Navarre** et **Coligny**, bientôt rejoints par le **prince d'Orange** et son frère, **Ludovic Nassau**. Pour quelques jours l'abbaye est un rendez-vous de l'histoire. Offrir l'hospitalité, même forcée, à ses adversaires, est-ce un bon moyen de gagner quelques soupçons de gloire ? **Brantôme** n'eut pas le choix, ses adversaires s'imposèrent chez lui.

Car l'armée protestante avait besoin elle aussi de se reposer. **La Noue**⁸ donne l'explication la plus plausible de cette halte en Périgord : « Après le départ de la Roche Labelle [*La Roche L'abeille*], les deux armées n'avoient pas moins de besoin et d'envie l'une que l'autre de s'aller rafraîchir en un bon païs, plus gras que le Limosin, [...] ce qui causa qu'elles se reculèrent, tirans vers les quartiers moins mangés. » « Moins mangés », c'est à dire moins pillés... Avant de faire étape dans la verdoyante vallée de la Dronne, un havre pour la cavalerie, les troupes ont dévasté tout le nord du Périgord : *Nontron*, *Saint-Pardoux*, *Thiviers* et bientôt *Château-L'Evêque*, sans oublier *La Chapelle-Faucher*. **Brantôme** était cerné et son abbaye menacée plus que toute autre, tellement son passé prestigieux plaçait contre elle. Le cadet des **Bourdeille** joue alors un rôle étonnant. Celui d'un hôte a moitié prisonnier qui se fait fort d'écarter le danger par son art de recevoir.

A vrai dire, il n'est pas tout à fait en présence d'inconnus. Il a déjà abordé l'amiral **Coligny** et il a sûrement joué ou plaisanté avec **Henri de Navarre**. Lui reste à amadouer les « étrangers » : les frères **Nassau**. Peut-être ignorent-ils que **Brantôme** était en Picardie aux côtés du maréchal **de Cossé**¹⁰ pour les refouler vers l'Allemagne ! Leur présence en France n'est pas surprenante. Ils sont venus « aider, favoriser et secourir » leurs coreligionnaires selon les termes d'un traité d'assistance mutuelle signé en août 1568 avec **Condé** et **Coligny**. Tels sont les hôtes princiers de **Brantôme**, moins indésirables que la cohorte de leurs lieutenants et l'immense camp de soldats-mercenaires, de chevaux, de chariots et de munitions, stationnés à proximité. Les souvenirs de **Brantôme** permettent de reconstituer l'accueil et les premiers mots de bienvenue sur le seuil de la vénérable abbaye carolingienne : « Aussi leur fis-je très bonne chère, et que le *roy de Navarre* m'aymoit, et Monsieur l'admiral surtout, à qui j'appartenois de fort près, à cause de Madame l'admiralle sa femme. Bref, j'eus l'occasion grande de me contenter fort d'eux, là où j'avois force de mes bons amis et parens »



Château de Richemont
Tour de la chapelle mortuaire de Brantôme

Il fallait y penser. Brantôme a plus « d'un tour d'escrime » pour protéger son bien le plus précieux. D'abord, il a invoqué les « bons amis » : il s'agit sûrement de **Théligny**⁹ et de **La Noue**. Ensuite il a mentionné sa parenté avec « Madame l'admiralle ». **Coligny** avait en effet épousé en première noces **Charlotte Laval**, descendante du côté maternel de la grande famille des **Daillon**, comme la grand-mère de **Brantôme**. Ce rappel était de nature à rassurer l'amiral, même si le souvenir de sa femme, morte depuis un an à peine, était pénible à évoquer : « son admirable femme tendre et pieuse, un cœur plein de pitié », écrit **Michelet**.

Entre **Brantôme** et ses convives, il y eut d'autres thèmes de conversation dans les jardins de l'abbaye. **Brantôme** prétend avoir apprivoisé **Ludovic Nassau**⁴ d'un naturel plus gai que son frère surnommé à bon escient « le Taciturne » tellement farouche était sa volonté de vaincre. Avec lui, **Brantôme** s'est entretenu d'un problème crucial et commun à toutes les armées du temps : le recrutement de mercenaires étrangers, adeptes de l'infâme « picorée » ou de la débandade organisée, faute de solde.

Avec **Coligny**, **Brantôme** osa aborder un sujet tabou et d'une actualité dramatique : le massacre des paysans au château de la *Chapelle-Faucher*, quelques jours ou quelques heures avant que l'armée protestante ne s'installe sur ses terres. **Brantôme** n'a pas attaqué de front. Il s'est contenté d'orienter la conversation vers un domaine où **Coligny** avait bien œuvré comme colonel général de l'infanterie de France, celui de la discipline. **Brantôme** ne ménage pas ses louanges à l'égard des ordonnances de l'amiral qui ont permis d'instaurer l'ordre et l'obéissance, « car auparavant ce n'estoit que pilleries, voleries, briganderies, rançonnemens, meurtres, querelles et paillardises parmy les bandes ».

Alors pourquoi le « carnage » de La Chapelle-Faucher ? **Coligny** s'est justifié une première fois : « et pour ce, me dist-il, qu'il vouloit faire lesdits paisans sages pour telles tueries et cruautés, comme il avoit fait les Anglois devant Bouloigne ».

La réponse est claire : à la cruauté, l'amiral a répondu par la cruauté, traitant les paysans à l'égal des soldats ennemis.

Brantôme a cherché et trouvé la parade. A ses yeux, le châtement avait bien trop tardé et les paysans enfermés dans la grande salle du château n'étaient pas les coupables du massacre des soldats de Mouvans. L'argument n'a pas convaincu **Coligny** : « il me respondit que c'estoit en mesme patrie, et que tous estoient mesme paisans périgordins, et que l'exemple en demouroit à tous, et la crainte de n'y tourner plus ».

Réponse définitive qui ne souffre aucune répartition surtout de la part d'un hôte à moitié prisonnier. Il reste à l'actif du cadet des Bourdeille d'avoir eu le courage de plaider pour ses compatriotes. Comme s'il revoyait, image surgie de sa petite enfance, les prisonniers du donjon de *Bourdeilles* condamnés pour s'être révoltés contre la gabelle en 1545. Son père s'était incliné devant la volonté du roi et s'était contenté de ronger son frein en silence ou en famille... Le cadet des **Bourdeille** a fait mieux, même si son intervention est venue trop tard. Il a eu le courage d'aller vers celui qui avait pris la responsabilité de faire des paysans périgourdins un exemple pour les autres.

Coligny a tenu parole et fait régner une discipline de fer parmi les troupes stationnées à Brantôme. La tempête a épargné l'abbaye. Les princes rebelles s'en sont allés fin juillet assiéger *Poitiers*. L'abbé commendataire **Pierre de Bourdeille** a été le meilleur gardien du bien sacré dont il était dépositaire.

Une nouvelle fois l'abbaye recevra la visite des princes réformés. Une nouvelle fois elle en sortira indemne. **Brantôme** n'est pas peu fier de dresser l'inventaire inutile des dégâts qui n'ont pas été commis ! Mais il n'est plus là pour recevoir ses hôtes de passage. Il a regagné l'armée de **Monsieur**. Nous sommes à la mi-octobre 1569 et les protestants viennent d'être battus à *Moncontour*. Les catholiques tenaient leur revanche de *La Roche-L'Abeille*. Ils tenaient aussi un prisonnier de marque en la personne de **La Noue**, préservé par le **duc d'Anjou** d'une exécution

expéditive. Car **Monsieur** avait appris à être précautionneux. Il savait que **La Noue** était une valeur sûre et serait, le moment venu, bon à échanger contre **Strozzi** ! Ironie du sort ! La libération de l'ami « parfait » dépendait de la capture d'un autre ami de **Brantôme**...

Une nouvelle fois **Coligny** avait réussi malgré une cruelle blessure au visage à replier ses troupes. « Avec les restes de la grande armée », il s'apprête à accomplir durant l'hiver 1569 et le printemps 1570 une « prodigieuse et terrifiante » retraite dans le midi et l'est du royaume. Elle commence par le Périgord et dure trois jours.

« Je lui ai ouï dire, que les plus grandes peines qu'il a eu jamais en ses armées... c'était de contenter les reîtres ... Il jura ... qu'il ne se chargerait jamais d'une si grande troupe de reîtres, qui plutôt donnait la loi qu'elle ne la recevait. Il les détourna subtilement et les délogea de Saintonge. Car leur faisant accroire force belles choses, il leur fit faire en trois jours trente lieues fort grandes. La première journée leur fut de Barbezieux à Brantôme et à l'entour, là où il y a douze à treize bonnes lieues ; le lendemain à Montignac où il y a huit grandes lieues, et le lendemain en fit autant par delà la Dordogne. Si bien qu'en trois jours il leur fit faire ces trente lieues, et leur fit passer les rivières de la Dronne, de l'Sole, de la Vézère et de la Dordogne, et grosses rivières, tant de leur naturel, que pour les pluies de l'hiver desquelles elles s'étaient enflées beaucoup. Telles traittes les harassèrent de telle façon qu'on les suivait par les pistes de leurs chevaux las et boiteux, qu'on trouvait par les chemins si très tant abattus que la plupart, et eux, et les paysans même les laissaient à l'abandon, pour les voir en un tel état. Qui aura vu ce marcher trouvera que c'est un grand miracle que monsieur l'admiral put réduire ces messieurs les reîtres à un tel, voire extravagant devoir de guerre. »

La guerre refluit vers le Midi et délaissait pour un temps la patrie de **Brantôme**. A l'ouest, des villes résistaient encore pour garantir la retraite de **Coligny** en retenant sur place l'armée royale. Dans *Saint-Jean-d'Angély* s'illustra le capitaine huguenot **Clermont de Pilles**. Sa défense freina et brisa l'élan gagné par les catholiques à *Moncontour*. **Brantôme** apprécie la valeur de cet adversaire. N'était-il pas lui aussi Périgordin ?

Brantôme est avare de renseignements sur sa convalescence et son retour à la vie militaire. Il n'a pas pris part à la défense de *Poitiers* assiégée tout l'été par l'armée de **Coligny**, même si certains de ses soldats étaient présents dans la ville. Aucun souvenir personnel n'apporte la preuve de sa participation, début octobre, à la bataille de *Moncontour*. Par contre, il a des chances d'avoir assisté, à l'issue du siège de *Saint-Jean-d'Angély*, à la fameuse colère de **Biron**¹¹ lorsque leurs soldats osèrent s'en prendre aux héroïques défenseurs de la cité : « Il tourna la teste aussitost et mit l'épée au poing ; et cuyda tout tuer des troupes qui estoient en haye, deçà, delà, pour faire passer les autres, et en estropia une infinité. »

Rentré prudemment dans le cours de la guerre, **Brantôme** a eu tout loisir d'observer la vie du camp comme il aime à le faire.



1 - **Coligny** - Gaspard de Chatillon, amiral de... Chef des protestants après le décès du prince de Condé, Louis 1^{er} de Bourbon, à la bataille de Jacnac.

2 - **Monluc** ou Montluc - Blaise de Lasseran Massecome, seigneur de ... Maréchal de France.

- 3 - **Duc de Montpensier** - Le duc d'Anjou (futur Henri III), trop jeune pour commander l'armée royale est remplacé par un conseil de guerre composé des ducs de Montpensier, de Nemours, de Cossé..
- 4 - **Prince d'orange** - Guillaume 1^{er} le Taciturne, de la maison de **Nassau**, grande famille originaire de Rhénanie, Stathouder de Hollande, sa descendance (Guillaume III) prendra le trône d'Angleterre ; frère : **Ludovic Nassau**.
- 5 - **Brissac** - Catholique. Grand Maître de l'artillerie et maréchal de France, a repris Le Havre aux Anglais en 1563
- 6 - **Pierre Strozzi** - Catholique. Grande famille florentine rivale des Médicis, a eu un commandement important dans l'armée catholique. Fils de Filippo Strozzi. Filippo avait épousé Clarice de Médicis, sœur de Laurent, duc de Florence et père de Catherine de Médicis. Cette alliance faisait de la reine de France, la cousine de l'ami « parfait » du cadet des Bourdeille.
- 7 - **D'Andelot** - François de Coligny dit d'Andelot, fils de Gaspard 1^{er} de Coligny et frère de Gaspard II dit l'amiral de Coligny. Chef militaire et politique.
- 8 - **François de La Noue** - dit « Bras de fer. » Gentilhomme français calviniste, fut lieutenant de Gaspard de Coligny. Se rallia à Henry IV. Rédigea l'histoire des 3 premières Guerres de Religion (discours politique et militaire 1587).
- 9 - **Théligny** - Huguenot. Compagnon d'arme de François de La Noue.
- 10 - **De Cossé** - Arthur, duc de... voir 3.
- 11 - **Biron** - Chef de l'armée catholique du Roi, commanda entre-autre le siège de Saint-Jean-d'Angély.

ROCHERS DE
LÉGENDE
DU CHAOS GRANITIQUE
DE PIÉGUT-PLUVIERS

COMMUNES D'AUGIGNAC ET SAINT-
ESTÈPHE

Conférence de Bernadette Dumas-Oklé

Le jeudi 4 décembre 2003

Mon propos est un témoignage de ma découverte du pays granitique dans les années 1970.

Etant née à *Mayac*, en *Dordogne*, sur la ligne de crête qui sépare deux rivières, l'*Isle* et l'*Auvézère*, en plein causse calcaire, vous pouvez imaginer ma surprise en arrivant à *Augignac*.

Passer des chênes rabougris, des genévriers, des pelouses roses des truffiers et d'une vue sur l'horizon à 360° aux châtaigniers et chênes majestueux filtrant la lumière à travers leur épaisse frondaison et une vue au ras de la mousse où sourd une fontaine, représente un vrai choc culturel.

J'ai transcendé cette différence et suis entrée « *en pays de granit* » grâce à ce que les gens du pays ont pu me dire et m'apprendre. C'est cette approche que je vous livre.

Les boules et le chaos granitique.

Les blocs granitiques de *Roche Eyzido*, *Popperdu*, *Roche foulée*, *Pierre Tanche*, *Roc Branlant* et *Chapelet du diable* font partie du vaste massif granitique de *Piégut-Pluviers* sur les communes d'*Augignac* et de *Saint-Estèphe*.

Leur origine date de la fin de l'orogénèse hercynienne. Ils se sont formés au moment du plissement des montagnes du *Massif Central*, soit à l'ère secondaire, il y a 250 millions d'années.

Alors le magma remonte vers la couche terrestre en métamorphisant les roches à son contact, puis il refroidit lentement et cristallise en granit.

Des millions d'années plus tard, après érosion, le granit et son auréole de métamorphisme sont visibles en surface. On remarque en se promenant des boules de granit un peu partout, dans les prés, au sommet des collines dans les bois...

Mais il peut y avoir aussi une autre évolution en chaos granitique. Le bloc de granit se trouve sous la couche terrestre et au fil du temps, sous l'action conjuguée de l'eau et du gaz carbonique, se crée un réseau de diaclases. Les fentes s'agrandissent, l'eau draine l'arène granitique et sépare le bloc en plusieurs boules qui roulent les unes sur les autres.

Le granit est composé de quartz, de mica et de feldspath. Il est d'une variété infinie dans ses couleurs rose, bleu, noir et son grain va du grossier au plus fin.

Les maçons tailleurs de granit ont, jusque dans les années 60, taillé blocs et boules pour l'habitat, les bâtiments de ferme, les ponts, les abreuvoirs. Ils ont aussi utilisé l'arène granitique pour faire leur mortier, ce qui donne une couleur rosée et ocrée au crépis local.

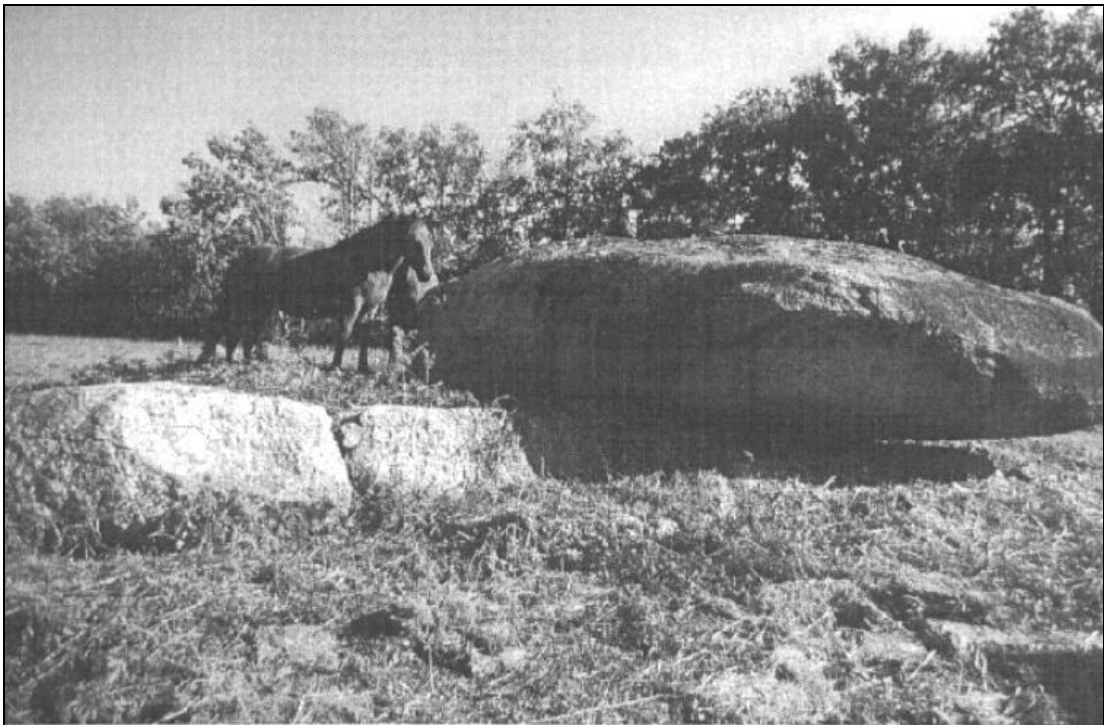
La naissance des légendes

Mon initiatrice en légendes se nomme **Félicie Brouillet**. Elle est née à *Augignac* en 1907 et nous a quittés trop tôt en 1982. Elle a passé son enfance dans le giron d'artisans-artistes, son grand-père forgeron et son père tailleur de pierre, sculpteur et peintre. En 1937, elle fait paraître un ouvrage intitulé « *Légendes, contes et récits du Périgord-Limousin* ». En 1956 elle entre au groupe des *Veilhadours de Sen-Jonio*.

Très liée avec l'historien du Périgord, **Georges Rocal**, elle l'a aidé dans ses recherches et de ce fait est devenue très populaire dans le *Nontronnais* où elle a animé de nombreuses soirées en langue occitane. Elle a édité six disques sous le pseudonyme de « **Aurelha de lebre** ».

Tout au long de sa vie, elle a recueilli des témoignages authentiques et on peut penser qu'elle avait en mémoire le livre de **P.H. Ribaud de Laugardière** : « la monographie de la ville et du canton de Nontron » (Pages 7 à 11). Ce dernier y décrit les mêmes blocs granitiques en soulignant leur origine celte et une probable intervention de l'homme dans leur assemblage, sans négliger toutefois l'interprétation naturelle.

Une chose est certaine, ces lieux sont chargés de mémoire et magiques. Ils n'ont pu laisser l'homme indifférent, lieux symboles de vie, de force et de tourment, ils peuvent faire naître toutes les légendes. Laissons-nous envoûter.



Roche foulée



Popperdu

Roche foulée.

Située sur la commune d'*Augignac*, sur un site privé, *Roche foulée* se trouve en bordure du chemin qui mène au village qui porte le même nom, au beau milieu d'un pré. Il ressemble à un énorme béret et repose sur un bloc plus important recouvert de terre.

Des chevaux paissent librement autour et, facétie du réel, on pourrait imaginer que l'un d'eux a sauté sur le rocher, pourquoi pas un soir de sabbat ! En tout cas, l'empreinte d'un sabot de cheval y est bien visible. Et s'il s'agissait simplement d'une érosion plus forte à cet endroit où les composants minéraux de mica et de quartz plus grossiers et plus sensibles aux conditions climatiques se sont égrenés ? Sûrement, mais on retrouve le même phénomène sur *Pierre Tanche* et on peut ainsi imaginer un chevalier sur son destrier titanesque chevauchant la forêt à la recherche éperdue de sa Belle...

Pop perdu

Situé sur la commune d'*Augignac* sur un site privé. Dans les années 80, **Jean Laforge** maire a amorcé un projet de valorisation du site qui n'a pas abouti. Il s'est fait photographe sur le bloc avec son Conseil municipal récemment élu pour donner force et racines aux futures réalisations de la commune !... En fait et surtout pour marquer son appartenance à ce lieu qui se trouve en limite avec *Nontron*. Ces querelles non dénuées d'affection prouvent bien que cet endroit est un symbole.

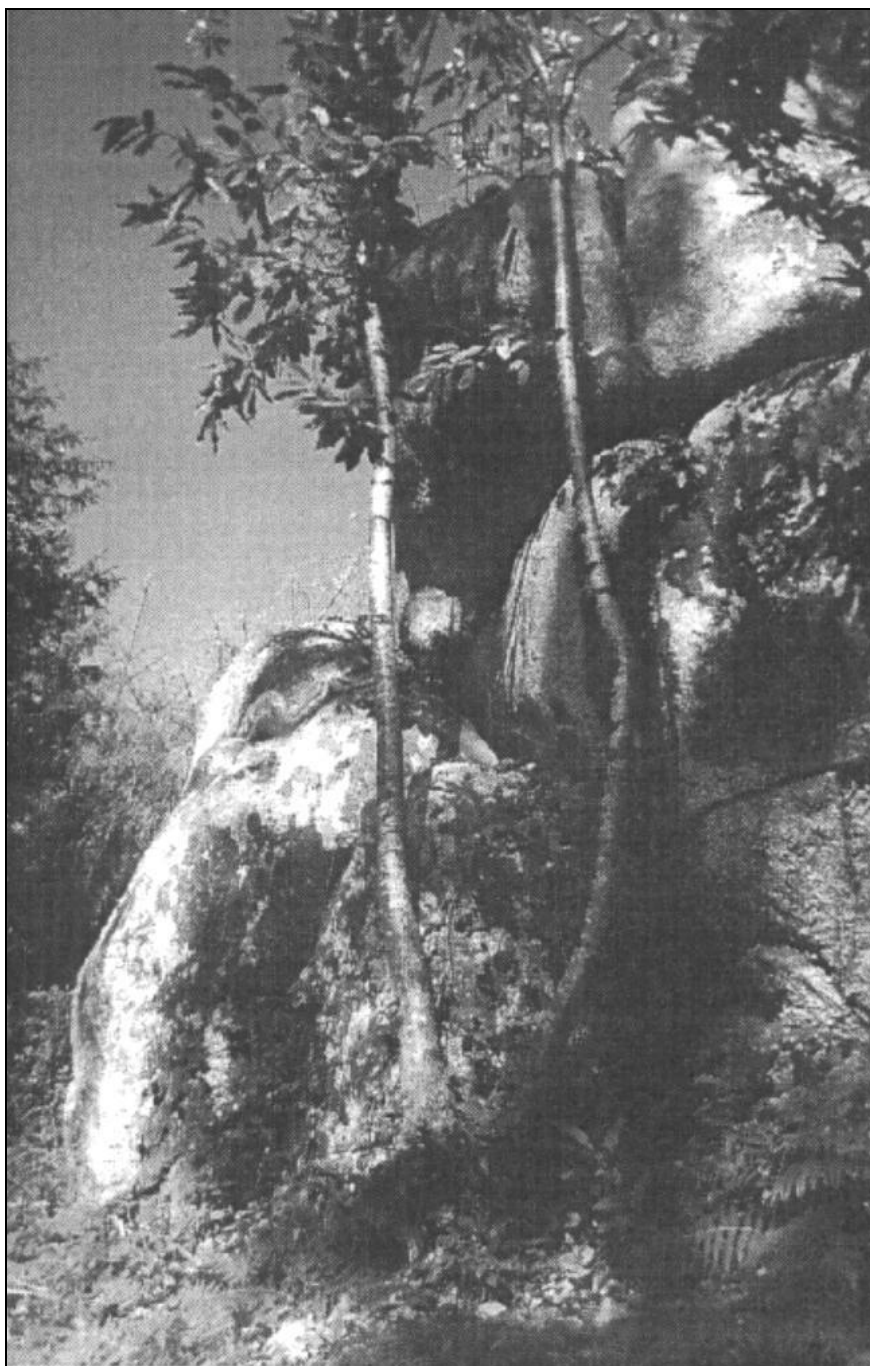
On y accède par un chemin situé à droite après la menuiserie Mathis du village de *Pop perdu*. Et le chemin descend, descend jusqu'à la petite vallée du pré des *Fades*. *Pop perdu* est un amas de petits blocs couronnés par une énorme galette qui oscille lorsqu'on danse dessus. Sa beauté n'est pas immédiatement frappante mais plus on en fait le tour, plus on se sent imprégné de nature pure et ... peu à peu on discerne le petit « riu » qui dévale de la colline en aplomb, on sent le châtaignier, le chêne et le merisier qui ont grandi près de son flanc et, dans le pré en perspective, on peut imaginer les 'fads' dans la brume au petit matin.

Roche Eyzido

Située sur la commune d'*Augignac* et propriété de la commune, *Roche Eyzido* se trouve sur la gauche du GR4 et à 1 km du château d'eau d'*Augignac* en direction d'*Abjat*. Cette superposition de blocs d'une hauteur de 6 m se trouve aujourd'hui engloutie dans les bois, mais il y a à peine 50 ans, il servait de borne géante aux riverains. Elle était visible de très loin, plantée au milieu des prés.

Les enfants y amenaient paître les chèvres, l'un d'entre eux **Pierrot Latère** eut un jour une grande frayeur. Un de ses chevreaux était monté au sommet, lorsqu'il le vit le gamin s'enfuit vers chez lui en pleurant et courant chercher ses parents afin d'éviter une grosse réprimande.

Autour de *Roche Eyzido*, dans un rayon de 500m se trouvent d'énormes boules bien rondes, seules ou en groupe. Certaines personnes de la commune pensent qu'il a pu y avoir un village celte, **Félicie Brouillet** elle, relate la légende de la *Bergère de Peyro-Carteu* à l'époque où les chèvres étaient des moutons.



Roche Eyzide

La Bergère de « Peyro-Cartou »

Du Montronnais si riche en histoire, connaissez-vous les légendes ? Écoutez parler les arbres, jaser les ruisselets. Ils murmurent des secrets millénaires à leur confident, le ciel. La brise les répète aux oreilles profanes ; la musique en est douce, mais combien peu nombreux sont ceux qui la savent traduire. Rocs majestueux, dressés en sentinelles au bord d'une très ancienne voie envahie par les ronces, ruines, gorges sauvages, pierres branlantes, réveillent au tréfonds de l'âme paysanne d'ancestrales coutumes, de lointains souvenirs toujours vivaces, auxquels s'ajoute le charme des légendes.

Le promeneur étranger éprouve le besoin de se recueillir, face à ces témoins du passé. Il songe que si l'homme fragile disparaît, les rochers aux formes tourmentées présentent leurs flancs indestructibles aux éléments déchaînés.

Du sommet de la colline de « Peyro-Cartou », où de mémoire de chasseur le lièvre aime à gîter, le regard s'étend au loin, découvrir dans une ligne verdoyante les clochers de Savignac, Champs-Romain, Abjat, etc. ... Les derniers promontoires du Limousin ondulent à l'est en vagues bleues. L'espace vibre d'un bruissement de marée montante, lorsque le vent agite les feuilles satinées des châtaigniers.

Partant de la croix des Châteaux, prenez le sentier – caché sous un dôme de feuillages – qui fut autrefois la route de Limoges à Montrou. Suivez-le tout droit, jusqu'en haut du « terme » (1).

Le terrain, trop maigre pour être cultivé, a servi de tout temps à mener paître les bêtes.

Il y a de cela des siècles, une jeune bergère gardait des montons. La légende la pare de lourdes tresses d'or bruni et la dépeint très belle. Elle était protégée par les « fades » (2). Du matin au soir, en haut de la lande, elle rêvait en regardant courir les nuages. Son troupeau ne s'écartant guère, elle n'avait autre chose à faire qu'à scruter l'horizon et suivre des yeux le vol des oiseaux.

Sa nourriture se composait de « tourteau » (3) et de miel. Un jour qu'elle prenait son repas assise au milieu des bruyères, entourée des moutons paissant tranquillement, elle fut surprise par une bande de loups affamés, qui s'apprêtaient à la dévorer, ainsi que son troupeau.

Mais les bons génies de la forêt veillaient. Ils envoyèrent les « fades » qui, ne pouvant arrêter l'élan des fauves, changèrent en pierre la bergère, son chien et ses moutons.

Vous pourrez les voir, tout en haut de la butte : la bergère est figée avec son « tourteau » à la main, près d'elle veille un chien fidèle et les moutons sont éparés dans le taillis.

Dans ces rochers bizarrement assemblés, un archéologue reconnut récemment une sépulture gauloise. Sous la grande dalle de granit repose sans doute la bergère aux lourdes nattes de la légende.

(1) Colline. Il y a dans la commune d'Augignac le Terme de la Vigne, le Terme du Fayard.

(2) Fées.

(3) Petit pain qu'on faisait autrefois avec le reste de la pâte, collé au pétrin. On appelait cette pâte : « lou rajoma » (rajo : à côté, touchant ; ma : maie, pétrin) ; elle était très riche en gluten.



Le roc de Pierre Tanche

Pierre Tanche

Situé sur la commune d'Augignac, au village de la *Baufarée*, sur un site privé, *Pierre Tanche* est sans doute le plus gros monobloc de granit rose de la région. Voilà ce qu'écrit **Robert Tétaud**, propriétaire du site du *Saut du Chalard à Champs-Romain*, à son sujet :

« Le dôme monolithique de granit de *Pierre Tanche* est à peu près à la même altitude que *Piégut*, de son sommet on voit la tour. Il domine une zone boisée entourée de bruyères. Il est posé comme un gros gâteau de 5 à 6 mètres de haut. Il est accessible sans grand effort, sauf sur une des faces abrupte et verticale.

L'érosion a sculpté des formes où l'imagination peut trouver des formes d'animaux et de petites cavités de quelques quinze centimètres. On peut y voir 'la main du diable'. Les fissures qui par endroit dessinent comme un appareillage de pierres ajustées sont des diaclases accentuées par l'érosion. L'érosion sur le dôme est de type tropical datable de l'époque du passage de l'éocène à l'oligocène, à peu près 20 millions d'années. L'environnement humide et chaud a attaqué la pierre. Certaines cuvettes sont soit des enclaves microgrenues qui existent dans les massifs granitiques, soit le résultat d'une altération plus active à cet endroit. A cette époque, la flore était tropicale – palmiers, fougères, conifères – la faune comprenait l'ancêtre des chevaux, des lémuriers et des mammifères. L'homme était absent puisqu'il n'a que 2 millions d'années. La mer était proche, on peut se référer aux roches calcaires sédimentaires de la Charente. »

Pierre Tanche a aussi sa légende celte « La Vierge de Pierre Tanche. » de **F. Brouillet**.

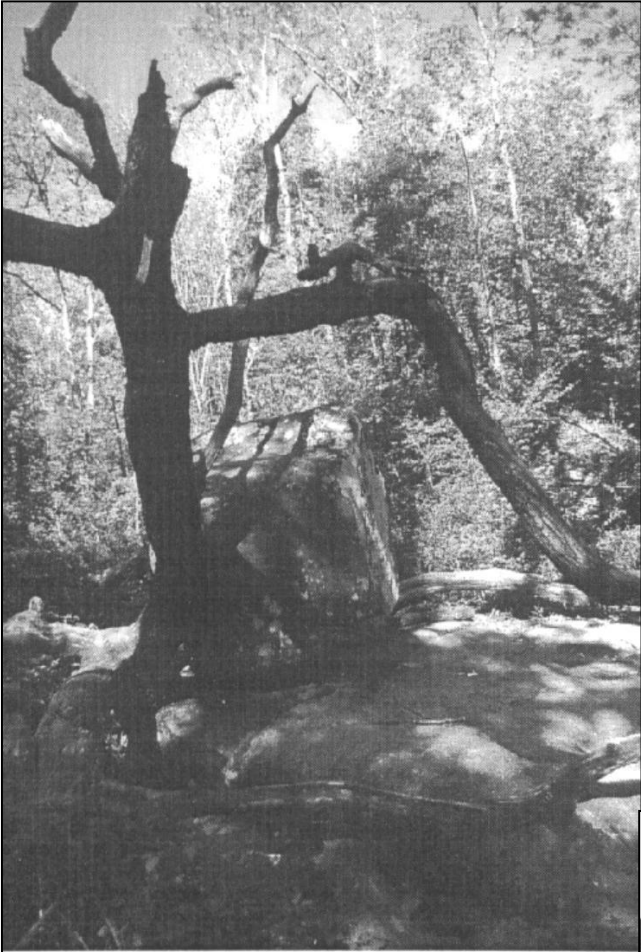
La vierge de « Peyro-Tencho »

Sil y a de cela des millénaires, *Peyro-Tencho* se dressait comme aujourd'hui, en haut de la lande, dominant un paysage de collines boisées.

Celles de Saint-Barthélemy bleues, parées de touffes de pins sombres ; celle où depuis est né *Piégut* ; d'autres vers *Augignac*, *Abjat*, *Montron* et *Angoulême*, formant à l'horizon des tons de gris dégradés. Un minuscule cours d'eau, qui a pris nom : *La Doue*, coulait dans la vallée.

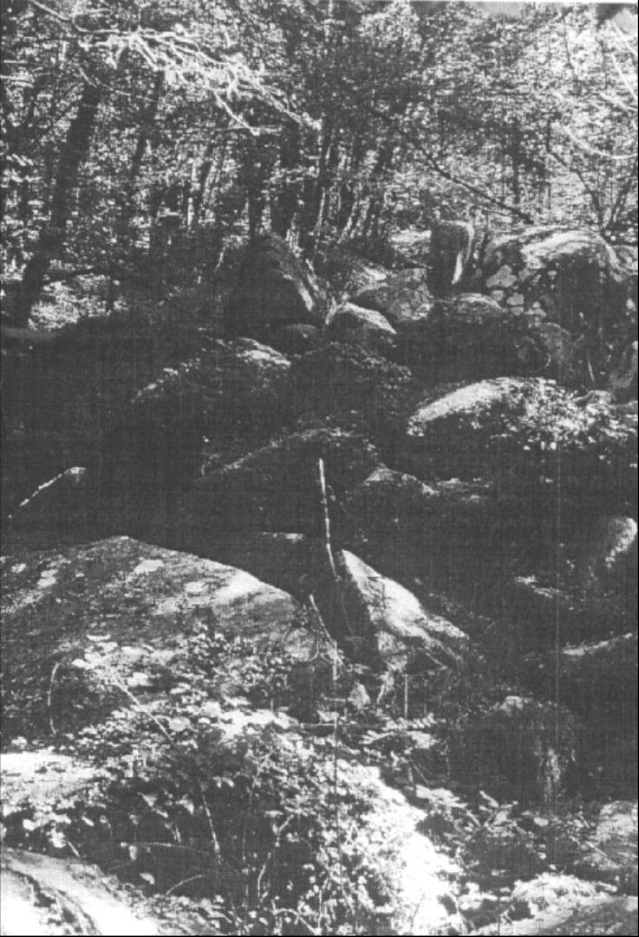
Lorsque le soleil glissait dans les épaisses ramures, mettant dans les clairières ses taches de lumière, *Ryam*, la vierge aux cheveux d'or, venait en cachette se mirer à la source. Elle ornait de fleurs sa magnifique chevelure. Quelquefois, dégrafant les peaux de renard qui la vêtaient, elle jouait dans l'eau transparente, prenant plaisir à contempler ses formes parfaites de jeune déesse. Elle choisissait de préférence le moment où la tribu, partie en chasse, la laissait seule avec les vieillards et les enfants.

Ryam était destinée au sacrifice. Les prêtres un jour la coucheraient sur la froide plate-forme de ce grand-roc, et, au milieu des pierres païennes, des chants barbares et des cris, feraient couler son sang afin d'être agréable aux dieux. Elle savait cela et n'en était nullement effrayée : avant elle, tant de jeunes et belles vierges, d'adolescents superbes avaient donné leur vie sans murmurer. Sa mort apporterait à la tribu une période de chance, les dieux rendraient les hommes plus courageux encore, heureux à la chasse et vainqueurs au combat.



Le Roc Branlant

Le Chapelet du diable



Un jour qu'elle songeait ainsi à la source, caressée par un rayon de soleil et vêtue seulement de l'or de ses tresses dénouées, elle n'entendit pas un léger bruit dans le fourré. C'était un guerrier d'une tribu voisine, égaré à la chasse, surpris et charmé par cette vision irréelle.

Cependant Ryam, n'ayant point deviné une présence étrangère, se mit debout, détendit ses membres souples, se cambra, dressa sa poitrine naissante, leva les bras au ciel, comme pour un hommage à la nature. Puis, craignant la venue toujours possible d'un fauve, elle d'enroula dans ses fourrures et s'enfuit avec la légèreté d'une biche.

Le guerrier revint souvent à la source. Un jour il put parler à la gracieuse fille sans l'effrayer. Comme elle, il était jeune et beau. Ils se virent trois fois et cela suffit pour les unir d'un immense et pur amour.

L'époque des sacrifices était arrivée. Un matin, avant le soleil levant, les prêtres, en grande cérémonie, vinrent chercher la vierge pour l'immoler. Ryam ne voulait plus mourir... Lorsqu'elle sentit le poignard fouiller sa chair, elle envoya éperdument sa pensée vers celui qu'elle aimait. Ses premières lueurs de l'aube éclairèrent un filet pourpre qui s'échappait d'un corps inerte, Ryam n'était plus...

L' amoureux, revenant quelques jours après, attendit en vain la belle aux cheveux d'or. Lorsqu'il apprit la terrible nouvelle, il pensa devenir fou de douleur ; ses sanglots désespérés retentirent dans la forêt. Un fée compatissante apparut et lui dit : « O valeureux guerrier, il ne m'est pas possible de te rendre celle que tu aimes, mais je peux calmer ta peine. Va, tu trouveras Ryam dans la lande, partout où il y a des fleurs. L'or de ses cheveux pare les arbustes qu'on appelle ajoncs ; son sang vermeil a fleuri en clochettes sur des plantes qu'on nomme bruyère ».

La fée avait dit vrai, le malheureux se coucha dans la mousse, près d'une touffe d'ajoncs, pressant sur son cœur un bouquet de bruyère. Tout était silencieux et voilà qu'il entendit une musique merveilleuse. Les clochettes chantaient doucement. Il reconnut la voix de la vierge aux cheveux d'or... Depuis ce temps là, Pierre-Tencho, le mystérieux rocher des sacrifices, est entouré de bruyère et d'ajoncs.

Le Roc Branlant et le Chapelet du diable.

Situé sur la commune de *Saint-Estèphe*, une partie du site est privée, une autre est propriété de la communauté de communes du *Périgord-Vert* granitique. Ce site était avant la tempête de 1999 un lieu féérique de promenade et il va le redevenir grâce à la mobilisation des élus et du *Parc Naturel Régional Périgord-Limousin*.

Après le moulin de *Saint-Estèphe*, on longe la *Doue* au sortir du *Grand Etang*. Le ruisseau coule tranquillement dans les bois, on le voit et soudain c'est la surprise !

Le *Roc Branlant* est là, boule parfaitement dégagée de sa gangue, posée sur une énorme table de granit. Il amorce le chaos fait de centaines de blocs amoncelés qui cachent la *Doue* jusqu'à sa résurgence au *Lac des Cygnes*. Le bruit de l'eau fait parfois penser à un torrent et à des cascades souterraines. La surprise, la fureur, le calme et la douceur, ces mots résonnent l'impression que ressent le visiteur. La nature pure et brute est là, mais depuis que le canal des moines en surplomb du *Chapelet* a été dégagé vers les *Petits Moulins*, la dimension humaine est revenue, une source et un lavoir ont aussi été mis à jour.

Légende « le Novice et le diable » (auteur anonyme ?)

Le Novice et le Diable.

Cette légende, comme beaucoup d'autres, commence par : Il était une fois...

Donc, il était une fois, au village de Badeix une communauté de moines Grandmontains en une belle Abbaye posée dans la verdure. Tous ces moines travaillaient la terre de leur domaine avec presque autant de ferveur que pour la prière qui montait de la chapelle conventuelle aux diverses heures du jour. Parmi tous ces vertueux serviteurs de Dieu il en était un plus parfait encore que ses frères, ce jeune Novice était si pur qu'un soir le Diable s'intéressa à lui tout particulièrement, il décida de le corrompre afin de lui interdire l'élévation dans la hiérarchie du monastère qui l'abritait. Le Cornu entrepris donc de le tenter, toutes ses manœuvres furent vaines, bien que les sept péchés capitaux y fussent passés en revue. En désespoir de cause le Démon eut une idée qui lui sembla géniale : et si le moinillon était peureux, ah ! voilà qui allait arranger ses affaires auprès de son maître de l'Enfer, il allait enfin pouvoir gagner un peu de prestige en achetant une âme à si bas prix !

La nuit venue, notre démon se glissa auprès de la couche du jeune homme et le terrorisa avec ses yeux de braise, sa figure terrible et ses pieds fourchus qui martelaient le sol dallé de la cellule. La panique fit jaillir le Novice hors de son lit, il prit la fuite vers la campagne sans se préoccuper de sa tenue vestimentaire, il partit donc peu couvert avec son chapelet pour seul viatique. Le Diable surpris de la rapidité de réaction de sa victime se mit à courir derrière le pauvre garçon en poussant d'horribles vociférations afin de le clouer sur place pour lui faire vendre sa belle âme pure. Le malheureux à bout de forces et de prières, jeta les perles de son chapelet béni à la face du Malin afin de s'assurer la protection divine, l'objet sacré se brisa en tombant à terre et les perles se dispersèrent en un sentier bordant un ruisseau, il forma ainsi le « Chapelet du Diable ». La plus grosse d'entre elles se posa en équilibre sur le socle rocheux formant le sol à cet endroit, de ce jour on la nomma le « Roc Branlant ».

En voyant arriver vers lui cette pluie de projectiles, peu volumineux, mais éminemment dangereux pour un diable, ce prince de l'Enfer fut à son tour pris de panique et devint l'arroseur arrosé ! Le Novice reprit haleine avant de s'en revenir vers ceux qui l'attendaient avec l'anxiété que l'on devine. Il sortit grandi de l'épreuve, le Diable, lui courut si vite et si loin qu'on ne le revit jamais dans les environs de Saint-Estèphe !

Si vous allez un jour en promenade partant du Grand Etang vers l'Etang des Cygnes, escaladez donc le « Chapelet du Diable » et tordez une pièce sous le « Roc Branlant », il paraît que cela porte bonheur si vous la gardez dans votre poche !

Légende de **Félicie Brouillet** « Le Chapelet du Diable » :



Le menhir de Fixard

La légende du Chapelet du Diable.

Quand Dieu créa le ciel et la terre, il s'attarda dans notre région. Afin de la rendre plus belle, il fit pousser des arbres de toutes espèces, il sillonna les vallées de clairs ruisseaux, il égaya les sous-bois d'innombrables sources. Pour terminer il parsema le pays d'une multitude de rochers.

Ces rocs aux formes bizarres tentèrent le Diable. Il choisit donc ceux qui lui semblèrent les plus beaux, il les dissimula dans son « parpaï », puis il voulut prendre son élan du haut de « Peyre-Tenche » pour aller cacher son butin aux enfers. Ses pieds fourchus frappèrent si fortement le roc que l'on peut encore voir l'empreinte, sur la face tournée vers Saint-Estèphe.

Mais le Bon Dieu, qui surveillait la terre derrière un nuage, avait vu le voleur. Vite il descendit, porté par un rayon de soleil, et il lui fit la chasse. Lucifer, sur le point d'être pris, lâcha en courant les rochers dans le lit de la Doue.

Ils s'égrenèrent au long du petit ruisseau et depuis ce temps-là, on les nomme le « chapelet du Diable. »

Parpaï : poitrine.

Le Menhir de Fixard

Situé sur la commune de *Saint-Estèphe* entre le village de *Fixard* et *l'Abbaye de Badeix*, il se voit de la route D88, il se trouve sur un site privé.

Le menhir a 2,5 m de hauteur et 1 m d'épaisseur. Il est planté à l'orée d'un bois, une source est aujourd'hui captée à proximité. Le *Fixard* évoque le « *fissou* » du serpent ou le dard de la guêpe, du papillon.

Menhir lieu de culte, tombe ?

Le Dolmen de la Bergère

Situé sur la commune d'*Augignac*, sur un site privé, il se trouve à proximité d'un chemin qui relie le village des *Chadaux* au *Bandiat*, en amont de la *Roderie*. Cet endroit est selon monsieur **Louis Le Cam** une tombe.

Par la suite, le monument a été aménagé pour servir d'abri aux gens qui gardaient leurs troupeaux ou travaillaient dans les bois.



Le dolmen de la Bergère



La pierre du Doryphore

La Pierre du Doryphore

Elle est située sur la commune d'*Augignac* sur la route qui relie le village de *Lapeyre* à *Poperdu* à 500 m du village dans un bois, à gauche, juste après un grand virage. Le site est privé, la pierre sculptée est à 5 m du bord de la route. Cette pierre est dans toutes les mémoires des gens d'*Augignac*. Elle symbolise une période, celle des essais d'extermination du doryphore ravageur de pommes de terre. Un entomologiste fut envoyé par le Ministère de l'Agriculture à *Augignac* vers 1925 pour tester des produits. La configuration des champs bordés de bois et bien cloisonnés convenait bien à ces opérations. Les enfants de la commune étaient payés pour ramasser des doryphores, 5 à 10 sous la pleine boîte d'allumettes ! Le bâtiment qui a servi de laboratoire n'existe plus, seule reste la pierre. Elle porte la sculpture de l'insecte et une date 1927 avec un « ? »

&&&&&&&&&&

Tous ces sites font l'objet d'un diaporama réalisé par **Pascal Méchineau**, Président de la commission environnement du *Parc Naturel Régional Périgord-Limousin*.

Le *Parc Naturel Régional Périgord-Limousin* réalise de nombreuses actions pour que de tels sites ne tombent pas dans l'oubli.

Vous pouvez également aller les voir, ils vous communiqueront leur magie.

Bernadette Dumas-Oklé
Pascal Méchineau.

GRANDMONT
DANS LA
TOURMENTE.

LES CHOCS DE LA CIVILISATION
OCCIDENTALE DU XIV^E AU XVII^E
SIÈCLE

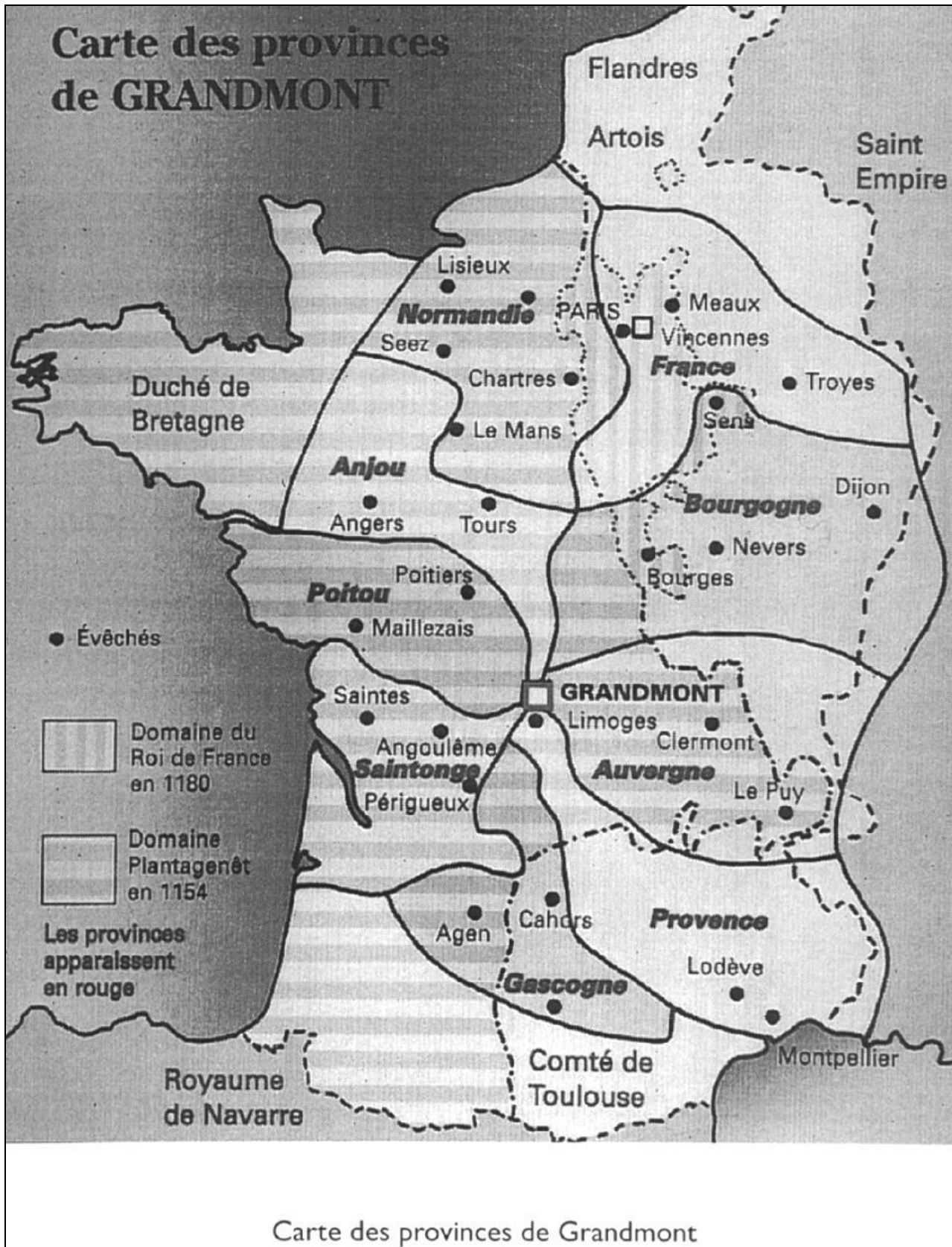
Par Marie-Thérèse Mousnier

Conférence donnée le 8 janvier 2004



Dom Jean Becquet

À Celui qui a fait revivre l'histoire de l'un des ordres les plus anciens,
Grandmont, qui perdura 800 ans et tomba dans l'oubli. En hommage
et reconnaissance à **Dom Jean Becquet**, grand érudit, belle figure
symbole de fraternité.



RÉTROSPECTIVE DES ÉTUDES PRÉCÉDENTES

Chroniques Nontronnaises numéros 17,18 et 19.

L'histoire de l'Ordre de **Grandmont** s'inscrit à sa première période dans le grand courant du renouveau du monachisme au cours des XI^e et XII^e siècles. L'inspirateur et fondateur est en fait un ermite, fils du comte de **Thiers**, **Etienne** de son prénom. Son ermitage étant situé à *Muret*, près des monts d'*Ambazac*, **Etienne** y prit ce nom et y mourut à l'âge de 80 ans (1124) après avoir établi 168 celles¹ en *France* dont 85 dans le duché d'*Aquitaine* et 28 dans le diocèse de *Limoges* ; en *Navarre espagnole* 2, en *Angleterre* 1.

Chronique N° 17

- Naissance de l'Ordre érémitique d'**Etienne de Muret**, sa vie, son œuvre.
- Architecture grandmontaine. Les celles d'*Etricor* la Limousine, de *Rauzet* la Charentaise et de *Badeix*, *Bois jeune*, en Nontronnais.

Chronique N° 18

- Les Ordres Nouveaux au XI^e siècle et XII^e siècle.
- Etude de l'érémisme dans la fondation d'**Etienne**. Sa règle.

Chronique N° 19

Le difficile fonctionnement de l'Ordre suite aux querelles quasi permanentes entre les frères clercs et les frères convers. Comment faire vivre un Ordre qui se voulut statique dans une société évolutive ? Les monastères sont par principe en dehors du siècle certes, néanmoins les effets de la civilisation y furent perçus, même s'ils y arrivèrent quelque peu atténués ; ce qui eut pour résultat, dans un premier temps de conduire à la grande Réforme de 1317, Réforme de **Jean XXII**, par laquelle l'Ordre perdit définitivement son caractère érémitique. Par contre le prieuré de **Grandmont** sera promu au rang d'abbaye dont l'ex prieur portera désormais le titre d'Abbé.

Afin d'opérer une gestion plus facile, les celles seront regroupées et rattachées aux prieurés voisins. Le nombre de ces prieurés sera réduit à 39, chaque prieuré comportant en moyenne 16 à 18 frères. L'Abbaye mère : 60.

Signalons que la celle de *Badeix* jusqu'alors du diocèse de *Limoges* sera rattachée au prieuré de *Ravaud* du diocèse d'*Angoulême* et rappelons que l'Ordre de **Grandmont** est installé depuis 1124 dans les monts d'*Ambazac*, à 6 km du bourg éponyme.



... Et l'histoire de **Grandmont** se poursuit avec ses heurs et malheurs.

1 – **Celle ou Cella** : propre à la définition de l'Ermite qui vit en 'cellule'



Aux 21 prieurs précédents succédèrent 27 Abbés, dont le deuxième Abbé, **Pierre Aubert** (1336- 1347) était le propre frère du futur pape **Innocent IV**, nés l'un et l'autre en *Corrèze*, au château des *Monts*, canton de *Lubersac*. C'est dire les liens qui continuèrent à unir Grandmont à la papauté.

L'avenir semblait prometteur, l'Ordre étant enfin assaini, rétabli dans ses fonctions, eut dû sembler-il, pouvoir mener une existence tranquille, bien que toujours endetté et vivant sur un grand pied. C'est alors que survinrent des dépenses importantes et non prévisibles.

Le triste héritage du 4^{ème} Abbé.

Adhémar de Crispi (1355-1378) homme remarquable par sa piété et sa science.

« *Il était lui-même une lampe luisante et ardente.* »

Néanmoins et malgré ses grandes qualités, il dut faire face très vite à une série d'épreuves, tout d'abord avec les impondérables de la nature. Un certain 29 décembre¹, date fatidique s'il en est, mais ici au XIV e siècle en 1335, se produisit un bouleversement dans le paysage architectural, puisqu'il y a eu à Grandmont « *un grand tremblement de terre qui dura 1 heure* » nous disent les textes. Séisme qui dans la partie limousine « *mit à mal plusieurs églises grandmontaines dont les voûtes tombèrent dans ce même temps.* »

Une deuxième épreuve s'annonça avec la Guerre de Cent Ans, véritable fléau, en particulier en terre limousine, avec l'implantation politique des **Plantagenêts**. Que faire sinon subir les événements dont Grandmont fut souvent l'enjeu.

La Guerre de Cent Ans en Limousin

Les Grandmontains qui avaient pour protecteurs, depuis leurs origines, les rois d'*Angleterre*, se trouvèrent très vite pris entre 'deux feux' d'autant qu'une partie de leurs établissements était située souvent en limites du *Périgord* et du *Limousin*, excellente politique des **Plantagenêts** pour asseoir leur pouvoir aux frontières de deux régions.

Les hostilités se déroulèrent avec des allers et retours multiples, soit sur le vaste territoire des rois d'*Angleterre*, ducs d'*Aquitaine*², soit sur le territoire beaucoup plus réduit des rois de *France*.

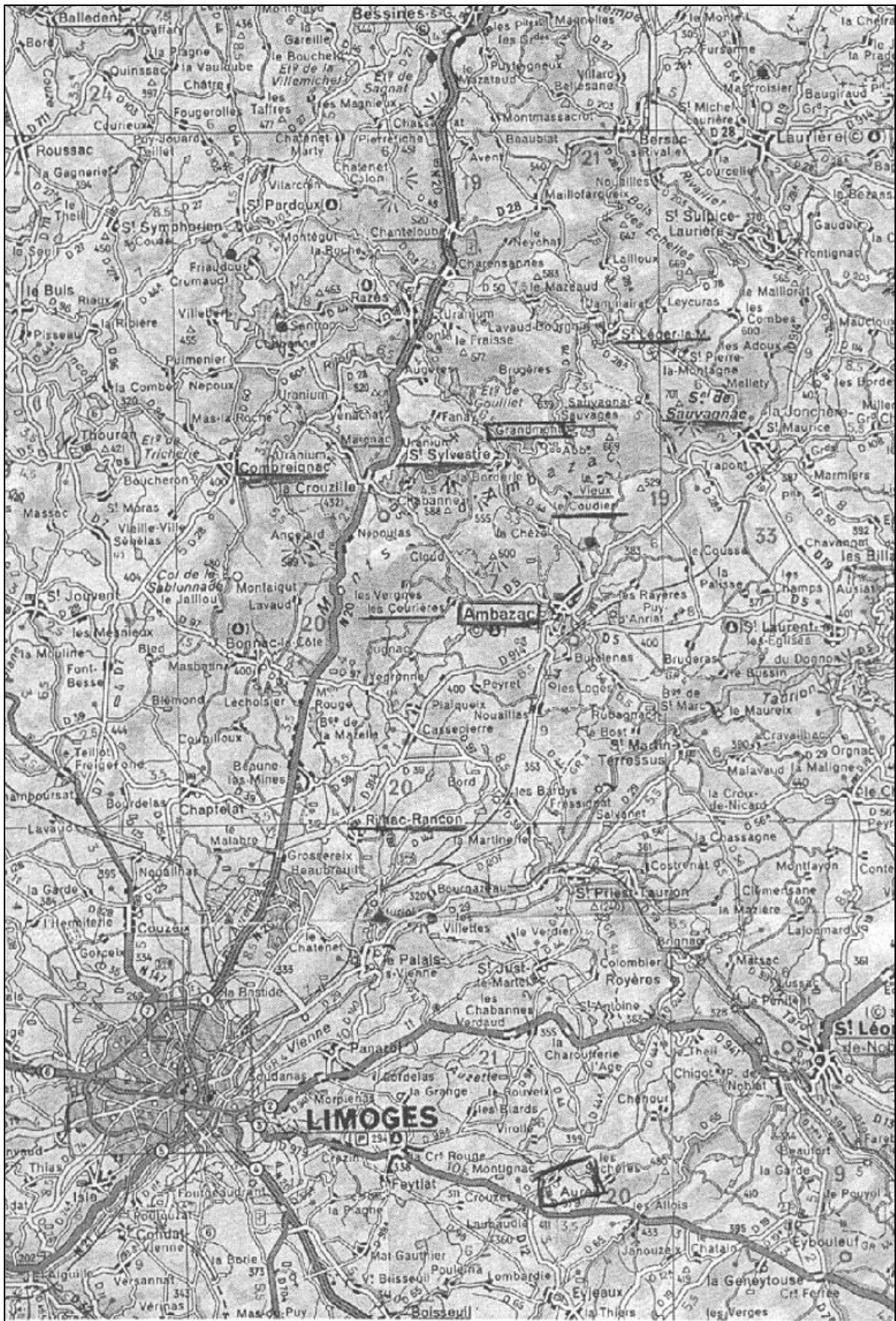
Autres difficultés avec les petits seigneurs locaux, qui changeaient de suzerain au gré de leur humeur et de leurs intérêts, ce qui n'était pas un facteur de paix.

Au début du conflit, les rois d'*Angleterre* poursuivirent la tradition et traitèrent les religieux en amis, en dépit d'une époque peu glorieuse pour le royaume de *France*, dans le contexte de la cuisante défaite de **Jean le Bon** à *Poitiers* en 1356 et de son exil en terre anglaise.

Ainsi **Edouard III** redevenu maître de l'*Aquitaine* accorda aux frères en 1363 une charte de protection et les confirma dans leurs privilèges. Mais voilà que sept ans après cette faveur, la cité de *Limoges* qui s'était donnée au roi de *France* (**Charles V le Sage**) fut reprise par le **Prince Noir** de triste réputation encore de nos jours, dans cette terrible période où les bandes anglaises envahirent et ravagèrent le *Limousin*.

1 – 29 décembre 1999 : grande tempête dévastatrice de notre région en particulier.

2 – Les rois d'Angleterre en temps que ducs d'Aquitaine étaient les vassaux des rois de France.



La guerre autour de Grandmont

La guerre à Grandmont et dans le voisinage

Dans les monts d'*Ambazac* et aux alentours immédiats de l'abbaye, des villages furent dévastés, dont le bourg de *Saint-Sylvestre* qu'on dit « avoir été peuplé comme une ville (et qui) fut ruiné¹ » Comment se déroulèrent ces actions plus ou moins militaires ?

'La ville' de *La Jonchère* était bien défendue, mais les Anglais guidés par un traître du pays mirent aux pieds de leurs chevaux des 'pilous'² ou vieux chiffons, pénétrèrent dans la cité par « le chemin de la trahison » et la brûlèrent. En remontant, ils détruisirent le château-fort de *Saint-Léger la Montagne* et ravagèrent *Saint-Sylvestre*.

Il est intéressant de savoir que la bibliothèque de **Grandmont** conserva une pièce en 62 vers sur le très grand dégât causé à l'église ainsi qu'à une partie du monastère.

Quant au village il subit le même sort mais après un long siège car possédant une bonne défense avec la participation des habitants et de ceux des villages voisins bien organisés, dont ceux du *Petit Coudier* qui assuraient le guet depuis le coucher jusqu'au lever du soleil. Ils prenaient leur garde au *Puy Fermigier*, point culminant de la région (monts de 300 à 600m) d'où l'on pouvait surveiller les routes montant de la vallée, et avertir à vue les défenseurs de l'abbaye. D'ailleurs ce poste de guet est toujours bien visible car un vaste siège y est taillé en plein granit, d'où son ancien nom de 'chaise de guetteur' transformé en 'fauteuil du prieur', terme moins guerrier avec récupération par la suite.

Les assaillants étaient commandés par le général anglais **Knolles** et sur place dirigés par le célèbre et bien connu **Jean Chandoz** gouverneur anglais de *Poitiers*, mais encore par le capitaine **Ballet**. Ces derniers avaient respectivement placé leur quartier général aux endroits portant les noms évocateurs inchangés et suivant : 'chez Chandos'³, au 'puy du Guet', au 'Puy de la Garde', au 'Rocher de l'Arbalète'.

Dans cette lutte inégale, d'autres prieurés furent pris.

Maintenant il nous faut citer la version de l'Abbé Lecler. Version différente quant aux responsables de ces faits de guerre, pour un résultat inchangé. Laissons le parler :

« Il n'est pas à croire comme l'on dit qu'on doive attribuer ces dévastations à l'armée que le Prince Noir conduisit chez nous, lorsqu'il s'empara de la cité de Limoges en 1370, car cette armée venait de Cognac qui est à l'ouest de cette ville et s'en retourna par le même chemin. Elles furent commises (les dévastations) par les bandes anglaises qui en 1371 guerroyaient dans La Marche et Le Berry » et l'Abbé d'ajouter : « non seulement Saint-Sylvestre et Grandmont tombèrent dans leur pouvoir et furent dévastés, mais plusieurs autres localités voisines eurent le même sort et en particulier Compreignac, Rancon, Morterolle⁴. »

Localités et prieurés ruinés, devenus inhabitables, il s'ensuivit dans plusieurs monastères une grande disette, si grande qu'à défaut de vivres, les frères furent obligés de laisser l'office divin, pour aller chercher 'leur vie' et laisser garder la Maison à des soldats.

1 – A remarquer l'inflation du vocabulaire au niveau de l'appellation 'ville'.

2 – Système repris au siège de Nontron pendant les Guerres de Religion.

3 – Parfois écrit Chandoz.

4 – Localités situées dans le Nord de Limoges.

Situation douloureuse qui perdurera sur plusieurs années, à telles fins que le 6^{ème} Abbé **Romulphe Itier** (1383-1388) ne put résider à **Grandmont** du fait des ‘insultes’ des soldats qui ravageaient le *Limousin* nous dit l’Abbé **Nadaud**¹. Le mot insulte des soldats est un doux euphémisme ! Effectivement, l’Abbé **Romulphe** dut s’installer au prieuré de Bois-Rohier pendant plusieurs années et ceci bien par obligation...

Les bandes armées, causes et effets

En réalité le pays était pillé par des bandes armées qui se réclamaient à la fois du roi de *France* et du roi d’*Angleterre*. Or ces bandes restaient sur le pays, même lorsque la paix était rétablie. Leur critère était le suivant, occuper le pays, tant qu’il y avait de quoi ravager et piller, d’où l’expression : ‘faire la picorée’. Mais il faut bien dire que pour les soldats, mercenaires, hommes de mains, qu’on ne paie pas ou qu’on paie mal, en l’absence d’intendance², vivre sur le pays par le saccage et le pillage d’une ville prise, était aussi un ‘droit de récompense’ ; d’où l’incitation et même l’excitation de la soldatesque et autre, à bien se battre.

En résumé, après la victoire, la mise à sac était dans la logique de ces temps-là et les chefs de guerre, sauf exception, n’interdisaient point ces pratiques. Peut-être certains étaient-ils impuissants à les arrêter, le doute est toujours permis, bien qu’il apparaisse évident que de nombreux chefs de guerre étaient eux-mêmes, avides de ces procédés ; ce qui conduira quelques chefs des plus importants et des plus connus, à défendre leur réputation. Situation prolongée sur un temps long, y compris sous les guerres de Religion³. En règle générale rois et gentilshommes ne dédaignaient ni le butin, ni les rançons⁴ des vaincus les plus riches.

Villes et abbayes ruinées, aux prises à de graves difficultés financières, le roi **Charles V le Sage**, le bien nommé, conscient de la situation de son royaume, réagit ‘en sage’ en accordant le privilège d’exemption de tailles et subsides, aux fermiers et métayers des biens appartenant à l’Ordre.

Vie intellectuelle et succès sous le priorat de Pierre Redondeau, 7^{ème} Abbé

(1388-1437), Limousin, ancien aumônier et conseiller du roi **Charles VI**.

Qui dans un domaine bien différent connut une situation pas agréable pour un religieux, avec laquelle il dut composer lorsque s’installa le grand Schisme d’Occident. Conflit qui divisa l’Eglise de 1378 à 1417, au cours duquel furent élus simultanément plusieurs papes.

Urbain VI élu par les cardinaux italiens auxquels s’opposèrent les cardinaux non italiens, qui élirent un Français : **Clément VII** lequel s’établit en *Avignon*. Situation prolongée pendant 39 ans... Y mit fin l’élection unique de **Martin V** dont le siège est rétabli à *Rome*. Nous en reparlerons.

Nos Grandmontains furent ainsi conduits à prendre position dans une période agitée et délicate, peu propice à la sérénité. Or, paradoxe, c’est dans ce climat que l’Abbaye bénéficia d’une période fructueuse et reconnue sur le plan intellectuel.

1 – **Abbé Nadaud**, historien a résidé à la cure de Teyjat pendant plusieurs années, il a laissé le Pouillé de Nadaud qui fait référence en histoire.

2 – Création de l’Intendance sous Napoléon 1^{er}

3 – Le chef de l’armée catholique Blaise de Montluc, maréchal de France, écrira : ‘mémoires d’épée pour la défense de mon honneur et de ma réputation’

4 – Aliénor d’Aquitaine versera une rançon considérable à Henri VI, empereur germanique, pour la libération de Richard Cœur de Lion.

Difficultés et honneurs se succédèrent avec le Dauphin, futur **Charles VII**, reçu à l'Abbaye, ce qui dans un contexte très préoccupant après toutes les dévastations créa des dépenses supplémentaires chez nos Grandmontains, dans une Abbaye toujours en piteux état. Fait hautement significatif, pour faire face aux dépenses inhérentes aux frais occasionnés par la visite princière, la relique de la vraie Croix, trésor inestimable de l'Abbaye, sera engagée auprès de divers marchands de *Limoges*, y compris auprès de ceux de *Rome*.

Pierre Redondeau eut pour mission de visiter les Maisons grandmontaines anglaises, où il tenta de remédier à une discipline bien amoindrie ici aussi au cours de la Guerre de Cent Ans. La nécessité de survivre ayant porté de rudes coups à la traditionnelle rigueur de vie des Bons-Hommes.

Toutefois en l'année 1455 et les suivantes apparut une éclaircie dans ce sombre horizon. Les religieux de l'Ordre se firent remarquer à l'Académie de France¹ par de brillants succès ayant étudié en grand nombre à la célèbre école de Macheret en *Champagne*. **Pierre Redondeau**, érudit lui-même, orienta ses clercs vers les diplômes de Bachelier, Licencié et Docteur (en droit canon). En exemple, nous pouvons citer **Jean Cayrolis**, licencié en décrets, qui a tenu un célèbre Chapitre Général dont les actes ont été retrouvés par l'Abbé **Nadaud**, qui les a recopiés sur un manuscrit du prieuré de *Badeix*. Ce qui nous autorise à dire que dans ce XVe siècle les Bons-Hommes ou religieux de *Badeix* n'étaient plus illettrés, comme bien souvent aux premiers siècles de l'Ordre.

La Commende

De l'Ordre fondé en 1076 par **Etienne de Muret**, nous voici pratiquement quatre siècles plus tard en 1471, année funeste pour l'Ordre monastique, qui eut à subir la Commende, autre fléau. Aucun des Ordres religieux n'y échappa, pendant un siècle, de la fin du XVe à celle du XVIe siècle (1471-1580)

Précisons que depuis la Réforme de **Jean XXII** (1317) il y avait eu 8 Abbés réguliers de la Règle de **Grandmont**. Par la suite, il y eut le même nombre d'Abbés commendataires.

Il nous faut bien dire que la Commende existait déjà au Ve siècle. Cela consistait en l'attribution d'un bénéfice régulier d'une abbaye ou d'un prieuré, à un clerc ou à un séculier. Pour quelle raison ? Bonne assurément à l'origine, ceci dans le cas précis des revenus insuffisants du monastère. D'autres revenus étaient confiés à titre de 'compensation provisoire'. L'Eglise prenait alors l'assurance qu'aucun prélat n'était privé du bénéfice normal des revenus de la charge, dont il était titulaire. Ce privilège connaîtra par la suite une déviance, étant étendu à un laïc, lequel percevra les revenus, sans obligation de vie monastique, encore moins de résidence ; ainsi laïcs et religieux s'autorisèrent à rester toujours éloignés du monastère, tout en percevant les bénéfices !

Autre point de vue avec **Pierre de Bourdeille dit Brantôme** en littérature qui, après avoir été homme d'épée par excellence au service du roi, était de surcroît ... Abbé commendataire. Sa prise de position très ferme pour la Commende est argumentée par cette déclaration :

« ... en estimant injustifiées les prétentions des gens d'Eglise, qui se plaignent de voir les biens ecclésiastiques entre les mains des gentilshommes » et de renchérir : « car ces biens proviennent le plus souvent de donations faites aux Eglises, par des nobles laïcs, qui ont été ainsi appauvris » et de citer : « *La Maison de Bourdeille* »

Mais pénétrons plus avant dans ce système aux inconvénients multiples dans son application.

1 – **Académie de France** : antérieure à l'Académie Française créée par Richelieu en 1634.

Les déviances de la Commende pratiquées par :

La royauté, les princes, les grands seigneurs qui en usèrent, en abusèrent en distribuant les bénéfices ecclésiastiques dont ils avaient le pouvoir, afin de récompenser de leurs services clercs et laïcs ‘à leur botte’. Cette pratique bien éloignée de sa vocation initiale fut à l’origine de la ruine de nombreux monastères ; car il faut savoir que très souvent les 2/3 des revenus étant versés au commendataire et le 1/3 restant aux frères résidant au monastère, ces derniers ayant à charge l’entretien de vastes bâtiments, financièrement cette charge s’avéra impossible à remplir.

Il en résulta que beaucoup de monastères tombèrent en ruines, malgré les nombreux procès intentés par les frères pour rappeler le commendataire à ses obligations. Situation dans laquelle se trouva plongée l’Abbaye mère avec **Antoine de Bourbon**, premier Abbé commendataire. Situation qui se renouvela pour l’Abbaye de **Grandmont**, mais encore pour les prieurés les plus riches, qui suscitaient la convoitise.

Bien entendu, les prieurés de peu d’importance n’intéressaient personne ; *Badeix* était de ceux-là et à défaut d’opulence, il n’a pas souffert de la commende, contrairement à *Ravaux*.

Le troisième Abbé commendataire de Grandmont : une heureuse exception.

Guillaume Briçonnet (1495-1507) prit son rôle au sérieux. Fils de bourgeois, Surintendant des Finances sous **Charles VII**, veuf, parcours atypique, entre dans les Ordres. Nous le retrouvons à l’Abbaye de *Saint-Germain des Prés*, centre très vivant d’études, animé par ‘L’ingénieux Abbé’ futur évêque de *Meaux*.

Une belle carrière s’ensuivit : Légat du Pape puis Cardinal.

Cet homme d’action entreprit la restauration de **Grandmont** ‘au moral et au physique’, entre autre, par l’organisation d’un Chapitre général en vue de réformer l’Ordre, en présence de l’Abbé de *Brantôme*, **Pierre Pedieu**, homme de grand savoir qui sera aussi le vicaire général de l’évêque de *Périgueux* **Hélie de Bourdeilh**¹.

Dans ce Chapitre, il fut décidé qu’un prieur pouvait prendre un frère vagabond (voyageur) qui scandalisait l’Ordre, et le faire mettre en prison, jusqu’à ce que d’autres directives soient données par le prieur du vagabond ; ce qui nous instruit des difficultés à maintenir le calme dans les couvents.

Par la suite et pendant 134 ans, jusqu’en 1643, les chapitres furent interrompus et ne purent se tenir du fait des ‘guerres civiles’

1 – **Abbé de Brantôme** : Hélie de Bourdeilh. Intérêt des noms cités par leur relations de proximité avec le Périgord et le Limousin.



Le chef de St Etienne de Muret

Le chef de St Etienne de Muret

Un bien émouvant souvenir du passage de **Guillaume Briçonnet** par le chef d'argent de **St Etienne**, donné à l'Abbaye. Actuellement exposé à l'église de *Saint-Sylvestre* près de Grandmont, dont il constitue le trésor. Le reliquaire fait pour recevoir le crâne du Saint, a été exécuté avec une remarquable habileté.

Sa composition est la suivante :

Deux feuilles d'argent, travaillées au repoussé, puis soudées ensemble. Le visage est énergique, noble, austère. Porté toujours en procession à Grandmont le dernier dimanche d'août. Nous regrettons que le buste qui soutenait la tête soit disparu à la Révolution de 1789.

Il paraît intéressant de savoir que le buste était couvert de douze plaques d'argent dont quatre émaillées représentant les armoiries du Cardinal donateur (G. Briçonnet) et 8 autres représentant la Vie, la Mort, la Translation (transfert) de **St Etienne**.

Insécurité et accalmie à Grandmont

Où la vie se poursuit encore et toujours, avec à ses côtés le banditisme qui sévit alors dans le pays. Banditisme pourtant parfois sévèrement puni, y compris quand un seigneur est mis en cause. A savoir **Charles d'Aubusson** (1525). Jugé par le Parlement de *Paris*, à avoir la tête tranchée pour « *sacrilèges, ravissements, voleries, sauragerie, pilleries, bris de prison par lui faits au lieu de Grandmont, Saint-Léger la Montagne et lieux circonvoisins* ». Pour l'exemple et sur ordre du Parlement « *sa tête plantée sur une lance sera exposée devant la grande porte de l'Abbaye dudit Grandmont* »

Après l'insécurité, dans un deuxième temps, un peu d'accalmie survint. L'Abbaye vécut des pages moins sombres sous le 10^{ème} Abbé **Antoine Allemand** (1477-1494), qui disposant d'une certaine fortune, la mit à contribution au service de l'Abbaye. La portion de la vraie Croix a été rachetée avec l'aide de **Louis XI** sur le plan juridique. L'abbé donna aussi de très belles tapisseries, ainsi qu'un intéressant reliquaire représentant St Sébastien, exposé actuellement en l'église *Saint-Sulpice les Feuilles*.

Le Reliquaire de St Sébastien

Composé d'une boîte de forme pyramidale à pans coupés, qui fait office de socle, sur lequel est plantée la statuette en argent repoussé. Les 8 faces de cette pyramide sont revêtues de plaques d'émail peint, représentant une Piéta avec St Jean et Ste Madeleine et deux autres plaques illustrées par un saint en armes ? D'autres armes apparaissent dont celles de l'Abbé **Allemand**. Ces émaux seraient paraît-il « *les plus anciens que l'on connaisse* » nous dit l'Abbé **Lecler**¹. A prendre avec réserve.

1 - **André Lecler** (1834-1920) : Prêtre nommé successivement à différentes cures. Marval et Compreignac près de Grandmont, d'où ses études sur le monastère. Auteur du 'nobiliaire' du Pouillé de Nadaud et du 'Limousin et de la Marche au Tribunal révolutionnaire'. Chanoine de la cathédrale St Etienne de Limoges. Vice président puis président honoraire de la Société Archéologique et Historique du Limousin.



Le chanoine André LECLER
J.H Pradeaux

Confirmation des privilèges Légalisation de la Commende.

Le roi **François 1^{er}** confirma en 1516 les privilèges accordés à l'Ordre par les rois de *France* et d'*Angleterre*. Confirmations régulières par la suite et rédigées en français¹ depuis **Henri II** jusqu'à **Louis XVI**.

Quant au Concordat de *Bologne*, passé en 1516 entre le pape **Léon X** et le roi **François 1^{er}**, il eut pour effet d'organiser officiellement la Commende, qui jusqu'alors n'était pas régulièrement établie en *France*, Commende évoquée et développée dans ses effets précédemment. Ce Concordat donna droit au roi de nommer aux bénéfices électifs des couvents, situation gravissime, dans laquelle les chefs des établissements perdent toute autorité. C'est alors, dit une chronique de l'époque, que 'les loups entrèrent dans la bergerie, non plus en cachette, mais publiquement' d'où l'obligation et la contrainte d'établir dans chaque Maison 'un sous prieur régulier résident' pour diriger et faire observer la Règle ; ce qui amena de grandes controverses, qui conduisirent à des procès devant tous les Parlements du royaume ('Pas de procès'... **Etienne de Muret**)

La Famille de Neuville D'un François à l'autre.

Le premier François

L'Ordre connaîtra son 8^{ème} Abbé commendataire, le 16^{ème} de l'Ordre avec **François de Neuville** (1526-1560) seigneur de *Magnac-Laval*, un voisin.

Non élu, mais nommé par un Bref venant de *Rome*, à la demande impérative de la mère de **François 1^{er}** : **Louise de Savoie**. Voici un parfait exemple de l'énoncé précédent. Par ce Bref il est fait défense de procéder à une autre élection par les conventuels de l'Abbaye, sous peine d'excommunication et autres censures. « *En aucun cas l'élection ne saurait être validée, ceux qui passeraient outre seraient suspendus !* »

Or, vu les antécédents nombreux de rébellion et malgré la sévérité des menaces, nous ne sommes pas surpris de voir les conventuels élire ... un autre frère, **Claude Laygue**, sur la recommandation de l'Abbé de la puissante abbaye de *Cellefrouin*² du diocèse d'*Angoulême*.

Un grand seigneur que cet Abbé, frère du duc de La Rochefoucauld qui provoque un schisme sur un an.

Autre schisme retentissant en *Angleterre* sous **Henri VIII**. Ce qui eut pour effet de mettre les Maisons grandmontaines anglaises³ dans l'obligation de trouver refuge à Grandmont.

Le 2^{ème} François

Neveu du précédent, succéda au 1^{er} (1561-1596). Dernier Abbé commendataire, le 17^{ème} et 1^{er} Abbé élu : Abbé de grand renom.

- Ambassadeur

- Visite à *Rome* auprès de pape **Grégoire XIII**

- Prêcher de grande qualité, il fut le premier à prêcher à *Notre-Dame de Paris* en présence du roi **Henri III** qui rentrait de son 'équipée' de *Pologne*.

1 - Rappelons que sous François 1^{er}, l'usage du français est imposé en 1539 par Ordonnance dans les Actes officiels et de Justice ; Ordonnance de Villers-Cotterêts.

2 – L'**Abbaye de Cellefrouin** n'existe plus. En juillet 2003 avec le GRHIN, nous avons visité la très importante église abbatiale des Xe et XIe siècles.

3 – **Maisons anglaises** : Albury et Crosswale. La 3^{ème}, Grosmont est déjà fermée.

Encore quelques malheurs pour ce pauvre *Limousin*, qui connaîtra une nouvelle épidémie de peste, dans une grande disette. Les chanoines du Chapitre de la cathédrale *St Etienne de Limoges*, se retirèrent à *Saint-Junien*. La fuite était une des thérapeutiques de l'époque et peut-être la plus sûre !

Malgré la peste et les guerres endémiques, très actif, **François de Neuville** défendit avec pugnacité les biens de **Grandmont** dans une période toujours agitée. « *Ayant été contraint, dit-il, en ces derniers troubles, de demeurer enclos et enfermé pendant l'espace de 8 mois et plus, dans mon Abbaye par la tuition défense et conservation d'icelle. . .* »

Temps d'études mis à profit chez ce grand érudit qui avait pour maître **Guillaume de Taix**, Docteur en Sorbonne. Publication d'ouvrages dont un de Philosophie.

Les soucis matériels rattrapèrent l'intellectuel, car il fut acculé (1590) pour sauver la Maison de la famine, à vendre des calices d'or et d'argent, sept châsses d'argent, des croix et pour mille francs la maison du définitoire, c'est-à-dire la sacristie.

Et maintenant voici pour la petite histoire :

Un de ses domestiques envoyé à *Limoges* y vendit 2 images d'or de la Vierge, qu'il avait volées dans le trésor de **Grandmont**, oh le vilain ! Mais en revenant, sans qu'il y prit garde, des ciseaux de tailleur qu'il portait lui percèrent le ventre. Beaucoup de gens accoururent à ses cris et en leur présence il fut forcé d'avouer son 'crime' et expia... sans commentaires.

Toujours à l'actif de l'Abbé, la création du prieuré de femmes du *Châtenet à Feytiat*, reprise d'un ancien prieuré désaffecté. Communauté autorisée par le pape **Grégoire XIII**. Première prieure : **Anne de Neuville**, parente de l'Abbé. Il existait déjà 2 autres prieurés de femmes, situés dans la paroisse de *Bonnac*, à 10 km au sud de **Grandmont**. Ces monastères n'eurent qu'un rôle secondaire ainsi qu'un autre mode de fonctionnement. La prieure était nommée par l'Abbé général. A noter qu'une fois encore, les directives très fermes du fondateur, furent bafouées allègrement. Lui qui disait : « *Point de femmes dans cette Religion* ».

A rappeler que c'est bien sous le mandat de **François de Neuville** que sur l'ordre d'**Henri III** (1584) fut échangé le Prieuré de *Vincennes* pour le collège *Mignon* à *Paris*, qui aura pour nom désormais : Collège de **Grandmont**. Les 1200 livres de rente annuelles promises ne seront jamais payées. Or l'Abbé devait entretenir dans ce collège huit religieux étudiants pendant 7 ans. Charge qui pèsera lourd au niveau de la gestion.

Plus intéressant, **François de Neuville** fit effectuer 4 inventaires de reliques et objets d'art, des meubles aussi. Parmi les témoins, **Jean de Mosneron**¹ prieur de *Ravaud*² en 1571.

Une dernière remarque au sujet de celui qui assume la charge de l'Ordre pendant 35 années et dans quelles conditions... C'est aussi sous sa direction que prit fin le règne des Abbés commendataires après 55 années de mise en vigueur. **François de Neuville**, dernier Abbé commendataire accepta la remise en cause de sa nomination pour se soumettre à une élection.

1 – **Famille de Mosneron** : orthographe modifiée par la suite en Monneron. Voir en annexe.

2 – **Ravaud** : Badeix a été rattaché au prieuré de Ravaud en 1317. Bien plus tard Badeix hébergera les moines de Ravaud à la suite de la ruine de leur prieuré (la Commende ?), à suivre dans la prochaine et dernière étude de **Grandmont**.

Récapitulatif

Les XI^e et XII^e siècles

Furent plus que les autres époques, le temps des moines, le Moyen-Age ayant été par excellence l'âge d'or de la Chrétienté.

Le XIII^e siècle

A sa première partie connaîtra en Pays occitan et à ses marges, le Catharisme, avec son cortège d'horreurs par une violente répression, jusqu'à la disparition officielle en 1244 (*Montségur*) de cette Religion.

Le Saint-Siège¹ alors inquiet montre sa puissance en soutenant la répression, mais aussi par la mise en place d'un clergé paroissial, plus digne en opposition aux Cathares, lesquels ont souvent eu la considération du peuple, impressionné par leur vie proche de celle des premiers chrétiens.

Le XIV^e siècle

Quant à lui est une époque qualifiée d'instable, de transition, elle est marquée par le Grand Schisme, époque dans laquelle nous allons pénétrer.

La Papauté en Avignon

Rome n'était plus *Rome*, sans pape la ville éternelle avait perdu son rôle représentatif de capitale de l'Occident chrétien. *Avignon* en assurera les fonctions de 1309 à 1377, mais l'unité ne sera vraiment rétablie qu'en 1417, par l'élection de **Martin V** au Saint-Siège de *Rome*.

En ce début du XIV^e siècle, *Avignon* alors capitale de la Chrétienté, développera dans l'entourage de la papauté, une société intéressante, cultivée, élite véritablement intellectuelle et cosmopolite sans oublier de nombreux et illustres Italiens, pour ne citer que **Pétrarque**². La cour pontificale brillera d'un vif éclat dans plusieurs domaines, y compris dans celui de l'administration du Saint-Siège où la mise au point dans le détail, fait important lui permit de structurer son autorité sur tout l'Occident. A noter que ce n'est que dans la deuxième partie de ce XIV^e siècle que la papauté reconquit sur le plan pratique son autorité, à défaut de son prestige moral. Par la suite toutefois, et à cause de ses prétentions autoritaires, de son opulence, de son attitude politique trop liée aux intérêts de la cour de *France*, elle devint l'objet de vives critiques.

1 – **Saint-Siège** : Ensemble des organismes (curie romaine) qui secondent le pape dans l'exercice de ses fonctions de gouvernement.

2 – **Pétrarque** : poète humaniste (1304-1374)

Quelques réflexions

Il est bien certain que les XIV^e et XV^e siècles étant des périodes de bouleversements intellectuels, de réflexions aussi avec la remise en question de certains dogmes, avec l'apparition d'une forme d'esprit laïque, oui déjà, même les esprits les plus avertis sont déroutés. Si nous ajoutons à cela les précédents ravages de la peste noire depuis 1348, de la Guerre de Cent Ans, les déchirements de la papauté sur une longue période, tous ces événements suscitent aussi chez les gens simples, un grand désarroi ; car nous le savons bien, l'angoisse existentielle est de tous les temps. Jusqu'alors cette angoisse avait été le plus souvent contenue par les structures religieuses, les contraintes sociales ; or les unes et les autres s'effritent peu à peu, pour laisser place dirions-nous aujourd'hui à un grand stress. Lorsque les guerres et pestes endémiques se succèdent comment assurer au quotidien la matérialité de la mort ? Cette dernière ayant bien peu à voir avec celle que nous connaissons, car occultée le plus possible de nos jours. Comment réagir ?

Dans ce domaine à chacun sa méthode. Pour les uns il y aura apaisement dans les dévotions, pour les autres dans la recherche effrénée du plaisir, de la jouissance à l'instant même, ou encore aller à la découverte d'autres philosophies.

Il n'en est pas moins vrai que l'équilibre de la Chrétienté médiévale, si longtemps maintenu, est bien rompu dans ces périodes de grands chocs. Les monastères à l'exception de ceux des Chartreux, sont tous atteints, d'autant que les moines de tradition, dont nos Grandmontains, étaient déjà depuis plusieurs décennies, plus ou moins en difficulté. Force est de constater que les ordres étaient en déclin, la plupart ayant perdu le sens de leur vocation !

Avec une autre religion : le Protestantisme.

A l'évidence la nécessité d'une réforme apparaîtra chez les chrétiens les plus sincères, réforme des plus urgentes, réforme qui au XIV^e siècle dans un premier temps, se fera avec les chrétiens catholiques, qui quitteront cette religion pour pratiquer la Religion Réformée ou Protestante. Au tout début apparaîtront des rixes souvent sanglantes, puis des faits d'arme qui donneront les Guerres de Religion, lesquelles par la suite dégèneront en guerres civiles, les plus meurtrières ; auxquelles s'ajouteront des raisons politiques de par les ambitions des grands féodaux, des princes du sang, les **Condé**, les **Guise**... ayant en vue la conquête du pouvoir, entraînant à leur suite toute une clientèle, attachée par intérêt à leur personne et ce, dans un grand mécontentement social. Or l'escalade à la 3^{ème} guerre de Religion, le protestant **Agrippa d'Aubigné**¹, participant ardent dans sa jeunesse nous dit :

« Les réformés firent la première guerre en anges,
la seconde en hommes,
la troisième en diables incarnés. »

Terrible définition qui vaut aussi pour le camp adverse.

Dans ce siècle les nobles se veulent encore et avant tout 'hommes d'épée' ; où selon un très ancien préjugé, la 'vertu' noble était celle du courage guerrier, jugé longtemps incompatible avec le savoir, 'réservé' aux clercs et aux roturiers, soucieux d'exercer une charge. A telles fins que bien des nobles gagnés à l'éducation nouvelle à la cour des **Médicis**² se cachaient encore d'être cultivés !

1 – **Agrippa d'Aubigné** : écrivain français qui mit sa plume au service de ses convictions, 'Histoire universelle', 'Les Tragiques' etc. . Calviniste ardent. Compagnon d'armes d'Henri IV. Grand-père de Madame de Maintenon.

2 - **Cour des Médicis** : enseignement des humanités, mais encore pour Charles IX, musique, poésie. Pour Henri III philosophie, linguistique, cosmographie. Catherine et Margot n'étaient pas en reste. C'était aussi le temps de Ronsard, de Jodelle...

Nous laissons les guerriers pour revenir aux réformes. Oui le temps des réformes était bien là. Certaines structures de l’Eglise sont remises en question, même chez les catholiques qui ne souhaitent pas de rupture avec une Eglise d’un indéniable conformisme, qui pratique méfiance ou prudence séculaire au sujet de toute innovation.

Le temps des Réformes

Au palais du *Vatican*² où le luxe et les intrigues romaines dominant et estompent les véritables problèmes, la rénovation est enfin étudiée, mais timidement, trop timidement en particulier avec un 5^{ème} Concile qui verra le jour à *Trente*, petite ville du *Tyrol* italien (en 1512) et donnera peu de résultats. Concile à l’initiative de **Jules II, Giuliana Della Rover**, pape de 1503 à 1513. Prince temporel et guerrier plus que guide des âmes, eut pour ambition de restaurer en *Italie*, la puissance politique de la papauté. Pape très dispendieux, épris des Arts, à son actif fit travailler : **Bronante, Michel-Ange** qui œuvra à la Chapelle Sixtine ainsi qu’à son tombeau, et aussi le jeune **Raphaël**.

Dans le royaume de *France*, l’humaniste **Erasme** (1469-1536) prêche la conciliation entre Catholiques et Réformés, nous donne une sévère critique de la papauté ; car ce sont bien pour une bonne part les abus dont souffrait l’Eglise qui sont à l’origine de la Réforme catholique, laquelle se fera à petits pas avec des périodes d’avancées et de reculs.

Avancées

Avec les Oratoriens (1548), vocation : l’enseignement.

Avec les Ordres nouveaux - Ordres mineurs, vocation : œuvres de charité.

Reculs et décadences

Avec la création de l’Index (1559), qui subsistera jusqu’en 1965 : abolition par **Paul VI**.

Des réformes oui, mais comment ? Avec quel instrument ?

Il est admis dans toute la chrétienté, que seul un Concile général peut opérer la réforme nécessaire de l’Eglise. Ce sera le grand Concile de *Trente*, Concile historique mondialement connu.

Le Concile de Trente

Premiers travaux commencés et interrompus deux fois à cause des évènements politiques : les guerres civiles.

Du Concile convoqué par **Paul III**² en 1545 et clos par **Pie IV** en 1563 sur une période de dix-huit années dont cinquante-trois mois de sessions, trois papes se succédèrent.

1 – **Vatican** : Etat actuel de la cité à Rome. 44Km², 700 habitants, comprend la place de la Basilique Saint-Pierre, le Palais du Vatican, annexes et jardins à Rome et à Castel Gondolfo, plusieurs immeubles. Souveraineté reconnue par les accords du Latran, conclu entre le Saint-Siège et Mussolini (1929). Pouvoirs législatifs et exécutifs exercés par une commission de cardinaux.

2 – **Paul III** (Farnèse) pape de 1534 à 1549. Passa commande à Michel-Ange de la fresque du Jugement Dernier de la Chapelle Sixtine et amorcera la Réforme catholique en 1545.

Longueur et magnificence marquèrent cet événement. Ainsi après la mort de **Paul IV**¹ (août 1559) tous les cardinaux s'assemblèrent à *Rome*, selon l'usage, pour élire celui qui se nommera **Pie IV**². **Brantôme** notre compatriote, selon son expression favorite nous dit : « *Ÿ y elais* » lorsque le cardinal **De Guise** arriva en compagnie de son frère, le grand prieur de *France*. Noblesse oblige, le Prince débarqua à la tête d'une flotte de 16 galères !

Comme la cession du Conclave traîna en longueur, d'août à décembre, le Prince « *s'advisa d'aller à Naples pour y passer son temps* » et même du bon temps si l'on en croit les textes³...

Mais à Trente on travaille

Bon an, mal an le Concile se poursuivit. Travaux thématiques sur le Dogme et sa discipline, travaux nécessaires ; mais il est reconnu que ce sera l'exemple donné enfin au niveau de la papauté et du Haut Clergé, qui contribuera grandement à arrêter les progrès du protestantisme⁴.

Nous en arrivons à la Réforme, appelée aussi Contre-Réforme par les catholiques. L'église alarmée entreprendra une œuvre de défense et de réorganisation, marquée par la création de la Compagnie de Jésus avec **Ignace de Loyola** d'où apparaîtront en 1540 de remarquables enseignants : les Jésuites. Ces écoles confessionnelles formeront des générations avec un excellent niveau d'études.

Du Concile de *Trente*, il résultera des décisions importantes qui maintiendront les principes d'unité de l'Eglise catholique romaine, en opposition avec l'Eglise Réformée. Les protestants auront par contre une diversité d'Eglises, avec la pratique du rejet de l'autorité papale accompagné de divergences sérieuses d'opinion sur le Dogme.

La fin du 16^{ème} siècle

Au royaume de France

Sur un plan général, « *Les routes étaient effondrées, les ponts coupés. Dans les villes, toute industrie et tout commerce avaient déjà péri. Les ressources manquaient pour les dépenses du Gouvernement. Aux ruines matérielles s'ajoutaient les ruines politiques.* »

Un certain **Pasquier**, jurisconsulte dit ceci :

« *Qui aurait alors dormi pendant 40 ans penserait voir un cadavre de la France.* »

Enfin après 36 ans de guerres civiles, les plus terribles de 1562 à 1598, une embellie apparaît à l'horizon, mais par contre ici :

1 – **Paul IV** (Carafa) lui succéda (après Jules III) de 1555 à 1559

2 – **Pie IV** (Médicis) lui succéda de 1559 à 1565, présida la dernière cession du Concile de Trente en 1563.

3 – Texte de Madeleine Lazard, professeur de littérature française à la Sorbonne Nouvelle Paris III, dans son ouvrage Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme.

4 – **Malet** professeur à Louis le Grand, Isaac, Inspecteur de l'Instruction publique.

En Périgord-Limousin

Dans un pays horriblement dévasté, où les paysans cessaient même de labourer, leurs terres étant régulièrement envahies par la soldatesque, découragement et provocation conduisirent à la révolte des **croquants**. Des Jacqueries éclatèrent dans plusieurs contrées. A un certain moment il y eut même 20 000 paysans révoltés. Ici même, en 1594, les croquants s'emparèrent de *Piégut*. Laissons parler l'Abbé **Farnier**¹ qui rétrospectivement, au début du XXe siècle exprima sa pitié sur le triste sort de ces pauvres bougres. Cette description est toujours émouvante 400 ans après.

« *Ugriés par la misère, las de toujours attendre des jours meilleurs qui ne viennent pas, ils se donnent la satisfaction de piller et de saccager. Ils s'en vont dans le Périgord où des rencontres sanglantes les attendent.* »²

A Grandmont

Encore sept années de guerre à subir, dans un contexte bien différent quant au voisinage, car le domaine de *Montcocu*, de la paroisse d'*Ambazac* n'appartenait plus en 1591 à la famille des bienfaiteurs successifs de **Grandmont**.³

Le nouveau propriétaire étant le seigneur de **Bayol**, par ailleurs un triste sire, en guerre avec les religieux dans des querelles bien matérielles. En opposition forte aussi, puisqu'il y eut même mort d'homme avec un des frères, sous le mandat de l'Abbé **F. de Neuville**. De plus ce qui n'arrangeait en rien leurs relations, le sieur de **Bayol** « *était passé dans l'autre Religion* »

Est élu un nouveau prieur (1596-1603) alors que les troupes menaçaient l'abbaye, prise par la suite avec mise à sac. Disparurent alors papiers, titres, mais encore châsses et reliques qui subirent le même sort. Le plomb⁴ matériau précieux recouvrant les bâtiments est systématiquement enlevé, ces guerres étant fort coûteuses ; tout ce qui pouvait être fondu pour battre monnaie était récupéré, y compris les objets sacrés.

L'abbaye toujours sous l'occupation des protestants, religieux et habitants de **Grandmont**, après avoir accusé leur abbé de manquer d'énergie, désarmés, partirent en procession vers *Muret*, pour « *apaiser la colère de Dieu* ». A la suite de quoi et sans opposer de résistance, l'Abbé **François de Marrand** démissionna.

Le gouverneur du *Limousin* **Charles-Pierre de Buffière, vicomte de Comborn** essaya de chasser les Huguenots, mais en vain.

Le temps passa, prise et reprise, de nouveau occupée, cette fois par les seigneurs catholiques **de Montignac et Basseneuve**, gardant les religieux « *comme le loug (sic) garde les brebis* ». Ambiance... Les Huguenots reprirent la place.

Enfin en 1604, les gouverneurs de la *Marche* et du *Limousin* reçurent l'ordre de s'emparer de **Grandmont** avec l'appui du canon.

1 – **Abbé Farnier** : auteur de 'Piégut et ses environs', de 'Bussière-Badil' et de 'Autour de l'Abbaye de Ligueux'. A été nommé dans ces paroisses.

2 – **Les croquants** : nouvelle révolte en Nontronnais en 1633. Soumission en 1637 sous la direction de Monsieur de Folleville aux ordres du duc d'Épernon et dont le quartier général était à Nontron et ceci à la demande des gentilshommes de Nontron et Thiviers. PH Ribaud de Laugardière.

3 – **Amélius de Rancon seigneur de Montcocu**, premier donateur des terres du prieur de Muret et de l'Abbaye de Grandmont.

4 – **Toit de plomb** : définition souvent donnée. En réalité il s'agit uniquement de la zinguerie.

Situation peu ordinaire : alors que la fin officielle des guerres date de 1598, l'intervention des autorités n'a lieu que six ans après

Limousin terre rebelle, dont la réputation n'est pas usurpée, mais à décharge disons que pour certains seigneurs, faire la guerre était toujours valorisant, sans oublier le gros avantage de « *faire la picorée* »...

Avec l'appui du canon, cette dernière bataille s'avéra meurtrière. Les protestants, chassés et poursuivis dans toute la région, laissèrent des traces qui témoignèrent longtemps de la violence des combats, particulièrement au petit bois des *Coudriers*¹, limité par deux ruisseaux. Petit bois, au nom significatif de « *cimetière des Huguenots* ». Au début du XXe siècle, on y voyait encore l'emplacement de trois tombes, datant vraisemblablement de cet engagement 4 siècles avant.

Au début du 17^{ème} siècle

Un premier réformateur

Une abbaye ruinée extérieurement et dans une grande désolation intérieure, telle était devenue la belle abbaye de Grandmont. Qui en hérita alors ? Celui que nous connaissons déjà, notre prieur de *Ravaud* (1610-1631) qui arriva dans ces conditions peu favorables, pour assumer ses fonctions d'Abbé. Conditions qui laissent penser que cette élection dû être hâtive et de courte durée ; en tout cas irrégulière, puisque invalidée par le Parlement de *Paris*.

Toutefois **Rigaud de Lavour** se succèdera, par une élection régulière, confirmée par le pape **Urbain VIII**² et le roi **Louis XIII**.

Rigaud de Lavour, grand réformateur, réunit dans son monastère les frères qui souhaitaient « *embrasser* » la réforme interne à l'Ordre. Les affaires se mettent en place. Sont obtenues des Lettres Patentes, donnant pouvoir de chasser les religieux « *relâchés* » dans toute la communauté ; ceci afin d'introduire à leur place les réformés.

La Réforme portait sur deux points essentiels :

- Le Dogme, s'appuyer sur le Concile de *Trente*.
- La discipline, avec le retour à une certaine rigueur, en particulier point important, revenir à la tenue réglementaire : l'habit érémitique. Certains religieux n'ayant plus ni habit, ni tonsure après ces années de grands désordres.

C'est alors qu'apparut celui qui travailla aussi très efficacement à la réforme des Grandmontains, comme à celle d'autres ordres d'ailleurs.

Le retour de la peste à Limoges et dans les villages environnants Le combat de Vincent de Paul.

Celui dont le nom se pérenniserait sous celui de **St Vincent de Paul**, s'illustrera aussi en homme de terrain en exerçant la charité en pleine tragédie, venant en aide aux pestiférés de *Limoges* en 1630. Ville qui perdit alors 20 000 habitants... Le fléau s'étendit bien ailleurs en ravageant le village de Grandmont et ceux des environs.

« Dans certains villages il n'est demeuré vivant, ni homme, ni femme, ni enfant. Le dégât fut grand du côté de Grandmont » dit un contemporain qui en réchappa et dont nous avons le nom : **Pierre Ménager**, un inconnu.

1 – **Bois du coudrier** : près de la grange dîmière où Henri II Plantagenêt rendait la justice.

2 – **Urbain VIII** : Pape qui fit condamner Galilée en 1633 et les Jansénistes en 1643.

Quelques exceptions dont **Rivaud de Lavour** qui mourut non de cette terrible maladie mais d'apoplexie, en visite chez son frère au château de *Lavour* en 1631, après avoir gouverner 27 ans 10 mois 13 jours, ce qui mérite d'être cité, dans ces temps difficiles à vivre, plus exactement à survivre.

Le parcours atypique de Philibert Hélie

Ici nous nous proposons de susciter vivement votre intérêt, avec le nouveau prieur qui avait obtenu de **Sa Majesté** le brevet de l'Abbaye de Grandmont, dont il fut débouté très vite, et par la suite nommé prieur à *Nontron*.

Philibert-Hélie, issu d'une famille illustre et bien connue des Nontronnais et des Piégutains, par la seigneurie commune à nos deux cités, était le fils cadet de **Jean et Charlotte de Fumel**¹. Son frère aîné, **Charles-Hélie** se trouvait dans les armées au service du roi. Tout était bien dans l'ordre établi par la noblesse. L'armée pour l'aîné, le clergé pour le cadet. Mais l'homme propose et Dieu dispose... **Charles-Hélie**, celui qui devait assurer la descendance est tué au siège de *Thionville* (1639)², sans paternité, ce qui produisit un double effet. Par la mort de son frère, **Philibert-Hélie** hérita de plusieurs titres mais aussi du devoir de maintenir le nom.

Après s'être fait relever de son priorat auprès du pape, « *son devoir* » sera accompli au mieux avec 4 enfants³ qui naîtront de son mariage avec **Dame Catherine de Saint-Maure**.

Ses titres

Marquis de **Pompadour**⁴, baron de **Laurière de Riz**, baron de **Nontron, du Bourdeix, de Piégut, d'Augnac, de Saint-Estèphe, de Teyjat...**

Ses fonctions

Conseiller du roi **Louis XIII** en tous ses Conseils, maréchal de camp dans les armées, gouverneur et grand sénéchal du *Périgord* (1672). A l'âge de 70 ans (1683) il finit ses jours dans l'ancien château des *Peytavis de Nontron*. Son corps sera transporté en grande solennité à l'église du *Bourdeix* et inhumé dans le cimetière.

Charlotte de Fumel résida longtemps dans son château du *Bourdeix*, après avoir quitté celui de *Piégut*, en ruines.

Tel sera le destin peu banal de celui qui est connu sous le nom de **Charles-Hélie** marquis de **Pompadour**.

Le 20^{ème} Abbé de Grandmont : François Tautal (1631-1635)

Election bénie en présence de l'Abbé de *Chancelade*, **Alain de Solminilhac**, qui a laissé sa marque dans l'Eglise. Les quatre années de mandat de **François de Tautal** ne lui permirent pas de poursuivre efficacement la réforme amorcée par son prédécesseur **Rigaud de Lavour**.

1 – **Abbé Farnier** : Piégut et ses environs. Famille Fumel de la seigneurie de Piégut.

2 – **Siège de Thionville** : guerre de Trente Ans (conquête de l'Alsace)

3 – **4 enfants** dont 2 garçons. L'aîné sera gouverneur du Périgord et grand sénéchal. (G. de Monneron)

4 – **Marquis de Pompadour** : Charlotte de Fumel, veuve se remaria avec le marquis Jean de Pompadour. Pas d'enfants d'où un nouvel héritage pour Philibert Hélie.

Un deuxième réformateur : Dom Georges Barny (1635-1654)

Elu. Famille honorablement connue dès le XVe siècle. Alliances avec les familles **De Mosneron, de Muret, de Léobardy**. Natif de Grandmont, élevé à l'ombre de l'abbaye, y entra dès son jeune âge.

Monsieur **de Léobardy** d'une ancienne famille limousine non éteinte et bien connue écrivait en 1837 :

« Parmi les Abbés qui gouvernèrent, avec le plus de sagesse l'abbaye de Grandmont, nous devons en signaler un : Georges Barny, dont la famille est originaire du lieu même de Grandmont. Abbé qui gouverna pendant 18 ans, et laissa le souvenir d'un grand Abbé. »

Elu en 1635 le 21^{ème} Abbé poursuivit l'œuvre de réforme. Ami de **Vincent de Paul** qui lui apporta son soutien dans l'action, il réunit le Chapitre général en 1643 pour confirmer la nouvelle règle adoptée depuis 1625, soit 18 ans après...

Au plan matériel

Pragmatique, **Georges Barny** récupéra beaucoup des revenus dont l'abbaye avait été spoliée, au cours des Guerres de Religion ou pendant la Commende.

D'importantes réparations furent exécutées à Grandmont ; telle la voûte de l'église menaçant ruine, la solidité en sera assurée par des arcs-boutants. Certains prieurés seront aussi rétablis dans leur état.

Au plan intellectuel

Savant, **Georges Barny** restaura le goût des Belles-Lettres avec l'enseignement de la philosophie dans les prieurés, en respectant l'engagement pris par ses prédécesseurs. A savoir envoyer régulièrement 5 religieux au Collège de Grandmont à Paris (ex Mignon) pour y faire 7 années d'études, puis fréquenter la Sorbonne pour y prendre des grades universitaires, en parfaite application de la règle originelle.

Autre point capital, l'Abbé favorisa la réforme préconisée par **Charles Frémon**¹ et soutenu en cela par son ami **Vincent de Paul**.

Or ce fils de forgeron, noble métier que celui du fer², doué d'un solide bon sens, malgré son vif désir de réforme, aurait souhaité une réforme plus modérée, étant plus apte que d'autres à apprécier les limites du possible. Hélas l'avenir lui donnera raison, les réformes commencées et nécessaires auront par la suite du retour à une trop grande rigueur, un effet contraire à celui souhaité. L'Ordre de ce fait sera divisé en deux et affaibli.

1 – **Charles Frémon** : Bien connu de Georges Barny son supérieur, car appelé à Grandmont comme maître des novices. Il les a formés à l'esprit de pénitence avec un retour à la règle primitive.

2 – **Les métiers du fer** : seuls permis sans déroger de l'état de la noblesse.

Le 3^{ème} et grand réformateur : Charles Frémon

Fondera en 1652 une première Maison à *Thiers*, pour y appliquer sa Réforme. Son frère **Alexandre** élu 23^{ème} Abbé de Grandmont (1678-1687) approuva ce projet.

D'autres maisons suivront, mais en faible nombre, néanmoins l'Ordre divisé sera affaibli.

8 Maisons opteront pour la nouvelle discipline, dite de stricte observance.

21 maisons pratiqueront toujours l'ancienne observance, dont le prieuré de *Badeix*.

Réformer, poser un modèle spirituel en relation avec les difficultés de son siècle, a toujours été un exercice difficile ; que ce soit sous l'Ancien Régime, tel qu'a essayé de le démontrer cette étude, ou que ce soit dans les Temps Modernes, qui sous d'autres formes et avec d'autres problèmes posés, présentent aussi, des périodes d'avancées et de reculs.

Sur un fond d'Histoire il nous a été donné de voir, de découvrir, de connaître les habitudes, les mentalités, les formes de sensibilité, qui constituaient un champ riche d'observations significatives, dans le domaine religieux au cours de ces différents siècles.

Précédemment ce domaine n'était pas un monde à part, et portait bien tous les hommes d'Occident, véritable miroir, où se reflétait l'humanité de ces temps.

Marie-Thérèse Mousnier,

8 janvier 2004

La fin de cette étude sera donnée avec le 5^{ème} volet qui aura pour titre :

En première partie : *Badeix et la Réforme du 17^{ème} siècle.*

En seconde partie : *Destruction de l'Ordre de Grandmont.*

Annexes

1) Aperçu généalogique

De LAUGARDIERE - de MONNERON

Ribault de **Laugardière**
(mort en 1804)

J-B. Michel de **Mazerat**
(1743-1791)
1748, achète le château de Nontron

↓
Henri de **Laugardière**
(1784- 1849)

↓
J-B. Joseph de **Mazerat** dit d'Azat
(1779-1846)

↓
Pierre H. Ribault de **Laugardière**¹ *Épouse*
(Dit 'Lorenzo')

↓
Azeline de **Mazerat**
(dite 'Manée')

↓
Louise Françoise Camille de **Laugardière**
1879 épouse Maurice de **La Serve**

↓
Gabrielle de **La Serve**² dite 'Lili'
1908 épouse Ludovic de **Monneron**

↓
Jehan

↓
Myriam

↓
Pierre

↓
Marie-Camille

a été propriétaire du château de Nontron.
Créatrice du musée Des poupées.

1 – **Pierre-Henri Ribault de Laugardière**, né à Nontron en 1814, mort à Nontron en 1887 est l'auteur de 'Monographie de la ville et du canton de Nontron'. Livre de référence du Nontronnais.

2 – **La comtesse de Monneron du Couret** (mère de Marie-Camille) écrit sous la signature de Germaine de Monneron. Elle est l'auteur de :

- 'Nontron dans l'histoire', préface d'André Maurois de l'Académie Française, qui souligne
« l'intérêt de mêler l'Histoire de Nontron à celle de la France entière. »

2) Les abbés de Grandmont

- 1^{er} Guillaume Pellicier (1318-1337)
nommé par le pape Jean XXII
- 2^{ème} Pierre Aubert (1338-1347)
élu
- 3^{ème} Jean Chabrit (1347-1355)
nommé par le pape Clément VI
- 4^{ème} Adémar Crespi (1355-1378)
élu
- 5^{ème} Aymeric Fabri (1378-1385)
élu
- 6^{ème} Ramnulphe Ithier (1385-1388)
élu
- 7^{ème} Pierre Redondeau (1388-1437)
élu
- 8^{ème} Guillaume de Fumel (1437-1471)
élu
- 9^{ème} Charles de Bourbon (1471-1477)
commendataire
- 10^{ème} Antoine Allemand (1477-1494)
commendataire
- 11^{ème} Guillaume Briçonnet (1495-1507)
commendataire
- 12^{ème} Sigismond de Gonzagues (1507-1513)
commendataire
- 13^{ème} Charles-Dominique de Carrect (1513-1515)
commendataire
- 14^{ème} Nicolas de Flisc (1515-1519)
commendataire
- 15^{ème} Sigismond de Gonzague (1519-1525)
commendataire pour la seconde fois
- 16^{ème} François de Neuville (1526-1560)
commendataire
- 17^{ème} Françoise de Neuville (1561-1596)
élu
- 18^{ème} François Marrant (1596-1603)
élu
- 19^{ème} Rigaud de Lavour (1603-1631)
élu
- 20^{ème} François de Tautal (1631-1633)
élu
- 21^{ème} Georges Barny (1635-1654)
élu

Bibliographie

- Dom Jean Becquet *Etudes grandmontaines*
- Gilles Bresson *Monastère de Grandmont*
- Jean Chelini *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*
- Anne-Marie Cocula-Vallière *Brantôme. Amour et gloire au temps des Valois*
- Jean-Joseph Escande *Histoire du Périgord*
- Abbé Farnier *Piégut et ses environs*
- R.P. Jean Fouquet OMI }
Frère Philippe Etienne Ermite } *Histoire de l'Ordre de Grandmont*
- Paul Bertrand de la Grassière *Messieurs de Monneron, mousquetaires du roi*
- André Lanthonie *Histoire de l'Abbaye de Grandmont en Limousin*
- Madeleine Lazard { *Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme*
{ *Agrippa d'Aubigné*
- Chanoine André Lecler *Histoire de l'Abbaye de Grandmont*
- A. Malet }
J. Isaac } *Histoire 2^{ème} année Ecoles Normales*
- Germaine de Monneron *Nontron dans l'histoire*
- Marcel Pacaut *Les Ordres monastiques et religieux au Moyen-Age*
- P. Henri Ribault de Laugardière *Monographie de la ville et du canton de Nontron*
-
- Martin Aurell *L'Empire des Plantagenêt - Carte*
- Petit Larousse 2000 *Histoire*
- Perrin *Dictionnaire d'Histoire de France*

LES PÉRIGORDINS DANS LES BRIGADES INTERNATIONALES

Par Jean-Jacques Gillot

Conférence donnée le 1^{er} avril 2004

Sources :

Cette étude a été publiée dans le **journal du Périgord** de janvier 2004. L'auteur nous autorisant à en reproduire le contenu



35 000 volontaires

LES PÉRIGORDINS DANS LES BRIGADES INTERNATIONALES

Après une première recherche à la Société Historique et Archéologique du Périgord, j'ai voulu aller plus loin sur ces Périgordins volontaires dans les brigades internationales... Ces Périgordins de naissance, d'adoption ou de résidence circonstancielle eurent l'enthousiasme et la détermination de se porter effectivement au secours de la cause qu'ils croyaient bonne.

Le 18 septembre 1936, tout juste deux mois après les débuts de la guerre civile espagnole, le présidium de l'*Internationale communiste* se réunit à Moscou. Sa septième résolution est de « *procéder au recrutement, parmi les ouvriers de tous les pays, de volontaires ayant une expérience militaire, en vue de leur envoi en Espagne* ».

Le 14 octobre, à *Albacete*, s'ouvre la base des Brigades internationales. Baroudeurs reconnus et hommes de confiance, le mythique « mutin de la Noire », **André Marty**, secrétaire de L'IC, va s'y installer. **François Billoux**, député de *Marseille*, membre suppléant du bureau politique de PCF, et encore plus dévoué aux thèses stalinienne, y assistera le premier nommé.

35000 volontaires, à majorité communistes et issus d'une cinquantaine de pays, vont rejoindre les rangs républicains entre 1936 et 1938, comme l'a bien décrit le récent film de Ken Loach, « *Land of Freedom* ». Entre autres français, le militant éprouvé, **Jean Chaintron**, sera commissaire politique d'une brigade, et le Périgordin **Pierre Rebière** assurera les mêmes fonctions au sein d'un bataillon, après avoir appartenu à la mission du PCF chargée de négocier avec le gouvernement espagnol légal, les conditions d'intégration des volontaires français.

Evidemment, l'appareil politique communiste périgordin est tenu d'apporter sa quote-part à « la lutte antifasciste ». Ainsi, avant même l'accueil des prochains réfugiés espagnols, et sous l'égide du Secours Rouge International, devenu ensuite Secours Populaire Français, il va procéder à des actions caritatives à l'égard des républicains. Par exemple, l'activité de l'instituteur communiste **Guillaume Chapdeville** ou le convoyage de vivres et d'effets, à *Barcelone*, en mai 1938, par les cheminots, tout aussi militants communistes, **Gabriel Lagrange** et **Jean Seyrat**, à qui le fonctionnaire de préfecture, franc-maçon et radical-socialiste, **Roger Dantou**, délivrera le passeport nécessaire.

Mais pour le recrutement de volontaires combattants, c'est le militant **Gaston Reyraud**, candidat PCF aux législatives de 1936 dans la circonscription de *Ribérac*, future victime, avec son épouse **Renée**, de la répression nazie, qui sera tenu comme propagandiste le plus actif. La présente étude ne se prétend pas exhaustive. Mais, elle s'appuie sur une approche universitaire plus générale et le recensement de l'ACER. Elle intègre une première analyse des fiches individuelles revenues des archives soviétiques et divers entretiens et documents. Ainsi, elle tend à dégager la part contributive et les caractéristiques des volontaires périgordins, natifs ou d'adoption, en service armé.

30 Périgordins sur 9500 volontaires français.

Sur les 9500 volontaires français, et en l'état actuel de nos recherches, il s'avère que le Périgord n'en aurait apporté que trente. Soit, à s'en tenir aux cas actuellement répertoriés, un taux de 0,315 %. De plus aucune femme, si ce n'est l'épouse de l'un d'entre eux, n'est citée dans

quelque fonction auxiliaire que ce soit. Or, à l'époque des faits, le département de la *Dordogne* comptait environ 386000 habitants et représentait presque 1% de la population nationale. Cette sous-représentation est accrue si l'on considère qu'au moment de leur départ, la quasi-moitié des volontaires périgordins pour l'*Espagne* se trouvait à l'extérieur du département et, tout particulièrement (près de deux sur trois) en région parisienne.

Cette situation s'aggrave encore au regard des résultats substantiels du PCF aux législatives locales de 1936 (près de 23000 voix et plus de 22% des suffrages exprimés, au 1^{er} tour), très nettement supérieurs à la moyenne nationale (15%). Sans doute, la spécificité ouvrière générale des brigadistes, issue du profil-type des volontaires, tel que dressé par l'Internationale communiste, peut-elle atténuer le cas du *Périgord*, province substantiellement rurale. Par ailleurs, la filière communiste n'a pas été la seule à alimenter les rangs républicains. Mais, c'est bien par le PCF et ses satellites que se fit l'essentiel du recrutement au profit de l'*Espagne* républicaine.

En tout état de cause, M. **Pierre Rebière** fils a bien voulu confirmer la représentativité de l'effectif, pourtant relatif, de l'échantillon périgordin. Il y avait donc lieu de livrer cette contribution et d'en expliciter la teneur tout en préservant une possibilité d'apports ultérieurs.

Un cheminot périgordin dans les Brigades.

Sur les trente volontaires, 24 offrent une identification professionnelle. La situation ouvrière s'y trouve manifeste puisqu'ils sont 14 (58,33%), dont deux chômeurs. Avec les trois employés, la classe « prolétarienne » se monte à 17 unités (70,83%). S'y ajoute deux professions indépendantes (vétérinaire et médecin) auxquelles on pourrait adjoindre trois apparents artisans (tailleur, forgeron et menuisier-carrossier).

Leur adhésion à la CGT ou à la CGTU est en place très vraisemblablement parmi les ouvriers. Aussi, de fait, les salariés paraissent bien avoir compté pour dix-huit unités sur les vingt-quatre définies, soit 75% des cas connus. Par ailleurs, sauf présence parmi les six volontaires à l'activité civile non décrite ou la découverte à venir de nouveaux engagés, aucun enseignant, agriculteur ou ouvrier agricole ne se trouvait parmi les engagés périgordins. Sept engagés, sur dix-sept aux origines familiales connues (41,1%), étaient fils d'agriculteurs, mais sans l'être eux-mêmes.

L'absence directe de métiers de la terre, à l'époque où ils représentaient largement le premier secteur d'emploi local, est donc particulièrement significative. Vraisemblablement, cette situation renvoie-t-elle au particularisme du communisme rural, moins engagé idéologiquement que dans les milieux ouvriers. Mais, des considérations liées aux besoins de main-d'œuvre rurale et le traumatisme lié aux énormes pertes paysannes lors de la Première Guerre mondiale sont, elles, également à envisager.

Au demeurant, sauf indication elliptique, les fiches biographiques n'indiquent aucun volontaire cheminot. Tout au plus, un seul des seize cas connus quant à la profession du père, dénote-t-il un fils d'employé administratif des chemins de fer. L'indication est intéressante dans la mesure où une certaine mythologie – contrairement à l'assertion de **Lénine** selon laquelle les communautés ont toutes des intérêts particuliers supérieurs à l'intérêt général – a constamment et quasi consubstantiellement, fait apparaître la classe cheminote au premier rang « de la lutte antifasciste ».

Nous verrons qu'il y eut, pourtant, un cheminot périgordin dans les Brigades. Mais, à s'en tenir à cette unique situation, notre observation conserve toute sa dimension car les cheminots, toutes catégories confondues, étaient près de 3000, en *Périgord*, sous le Front populaire. On notera,

toutefois, que les rangs ouvriers de cette corporation avaient été très largement épurés après les grèves politiques de 1920. Ainsi, à peu près 80% des effectifs (près de 2000 personnes) furent licenciés, révoqués ou déplacés. Dans ces conditions, il eut fallu une motivation particulière aux métallos des ateliers du Paris-Orléans pour s'engager fortement en *Espagne*.

Quant aux cas des enseignants, sans doute est-il partiellement en liaison avec le pacifisme particulièrement affiché de cette catégorie socioprofessionnelle. D'ailleurs, la fédération périgordine des officiers et sous-officiers de réserve républicaines, significativement constituée d'instituteurs et de professeurs, se défendit toujours de servir ou de favoriser le recrutement des volontaires pour l'*Espagne* : « *Il n'est pas question de recrutement clandestin pour l'Espagne rouge. Nous avons assez à faire chez nous* ».

Et pourtant, dans le seul premier degré, au demeurant bien plus progressiste que le milieu des professeurs de lycées, le *Périgord* de l'époque comptait plus de 600 instituteurs hommes, dont **Lucien Dutard**, futur secrétaire fédéral et député communiste, âgé de 24 ans en 1936, et divers enseignants amenés à s'engager dans les fonctions d'officiers FTPF.

Pour autant, il apparaît que des éléments contraignants durent peser sur des intentions sincères d'engagement effectif. Entre-autres, il s'agit du risque probable de perte de leur emploi par les employés du secteur public comme du secteur privé, à une époque où n'existaient pas encore les congés pour convenances personnelles. A l'inverse, nous verrons que la situation d'un sans-emploi et celle d'un repris de justice les conduisirent dans les Brigades, au moins autant que leur sensibilité antifasciste.

L'opinion publique périgordine pour la non-intervention

L'état d'esprit largement majoritaire de l'opinion publique périgordine penchait pour la non intervention dans les affaires espagnoles. Elle était appuyée tout autant que dirigée par la classe politique radicale-socialiste, très modérément confiante sinon méfiante vis-à-vis du PCF et de son indépendance idéologique.

A l'époque, la nébuleuse radicale innervait totalement la vie sociopolitique périgordine par la pratique clientéliste institutionnalisée. Elle était représentée par des centaines de petits caciques locaux qui défendirent fortement le choix de la non-intervention, fut-elle indirecte. Les hommes forts radicaux-socialistes étaient les ministres-députés **Georges Bonnet** et **Yvon Delbos**, le sénateur-président du Conseil général, **Léon Sireyjol** et le sénateur-maire de *Périgueux*, **Félix Gadaud**. En *Ribéracois*, radicalisant et nettement distant de la gauche, se trouvait l'ancien ministre, encore député, **Maxence Bibié**.

Sur vingt-six cas datés, quinze départs (57,7%) s'établirent au second semestre 1936, soit dans les cinq premiers mois du conflit espagnol. Six autres volontaires arrivèrent en janvier 1937, soit 84 % d'engagements avant la fin du premier semestre de guerre et le signe d'un enthousiasme certain pour une cause.

A l'inverse, on constate au moins trois engagements tardifs, au moment où les républicains espagnols accusaient des signes de faiblesse manifeste, au premier trimestre 1938. Leurs trois auteurs appartenaient tant au PCF qu'à la CGT. Deux d'entre eux avaient 35 ans et étaient responsables de cellules. Mais, l'échantillon est trop réduit pour en tirer plus qu'un indice de possible relève des cadres.

Aucun volontaire de moins de vingt ans

Les fiches individuelles sont extrêmement peu disertes sur les niveaux d'instruction. En effet, le degré explicite des volontaires périgordins n'est décrit ou connu que pour cinq des trente cas. Mais, au su des professions déclarées, on peut avancer qu'au moins 80% des intéressés n'avaient suivi qu'un enseignement primaire. En ce sens, ils étaient représentatifs de la population générale et, tout particulièrement de la population ouvrière, de l'époque. Certes, au moins deux cadres politiques apparaissent comme des autodidactes avancés mais la conscience de classe de la quasi-intégralité des volontaires périgordins paraît avoir surtout relevé de leur condition sociale. Leur situation d'émigrés politico-économique put, cependant, influencer le choix de quelques volontaires.

Cette situation est largement sans surprise. Elle témoigne de l'engagement idéaliste et de la disponibilité de la jeunesse. Ainsi, sur vingt-sept indications connues, quatorze (51,85%) situent les volontaires entre 20 et 25 ans, à leur départ. Parmi eux, l'unique médecin du groupe. Cinq autres étaient âgés de 26 à 30 ans ce qui dénote que plus de 73% des cas connus étaient donc des hommes jeunes. Sept brigadistes avaient entre 31 et 35 ans. Le doyen d'âge (43 ans) était vétérinaire. En revanche, par obligation légale comme par inexpérience militaire, aucun volontaire n'avait moins de 20 ans à son incorporation.

La situation familiale des engagés s'avère sans ambiguïté et découle largement des tranches d'âge précitées, encore que seulement dix-sept cas aient été décrits ou soient aisément déductibles. Ainsi, treize engagés (76,47%) se déclarent célibataires et sans enfant. Et, c'est peut-être sa situation de père de famille qui sauva du poteau d'exécution l'un des volontaires dont la fiche porte la mention interne : « *Aurait dû être fusillé pour [son] comportement au front* ».

Le plus connu des volontaires périgordins

Sur 27 descriptions connues, la moyenne vallée de l'*Isle* – principal secteur ouvrier de l'époque – s'avère nettement prédominante. En effet, elle concentre douze engagés (44,44%) aux lieux de naissance ou de résidence connus. De plus, huit d'entre eux (29,62%) étaient natifs de *Périgueux*, l'une des premières villes rouges de France : la municipalité communiste de l'influent **Paul Bouthonnier**, assise sur la forte communauté des ateliers ferroviaires, y avait été élue en décembre 1919, sous l'ancienne étiquette SFIO. Cette situation paraît aussi pouvoir se rapporter au fait que le recruteur principal, **Gaston Reyraud**, lui même cheminot révoqué en 1920, résida à *Périgueux* puis à *Moulin-Neuf*.

Mais on pourrait s'étonner que deux circonscriptions législatives du *Périgord* ayant élu un député communiste, en mai 1936, se soient avérées si peu prolifiques en volontaires : Le *Nontronnais* ne fournit, en effet, que trois unités et le *Bergeracois* une seule, malgré une communauté ouvrière de poudriers à l'époque.(1) En fait, le caractère largement sinon spécifiquement rural de ces zones apporte bien une explication à la situation. Là encore, contrairement à la thèse officielle de l'indivisibilité de « la cause prolétarienne », la classe paysanne fait généralement preuve d'une vision communautariste propre. D'ailleurs, les penseurs marxistes le savaient bien, qui en avaient fait l'analyse depuis le XIXe siècle et adoptèrent une stratégie d'échanges avec le milieu agricole.

Quatre itinéraires particuliers sont à relever. Deux d'entre eux sont décrits plus loin. Un troisième concerne la personne d'un Suisse, naturalisé Français, **Hubert Piller**, Résidant à *Echourgnac*, dans la forêt de la *Double*. Le dernier se rapporte au médecin **Henri Chrétien**, descendant « communard », né à *Edimbourg*, adolescent en *Algérie*, carabin à *Paris* et revenu militer pour le PCF, au pays de lointains ancêtres périgordins, lors du Front populaire.

Mais le plus connu des volontaires périgordins, à l'époque ouvrier en région parisienne, est **Pierre Rebière**. Il était un des quatre originaires du *Périgord Noir*. Son cas personnel méritera une recherche spécifique(2).

Les parcours idéologiques antécédents

Seuls dix-huit cas de la sorte apparaissent sur les fiches ou découlent de nos entretiens sur les trente volontaires répertoriés. On supputerait aisément que les douze autres cas furent aussi le cas de sympathisants de gauche. Mais, il faut se garder de généraliser car on sait bien, désormais, que les volontaires en *Espagne* républicaine ne furent pas exclusivement issus d'organisations strictement progressistes. Ainsi, outre le cas d'**André Malraux**, certes sympathisant communiste mais prochain converti au gaullisme, le dirigeant national du RPF d'après-guerre, **Jean Fribourg**, ne se décrivait-il pas, dans les années 1950, lors d'un meeting gaulliste en *Périgord*, comme « *commissaire de la propagande dans une unité combattante républicaine* » ?

Toujours est-il que les dix-huit situations connues font apparaître l'appartenance quasi-exclusive des intéressés au PCF. Y aurait-il eu, de la part des recruteurs, la volonté délibérée de réserver au mouvement communiste l'image de l'engagement dans « la guerre juste » ? Si tel était le cas, l'IC y avait-elle tactiquement un véritable intérêt ? A l'inverse, on peut légitimement penser que, passés les premiers mois et l'enthousiasme dont ils furent porteurs, et la réalité étant connue sur les tensions internes du camp républicain espagnol, certains volontaires potentiels hésitèrent à concrétiser une intention d'engagement.

Deux des engagés périgordins étaient expressément passés par les Jeunesses communistes, trois étaient responsables de cellules ou de section et un de rayon. Par ailleurs, dix volontaires se déclarèrent adhérents ou militants de la CGTU communiste, d'un syndicat étudiant communiste ou, à tout le moins, de la CGT réunifiée. Dans la conception léniniste et révolutionnaire, neuf des dix précités cumulaient une activité politique et syndicale.

Peu de renseignements apparaissent quant aux services armés antérieurs des volontaires. Mais, les indications connues font état de situations dans diverses spécialités. Car, de fait, la grande majorité des engagés avait satisfait aux obligations militaires françaises, si ce n'est **Chrétien**, encore sursitaire à 24 ans pour cause d'études médicales. Aussi, au minimum six des trente volontaires périgordins eurent-ils rapidement des responsabilités de commandement et trois furent officiers ou assimilés.

Evidemment, en septembre 1939, les anciens brigadistes français, en état et en âge de l'être, furent mobilisés par l'armée. Au moins l'un d'entre eux, **Henri Grasset**, fut fait prisonnier de guerre. Pour sa part, après la débâcle, **Pierre Rebière** fit partie des milliers de démobilisés et se retrouva, par hasard, en *Dordogne*, en juin.

Au plan doctrinal, on notera la relation entre l'expérience politique antérieure et les responsabilités paramilitaires des engagés en *Espagne*. En effet, outre **Rebière** (bataillon), il y eut un commissaire politique de compagnie en la personne d'**Alexandre Goursat**, et un « lieutenant aux effectifs », **Roger Leydour**. Les deux derniers avaient été eux aussi des cadres communistes de terrain. De plus, au moins trois volontaires avaient été orphelins de guerre et pupilles de la Nation. Par pacifisme, cette situation avait pu les conduire au PCF mais elle ne les détourna pas d'un engagement dans un conflit idéologique.



Pierre Rebière

Les conséquences de l'engagement en Espagne

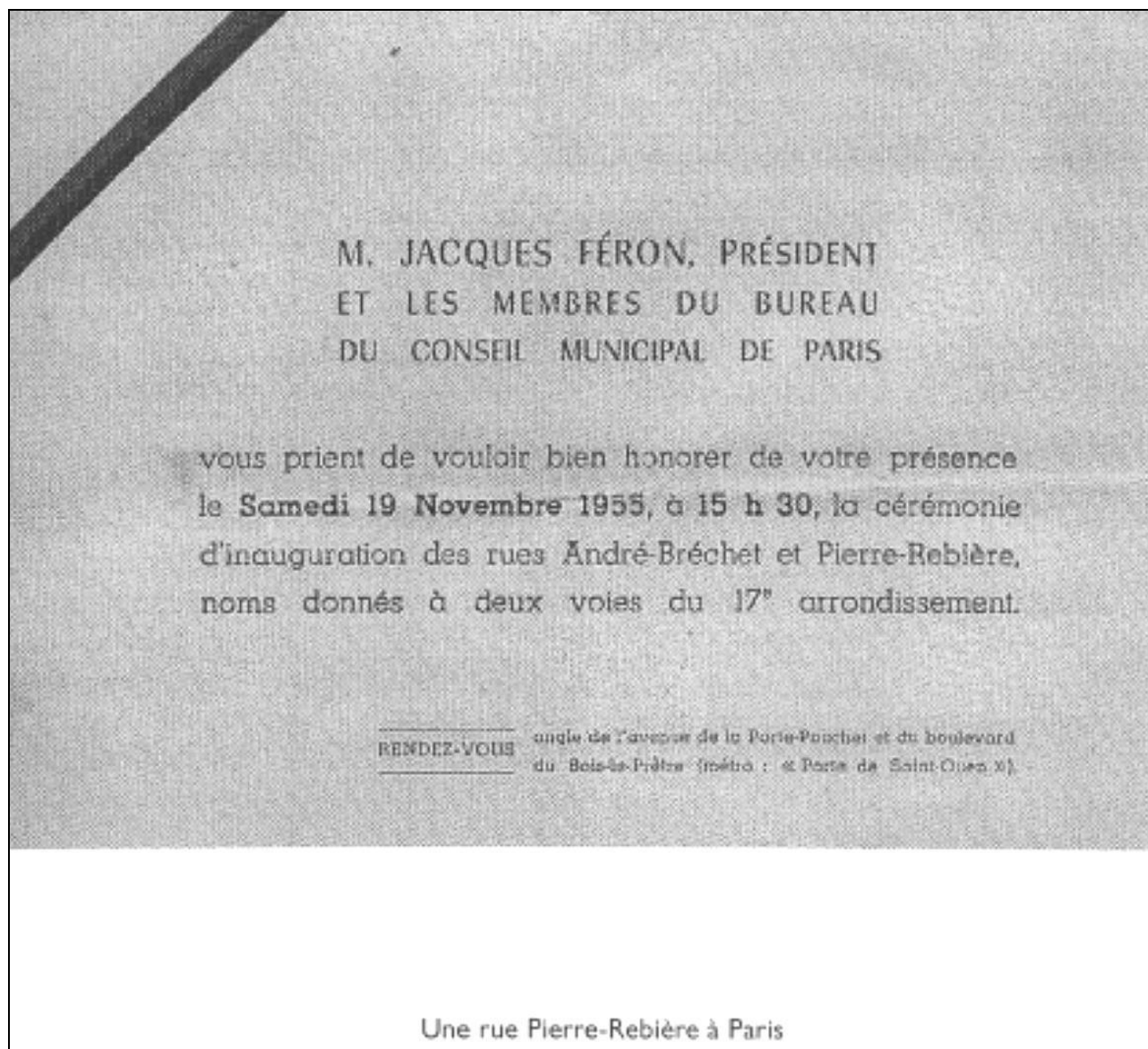
En général, le retour en *France* des volontaires des Brigades se fit, selon les directives du Komintern, au dernier trimestre de 1938 (11 cas sur 20 connus, soit 55%). La date extrême relevée dans notre étude s'établit en janvier 1939 (deux cas). Au total, au moins 65% des engagés restèrent jusqu'au bout de leur engagement moral et formel. Dix volontaires furent blessés. Parmi eux, deux des trois commissaires politiques. Pour autant, au moins cinq engagés firent l'objet d'un retour anticipé en *France* sans relever des nécessités sanitaires. Ceci étant, les fiches individuelles font aussi état de la désertion de deux engagés (6,66%). L'un d'eux fut déclaré mort, sans que l'on sache assurément de qui ou de quoi il fut victime, bien qu'il paraisse avoir succombé en détention, pour désertion.(3)

Les survivants périgordins et la Seconde Guerre mondiale

Certaines recherches historiques réfutent une corrélation directe entre la qualité de volontaire en *Espagne* républicaine et celle de résistant sous l'Occupation. Nous verrons même qu'il y eut, dans notre échantillon local, un contre-exemple flagrant à la thèse de la Résistance innée. Pour autant, Il s'avère qu'au moins six des vingt-trois survivants périgordins s'engagèrent dans les mouvements de Résistance où ils retrouvèrent nombre de républicains espagnols exilés. Aussi, même s'il s'agit de formes diverses de Résistance et, initialement d'activité politique, le taux de 26% paraît particulièrement significatif.

Trois des intéressés furent expressément désignés comme membres des FTPF. Deux autres, parmi lesquels un adhérent communiste déclaré et un autre très probable, furent mentionnés « FFI » ou « résistant ». Un cas de résistance n'est pas explicité et trois cas de déportation sont signalés. Pour sa part, **Rebière**, précoce cadre-militant de l'Organisation spéciale du PCF clandestin puis des FTPF, auteur d'un attentat contre un officier allemand à *Bordeaux*, fut fusillé en 1942. Parmi les trois déportés, **Henri Guillaumard**, déjà blessé en *Espagne*, mourut en captivité. Quant à **Ernest Richard**, le seul cheminot de notre groupe, il fut temporairement interné sous Vichy pour ses opinions politico-syndicales.

Les volontaires communistes en *Espagne* et leurs rapports ultérieurs avec le PCF : peu d'éléments permettent de livrer une analyse probante à ce sujet. Toutefois, selon les indications portées au « Maïtron » (dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, édition 1997), il apparaît, de façon générale, que nombre de volontaires en *Espagne* républicaine, à l'image d'une proportion non négligeable d'anciens FTPF, devinrent, plus tôt que d'autres adhérents, en délicatesse avec le PCF et ses dirigeants d'après guerre. Ainsi, comme ce fut le cas de **Jean Chaintron**, le Périgourdin **Henri Chrétien** traversa une crise de conscience en 1956. Il rompit définitivement en 1968 et collabora au bulletin oppositionnel « Unir-Débats » sous le pseudonyme de **Jacques Ancel** alors que l'ancien préfet **Chaintron**, ancien proche de **Thorez**, était entré au parti socialiste unifié (PSU).



1 – Gustave Saussot (Nontron) et Paul Loubradou (Bergerac) avaient été élus députés, au deuxième tour des législatives du printemps 1936.

2 – Philippe dit Pierre Rebière, 1909-1942, né à Villac. Fils de forgeron, compagnon du tour de France. Militant syndicalo-politique éprouvé et combatif, en 1934, lorsqu'il fut licencié des usines Renault de Billancourt. En Espagne, il fut commissaire politique du bataillon « Commune de Paris », à la XI^e Brigade. Parti en octobre 1936, il fut gravement blessé et rapatrié sanitaire en avril 1937. A son retour, il se consacra à la propagande en faveur des républicains espagnols et devint membre du comité central du PCF, en novembre 1937, puis cofondateur de l'AVER. Membre de l'Organisation spéciale du PCF, en 1940-41 et précoce FTPF, il fut pris par la police française. Livré aux Allemands et condamné à mort, il fut fusillé en octobre 1942. Son fils nous a fait part de ses lettres de prison en 1942 et des projets socio-économiques qu'il nourrissait pour sa commune de naissance. Vers 1956, en période difficile pour le PCF, l'AVER fit opportunément paraître « Epopée d'Espagne », un ouvrage désormais introuvable.

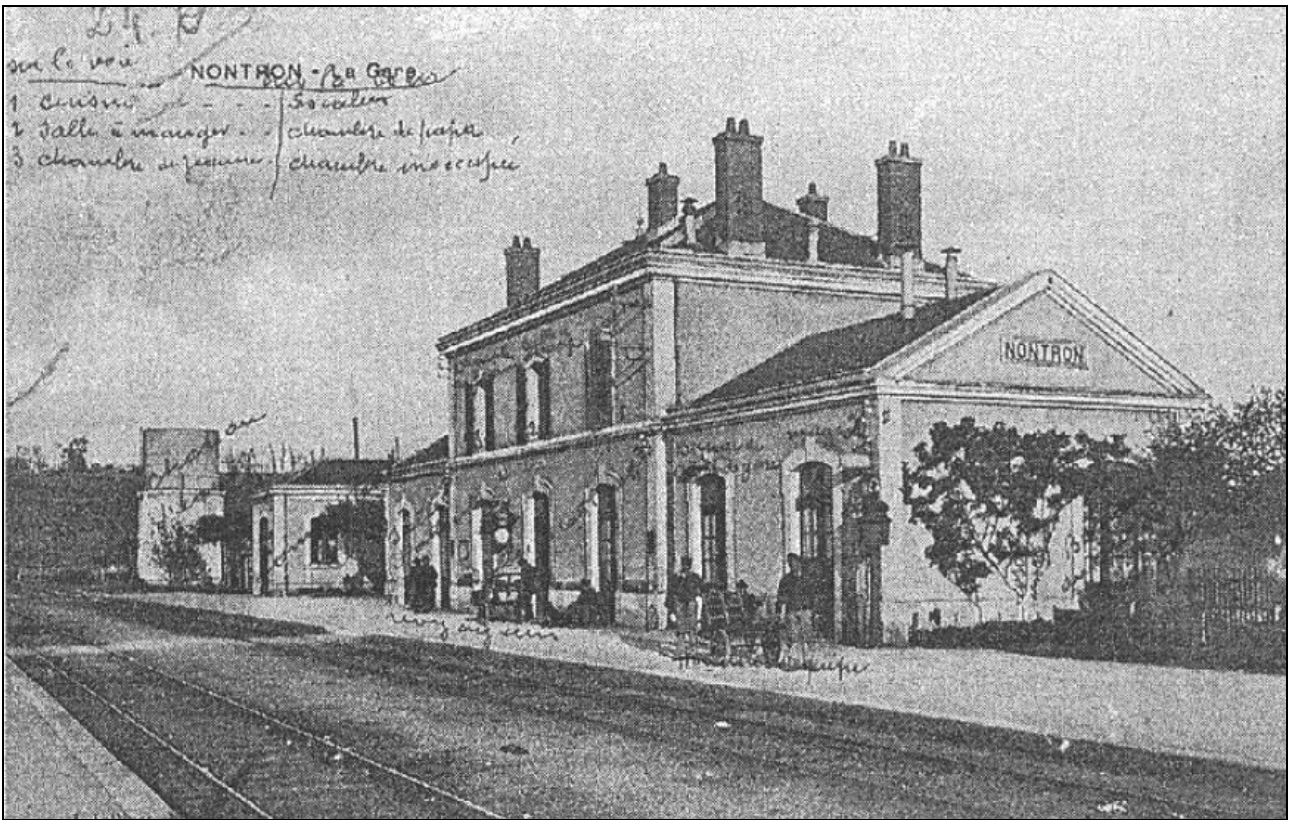
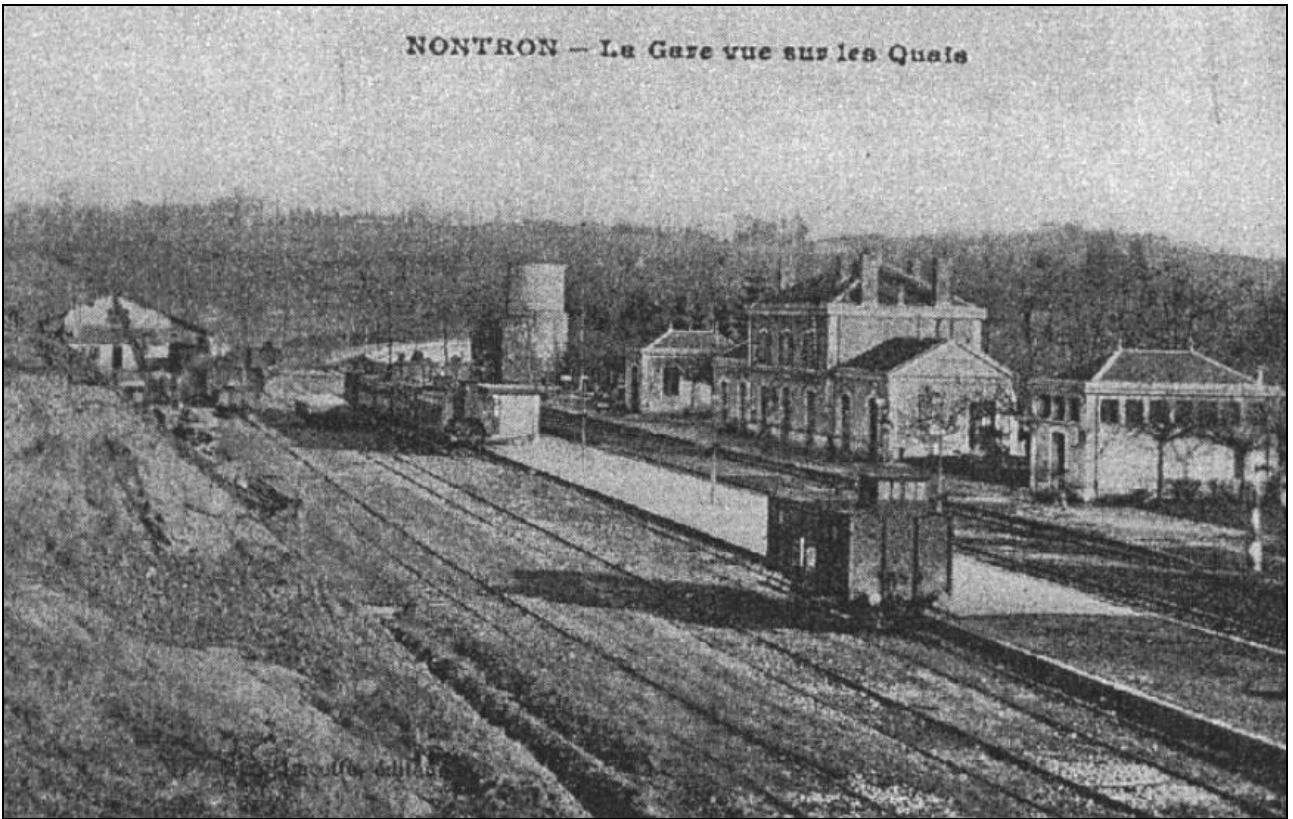
Pierre Rebière fils signale qu'après des mois d'incarcération et de sévices, et contrairement à diverses rumeurs, les Allemands exécutèrent son père non pas au Mont Valérien (commune de Suresnes), mais au stand de tir, dit de Balard, situé en fait sur la commune d'Issy-les-Moulineaux.

3 – Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, édition 1997. Le fait marquant réside dans le niveau des pertes définitives : le groupe périgordin compta sept morts dont cinq déclarés tombés au feu. Ce taux proche du quart témoigne de l'âpreté des combats, même si un cas de décès paraît relever de la justice militaire et que, plus généralement, les dissensions internes au camp républicain apportèrent nombre de victimes. Toujours est-il qu'en moins de trois ans, la proportion de la mortalité dépassa nettement celle des morts français durant toute la guerre de 1914-1918 (16% en moyenne nationale, plus de 20% dans le Sud-Ouest et plus de 21% en Périgord).

LES CHEMINS DE
FER
EN PÉRIGORD

Par Daniel Lacombe

Conférence du 6 mai 2004



La gare de Nontron.

LES CHEMINS DE FER EN PÉRIGORD

Introduction

Les premières voies ferrées ont été construites en *Périgord* sous le Second Empire. Comment le chemin de fer s'est-il développé en *Dordogne* ? Quelles étaient les différentes lignes qui traversaient le département ? Quelles communes desservaient-elles ? Quand le chemin de fer a-t-il commencé à décliner ? Pourquoi ? Quelle est la situation actuelle ?

Dans un premier point, nous étudierons la naissance des différentes lignes du département. Puis nous nous intéresserons à l'apogée du chemin de fer. Enfin nous verrons le déclin du rail et la situation actuelle.

Cependant, nous n'étudierons pas la ligne *Bordeaux – Paris* qui passe en *Périgord* à *Parcou* et à *La Roche-Chalais* ; ni *Limoges – Paris* qui dessert *Cazouls* ; ni *Bordeaux – Eymet*. Ces trois lignes ne passent que quelques kilomètres en *Dordogne*.

I – Naissance et développement des chemins de fer

A) Les débuts du chemin de fer

- En 1840, lors d'un conseil municipal, M. **de Marcillac**, maire de *Périgueux* annonce aux élus que les actionnaires d'une compagnie de chemin de fer aimeraient qu'un registre d'actions soit ouvert à la mairie pour concourir à la création d'une ligne *Orléans – Vierzon*.

- Le 28 novembre 1843, les élus de *Périgueux* demandent que la ligne *Paris – Angoulême – Bordeaux – Bayonne* passe par les vallées de la *Nizonne* et de la *Dronne* afin de desservir *Périgueux*.

- En 1846, le tracé de la première ligne de chemin de fer en *Périgord*, *Bordeaux – Périgueux* rencontre l'opposition de propriétaires fonciers.

- En 1852, M. **Kermanigant** a pour mission d'étudier dès le 24 janvier 1852, un embranchement entre *Périgueux* et la ligne *Paris – Bordeaux*.

- 1855 : premier conflit ouvert en *Périgord* entre les ouvriers cheminots et les employeurs, le 19 avril, les ouvriers poseurs de rail à *Mussidan*.

- 1857 : ouverture de la ligne *Bordeaux – Périgueux* le 20 juillet. Le premier train entre en gare de *Périgueux* à 10h 38.

De plus en juillet 1854, un projet prévoyant une ligne *Limoges – Périgueux* par *Nontron* a vu le jour. Mais finalement c'est la solution par *Thiviers* qui a été choisie.

Il a été également prévu une ligne *Angoulême – Limoges* passant par *Nontron*. Les arguments favorables à ce projet étaient :

- La ligne serait plus courte ; elle se raccorderait à la ligne *Périgueux – Limoges* vers *Bussière-Galant*, d'où une économie de 40 km.

- Elle desservirait les hauts-fourneaux et les forges du *Bandiat*.

Mais elle avait un défaut important, elle ne desservait pratiquement pas la *Charente* ni la *Haute-Vienne*.

Le projet n'a finalement pas été choisi. Par contre, il a été décidé de construire une ligne *Nontron – Angoulême*. Elle est déclarée d'utilité publique le 15 janvier 1876.

De plus deux projets n'ont pas été réalisés :

- *Nontron – Périgueux*

- *Nontron – Rochechouart*

B) La ligne Angoulême – Brive

1) Son tracé

a) Section Angoulême – Nontron

Elle est commune avec les lignes *Angoulême – Marmande* jusqu'à *Magnac sur Touvre* et avec *Angoulême – Limoges* jusqu'au *Queroy – Pranzac*. Puis la ligne se détache vers l'est à la sortie nord de cette gare puis suit la vallée du *Bandiat* desservant *Chazelle* puis *Marthon*. La ligne suit la D 75, entre en *Dordogne* juste avant la gare de *Varaignes* puis dessert *Javerlhac*. La ligne quitte cette localité en traversant la départementale et le *Bandiat* qu'elle suit jusqu'à *Nontron*. Elle passe devant la gare de *Saint-Martin-le-Pin*. C'est par un magnifique viaduc de 130 m de long (viaduc *du Refuge*) que la voie atteint *Nontron*.

b) Section Nontron – Brive

La ligne continue par un magnifique viaduc de 140 m de long comportant 7 arches en maçonnerie. Elle atteint un tunnel de 444 m de long et atteint un sommet, partage des eaux entre les bassins de la *Charente* et de la *Dordogne*. La ligne redescend puis remonte jusqu'à la gare de *Saint-Pardoux*. Puis elle traverse la *Dronne* par un viaduc de quatre arches puis monte et redescend vers *Milhac-de-Nontron*. La ligne est très accidentée avec des tranchées, des rampes. La ligne traverse la *Côle*, dessert *Saint-Jean-de-Côle* et remonte vers *Thiviers*.

Elle est en tronç commun avec la ligne *Périgueux – Limoges*, passe sous un tunnel de 390 m de long et se détache vers le sud-est. Elle dessert la halte d'*Eyzerac – Labaurie*, *Corgnac* où elle traverse l'*Isle* avant d'atteindre la gare de cette localité. Elle traverse la route départementale, monte pour atteindre le viaduc de *Saint-Germain-des-Prés* (150 m de long) qui franchit la vallée du *Ravillon* et la gare de ce village au nom évocateur.

La ligne traverse un tunnel de 860 m de long construit en courbe en terrain argileux. Ensuite elle atteint la gare d'*Excideuil*. Après elle franchit la départementale puis la *Loue* sur un viaduc avec trois arches, monte pendant 5 km jusqu'au tunnel de *Saint-Raphaël* construit en terrain calcaire sur une longueur de 606 m. Puis elle redescend vers la vallée de l'*Auvézère* qu'elle franchit par un pont de treillis mécanique de 52 m de long.

Elle dessert la gare de *Cherveix – Cubas* puis celle de la bifurcation d'*Hautefort*. Au nord se détache la ligne du *Burg* et au sud celle de *Terrasson – Gourdon*. La ligne monte vers le tunnel de *Boisseuilh* dans une région très accidentée et très boisée puis descend vers la gare du même nom. Elle remonte ensuite jusqu'au tunnel de *Segonzac*, long de 730 m, précédé par la gare qui est le point culminant de la ligne avec 507 m d'altitude. Puis elle descend jusqu'à la gare d'*Ayen – Juillac* puis celle de *Saint-Aulaire* où elle rejoint la ligne *Limoges – Brive* par *Nexon*. Elle dessert *Le Burg*, *Varetz* et finalement *Brive*.

2) La construction

a) La section *Le Queyroy – Nontron*

La ligne a été ouverte jusqu'à *Saint-Martin-le-Pin* le 12 décembre 1881.

Les travaux préliminaires ont commencé le 5 décembre 1876. Tous les ouvrages d'art étaient prévus pour deux voies. L'Etat a proposé un achat des terrains à l'amiable. S'il y a refus, le tribunal civil est choisi et désigne sur une liste dressée par le Conseil Général les personnes qui fixeront le prix. Les travaux se sont déroulés normalement jusqu'au 30 juin 1878, date à laquelle la compagnie des *Charentes* est rachetée par l'Etat ; les travaux s'arrêtent pour permettre l'inventaire des travaux réalisés. De nouvelles adjudications sont nécessaires. Monsieur **Vigouroux** l'emporte. Les rapports entre l'Administration et M. **Vigouroux** sont tendus. Elle lui demande d'arrêter tous les travaux du troisième lot jusqu'à ce que l'Administration ait pris une décision relative à l'emplacement de la gare de *Nontron*.

En raison du prix élevé d'une station à l'emplacement prévu (deux viaducs nécessaires) elle envisagerait une gare sur *Saint-Martial*.

En octobre 1880, M. **Vigouroux** range son matériel et licencie ses ouvriers estimant que les travaux du deuxième lot sont terminés. Mais les ingénieurs demandent à l'entrepreneur de faire quelques modifications. Les relations entre M. **Vigouroux** et l'Administration se dégradèrent tant et si bien que le préfet mit M. **Vigouroux** en régie. (Son personnel et son matériel passent sous la direction totale des ingénieurs de l'Etat).

Les travaux du troisième lot non terminés et le viaduc du *Refuge* constituèrent le quatrième lot dont l'adjudicateur fut M. **Labasse**.

La gare de *Nontron* est inaugurée le 1^{er} août 1883.

b) La construction de la section *Nontron – Brive*

La déclaration d'utilité publique de la deuxième concession est parue au Journal Officiel du 29 juillet 1881. Ce document précise les moyens financiers permettant la construction de la ligne *Nontron – Sarlat* avec embranchement d'*Hautefort* à *Brive*. Ce document est influencé par le projet *Montauban – Nontron – Angoulême*, il est net que la ligne principale est celle de *Nontron* à *Sarlat* et que la ligne *Hautefort – Brive* n'est que secondaire. Sur tous les documents cet état de fait sera constaté au moins jusqu'en 1896.

Par contre sur le document de réception, on parle de la ligne *Nontron – Le Burg*. Effectivement *Thiviers – Brive* est ouverte au trafic le 15 octobre 1898 soit un an avant *Hautefort – Sarlat*. Le trafic est toujours plus faible sur *Hautefort – Sarlat* que sur *Angoulême – Brive*.

Le chômage est élevé. Or depuis la fin du Second Empire, les différents chantiers de construction des lignes de chemin de fer attirent beaucoup de monde. En 1885, de nombreux ouvriers sont venus s'installer à *Thiviers* apprenant la prochaine ouverture du chantier.

La section *Thiviers – Nontron* a été mise en service le 30 mai 1892. Le 15 octobre c'est la section *Thiviers – Saint-Aulaire* qui est ouverte.

De plus, *Anliac* fait de nombreuses pétitions et fait intervenir les parlementaires pour soutenir un tracé par cette commune. M. **Combescot** y est favorable : il voit les forges de la vallée se rapprocher de la ligne. En effet, la fonderie de *Ruelle* était le plus gros client de sa forge. Or cette fonte était acheminée par des chemins malaisés au moyen de chars à chevaux. On comprend ce que représentait cette ligne pour ces forges.

C) Les principales lignes de chemin de fer

1) La ligne Bordeaux Périgueux

a) Les difficultés pour son passage à *Saint-Front-de-Pradoux*

Le conseil municipal et le projet de chemin de fer

Le vingt-cinq mai 1854, le conseil se réunit afin de mentionner les observations qu'il estime nécessaires pour défendre les intérêts de la commune et autant que faire se peut les propriétaires à la suite du projet de construction de la voie ferrée.

- Le village de *Crabanac* risque d'être privé de son abreuvoir à la rivière et de la fontaine utilisée à tout instant par les habitants du village, car le chemin de fer coupe le chemin vicinal servant à l'exercice de ces droits importants de servitudes. Le conseil prend la décision suivante :

« *Considérant que s'il devait en être ainsi, le lieu élevé où se trouve situé le dit village de Crabanac ne lui permettant pas de remplacer par ailleurs les droits de servitudes dont il est ci-dessus question et que l'en priver ce serait causer sa destruction complète, le conseil municipal émet l'avis à l'unanimité qu'il soit pris des moyens pour prévenir ce funeste résultat par exemple : soit en construisant un viaduc, soit en laissant un passage à niveau.* »

- La passerelle prévue sur le chemin reliant le bourg à l'église et à l'abreuvoir doit avoir une largeur d'un mètre cinquante. Le conseil veut qu'elle soit portée à trois mètres.

- Un autre problème est souligné par le conseil municipal : les remblais prévus pour la construction du chemin de fer.

« Il résulte de l'examen du même plan que de forts remblais seront faits pour l'établissement du chemin de fer dans sa partie comprise entre le pont de Longua et le village de Tendou, mais qu'il ne paraît pas qu'il doive y être pratiqué des aqueducs pour l'écoulement des eaux provenant du débordement de la rivière de l'Isle.

- *Considérant la fréquence des débordements de la rivière de l'Isle et les dommages graves qu'ils occasionnent lorsque les eaux rencontrent des obstacles dans leur écoulement,*

- *Considérant que les remblais dont il vient d'être question auront pour résultat infiniment grave d'arrêter l'écoulement de ces eaux, de les refouler en masse sur les propriétés voisines et d'élargir même le cercle dans lequel on a jusqu'à ce jour circonscrit le mal qu'elles causaient,*

- *Considérant qu'il arrive que dans l'état actuel des lieux, les eaux de débordement couvrent parfois la route départementale de Bergerac à Ribérac, vers le lieu de Lagut et par suite les voies de communications entre non seulement la commune, mais encore toute la Double et la ville de Mussidan sont interceptées et qu'il est certain que le fait en question rend cette interception de rare qu'elle était, très fréquente pour l'avenir, que les mêmes inconvénients se firent sentir dans toute la partie basse de la ville de Mussidan, en un mot la haute crue des eaux de l'année 1843 d'extraordinaire qu'elle était, ne serait plus qu'ordinaire et on sait les maux qu'elle a causés et les dangers qu'elle a fait courir.*

Le conseil pense donc qu'il importe d'établir des aqueducs dans cette partie de remblais pour obvier aux inconvénients et dangers qui viennent d'être signalés. En conséquence, il émet le vœu et réclame de la manière la plus formelle, à la même unanimité, l'établissement de ces aqueducs en nombre et en dimensions suffisantes pour le libre cours des eaux, de même que l'un de ces aqueducs puisse servir de passage à pied, cheval, charrettes chargées de 'fumier' ou blé, afin de faciliter l'exploitation des propriétés. »

Dans la même délibération, les édiles municipaux veulent garder le chemin de grande communication n° 51 dont le tracé sera modifié en raison de l'installation du chemin de fer.

L'expropriation de terrains au presbytère.

La ligne de chemin de fer *Coutras-Périgueux* traverse des terrains communaux dépendant des biens attachés au presbytère de *Saint-Front*. Des pourparlers se sont engagés avec la Compagnie de chemin de fer mais ils s'avèrent difficiles.

Monsieur **Bonneau de Beaufort** écrit au préfet :

*« Samedi dernier, le conseil de fabrique de Saint-Front-de-Pradoux, canton de Mussidan, fut convoqué par monsieur le Curé de cette paroisse pour décider du chiffre de l'indemnité à demander relativement au dommage que le chemin de fer causerait au presbytère. Monsieur **Beauviel**, officier de santé à Neuvic, expert de la compagnie, accompagné d'un employé nommé je crois, **M. Dagnaud**, devaient venir ce jour-là pour nous faire leurs offres et connaître nos prétentions. Le conseil, après avoir étudié la question et reconnu que la voie en coupant par le milieu le jardin du presbytère dont elle se rapproche de la distance de trois mètres, considérant que cette distance n'était pas suffisante et que le voisinage toujours détestable lorsqu'il est trop rapproché, nécessiterait tôt ou tard la translation du presbytère sur un autre point, adopte un chiffre en conséquence, et fait connaître sa décision à Monsieur l'Expert qui tourna immédiatement le dos et se retira sans même faire connaître ce qu'il désirait offrir.*

*Ce jour-là même, mon fils se trouvant à Mussidan, rencontra Monsieur **Beauviel** qui lui dit que mes prétentions pour le presbytère étaient vraiment ridicules, mais qu'on saurait bien me réduire. Il ajouta textuellement la phrase : 'J'ai écrit à Monsieur le Préfet pour demander à ce que le jury d'expropriation soit réuni pour exproprier Monsieur votre père. Nous allons commencer par le faire battre tout de suite, parce que sa défaite démoralisera tous les autres'*



La gare de Proissans

Vous comprendrez, Monsieur le Préfet, que je ne suis pas homme à me laisser influencer par de pareilles démarches, mais je crois qu'il est de mon devoir de porter des faits de ce genre à votre connaissance. C'est le moyen d'empêcher ces gens-là d'arriver à leur but par l'intimidation, moyen qui malheureusement peut réussir sur certaines natures faibles. »

Bien sûr, il convient d'être prudent. Nous ne connaissons que la version de Monsieur **Bonneau de Beaufort**. Est-elle exacte ? Il est difficile de le savoir. Le 13 février 1855, la Compagnie de chemin de fer propose une indemnité de 1050 francs. Le conseil municipal, le 23 février, estime que cette somme est insuffisante et réclame une indemnité de 6000 francs. Il justifie ce choix ; parmi les arguments qu'il utilise pour justifier cette somme élevée, l'un est assez joliment dit :

« Considérant qu'il peut arriver qu'un pasteur aimé puisse, à raison des inconvénients de la proximité de son habitation avec le chemin de fer, demander son changement et que ce serait une perte considérable pour la paroisse, car il ne saurait entrer dans l'esprit de personne, qu'un pasteur aimant et bien-aimé, animé plus spécialement que tout autre de l'amour du bien des hommes, ne soit pas un bien inappréciable. »

Cette délibération nous précise que la construction du chemin de fer a nécessité l'arrachage d'arbres fruitiers (trois pruniers, trois pommiers, un pêcher, un cognassier, deux althæas). En définitive, le conseil municipal obtient une indemnité de 2400 francs.

Le devenir de l'indemnisation.

Le 20 mai 1855, le maire demande au préfet d'encaisser l'indemnité de 2400 francs au profit de la commune. Le 22 mai l'Evêque se plaint de l'attitude du conseil municipal. Il lui reproche de ne pas l'avoir consulté préalablement lors de la vente d'une grande partie du jardin du presbytère et de souhaiter disposer à son gré de l'argent de l'indemnisation. Le 7 juin, MM. **Lachaud**, président, **Sandilhon**, **Constantin**, **Desmoulin** jeune, **Valette** curé, membres du conseil de fabrique veulent que cette indemnité soit utilisée pour les réparations de l'église et pour l'achat de nouveaux terrains.

Le 11 novembre, le conseil municipal étudie la demande du conseil de fabrique relative à des réparations urgentes à faire dans l'église. Il répond positivement en accordant 600 francs provenant des 2400 francs d'indemnité.

Le 10 février 1856, l'assemblée municipale alloue 1300 francs au conseil de fabrique pour la réparation de l'église. Six ans plus tard, cette affaire d'indemnisation n'est point oubliée. En effet, le 19 janvier 1862, le conseil de fabrique signale l'état lamentable de l'intérieur du presbytère et rappelle que le conseil municipal a fait la promesse solennelle d'affecter 1000 francs sur les 2400 de l'indemnité du presbytère; or, il n'a pas tenu parole depuis. Il précise aussi les faibles ressources du conseil de fabrique. Par conséquent, cette assemblée demande aux élus municipaux de lui porter secours pour l'accomplissement des réparations urgentes. Ces dernières consistent à refaire à neuf les planchers du salon et de la chambre, et partiellement ceux des autres pièces, à fabriquer un escalier intérieur et deux portes : l'une pour l'entrée de la maison, l'autre pour celle du jardin et à édifier un puits.

Le maire a participé à cette réunion et a signé avec Monsieur **Lachaud**, président du conseil, MM. **De Beaufort**, **Sandilhon**, **Gaston Crabanac**, **Cluzeau** trésorier et le curé **Valette**.

Le 22 février 1862, le conseil municipal vote la somme de 897,22 francs pour effectuer les réparations.

b) l'inauguration en 1857

Cette inauguration a eu lieu le 26 juillet 1857 en présence de **Pierre Magne** ministre, de l'archevêque de *Bordeaux* et de l'évêque de *Périgueux*. Un banquet réunit 150 personnes.

La construction de la gare définitive a mis plusieurs années et elle a été inaugurée le 12 septembre 1860.

c) le tracé

Cette ligne dessert *Périgueux, Marsac, La Cave, Razac, Saint-Astier, Neuvic, Douzillac, Mussidan, Beaupouyet, Montpon, Soubie* pour la Dordogne.

2) La ligne Périgueux – Brive

Elle a été inaugurée en 1860. Elle dessert *Périgueux Saint-Georges, Niversac, Saint-Pierre-de-Chignac, Milhac-D'Auberoche, Saint-Antoine-d'Auberoche, Limeyrat, Ajat, Thenon, Azerat, La Bachellerie, Condat-le-Lardin, Terrasson, La-Rivière-de-Mansac, Larche et Brive*.

3) La ligne Périgueux – Limoges

Elle a été inaugurée en 1861. Elle dessert plusieurs gares en Dordogne : *Château-L'Evêque, Agonac, Ligueux, Négrondes, Thiviers, Mavaleix, La Coquille*

4) La ligne Périgueux – Agen

Elle a été inaugurée en 1863. Elle est commune avec la ligne de *Brive* jusqu'à *Niversac*. Puis elle passe aux *Versannes*, traverse un pays accidenté avec des vallées étroites dont celle du ruisseau de la *Manaurie*. Plusieurs viaducs caractérisent la ligne dans la région de *Mauzens* et *Miremont*. Elle dessert *Les Eyzies, Le Bugue, Le Buisson* où elle est commune jusqu'à *Siorac* avec la ligne *Libourne – Souillac*. Elle passe dans la vallée de la *Nauze* où deux viaducs ont été construits. Après *Belvès*, elle dessert *Le Got* puis *Villefranche-du-Périgord*, dernière station de Dordogne.

5) La ligne Libourne – Bergerac – Le Buisson – Sarlat – Souillac

Elle a atteint *Bergerac* en 1877, *Sarlat* en 1883, *Souillac* en 1889. Elle dessert en Dordogne : *Lamothe-Montravel, Moncaret, Velines, Saint-Antoine-de-Breuilh, Sainte-Foy-la-Grande, Gardonne, Lamonzie Saint-Martin, Prigonrieux, La Force, Bergerac, Creysse – Mouleydrier, Saint-Capraise, Couze, Lalinde, Sauveboeuf, Mauzac, Trémolat, Alles, Le Buisson, Siorac, Saint-Cyprien, Saint-Vincent, Castelnaud, Vézac, Sarlat, Carsac, Latache, Calviac, Carlux, Peyrillac, Cazoulés, Souillac*.

D) Les autres lignes de chemin de fer**1) La ligne Hautefort – Sarlat – Gourdon**

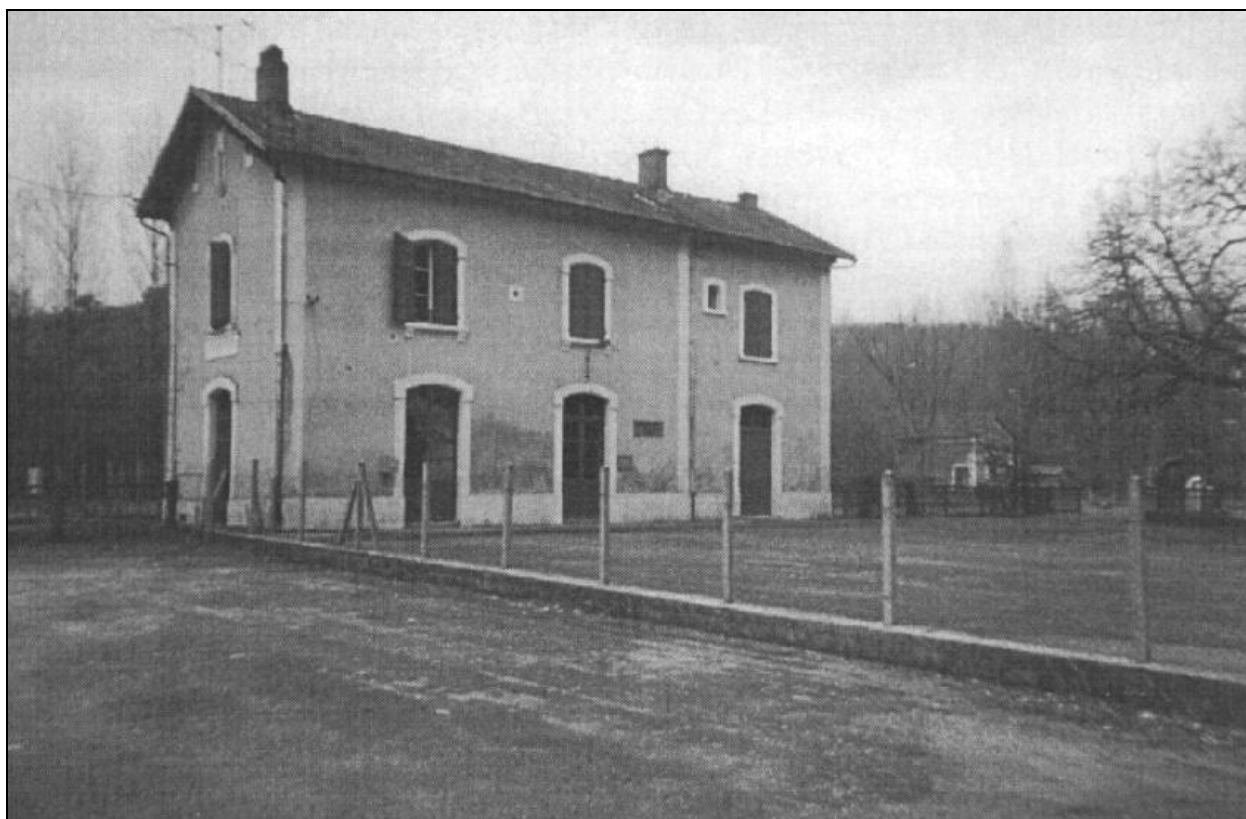
Elle a été ouverte en 1899 pour la section *Hautefort – Sarlat*. Elle desservait les gares suivantes : *Hautefort, Coubjours, Villac, Lavilledieu, Terrasson, Condat Aibas, Montignac, Saint-Amand-de-Coly, Saint-Geniès, Salignac, Proissans, La-Croix-Rouge, Sarlat, Carsac, Groléjac, Saint-Cirq, Peyrignac, Gourdon*.

2) La ligne Marmande – Angoulême

Elle a été mise en service en 1888 – 1890. Elle passait par de nombreuses localités : *Marmande, Virazeille, La Gazelle, Seyches, Miramont, La Salvetat, Eymet, Saint-Aubin Lauzun, Falgueyrat, Eyrenville, Issigeac, Conne Saint-Cernin, Saint-Naixent, Cours-de-Pile, Bergerac, La Ressegue, Maurens, Lagudal, Issac, Bourgnac, Mussidan, Saint-Louis, Beaumont, Saint-Vincent, Siorac, Vanxains, Ribérac, Celles Villetoureix, Verteillac Coutures, La-Tour-Blanche, Gouts Mareuil, La Rochebeaucourt*.



La gare du tramway de Daglan.



La gare de Villefranche du Périgord.

3) La ligne Parcoul – Ribérac – Périgueux

Elle a été ouverte en 1881 pour la section *Périgueux – Ribérac* et en 1906 pour la deuxième partie.

Elle desservait les stations suivantes : *Périgueux, La Cave, Beaulieu - Siorac, Mensignac – La Chapelle, Lisle, Tocane, Saint-Méard, Ribérac, Bourg-du-Bost, Petit-Bersac – Saint-Séverin, Aubeterre, Bonnes – Saint-Privat, Saint-Aulaye, Chenaud, Parcoul – Médillac.*

E) Les tramways

Ces trains départementaux parcouraient plusieurs lignes du Périgord.

1) Le premier réseau

a) *Périgueux – Saint-Yrieix*

La ligne a été déclarée d'utilité publique le 21 décembre 1886. Elle a été ouverte en plusieurs étapes :

- *Périgueux – Excideuil* le 29 décembre 1887
- *Excideuil – Lanouaille* le 24 mai 1889
- *Lanouaille – La Juvénie* le 15 mars 1890
- *La Juvénie – Les Salines* le 15 août 1891
- *Les Salines – Saint-Yrieix* le 17 avril 1892

Cette ligne desservait notamment *Trélissac, Antonne, Laurière, Sarliac, Saint-Vincent-sur-L'Isle, Savignac, Mayac, Coulaures, Saint-Pantaly, Saint-Martial-D'Albarède, Excideuil, Lanouaille...*

b) *Périgueux – Saint-Pardoux*

Elle a été déclarée d'utilité publique le 21 décembre 1886. La section *Périgueux – Brantôme* a été ouverte le 30 avril 1888 et celle de *Brantôme – Saint-Pardoux* le 15 mars 1890.

Elle desservait de nombreuses gares dont : *Pont-de-la Beauronne, Les Grèzes, Chancelade, Château-L'Evêque, Puy de Fourches, Valeuil – Bourdeilles, Moulin de Grenier, Brantôme, Pont-des-Roches, Pont-de-Verneuil, Champagnac-de-Belair, Pont-de-Dronne, Quinsac, Villars, Le Sablon, Saint-Front-la-Rivière et Saint-Pardoux-la-Rivière.*

c) *Périgueux – Vergt*

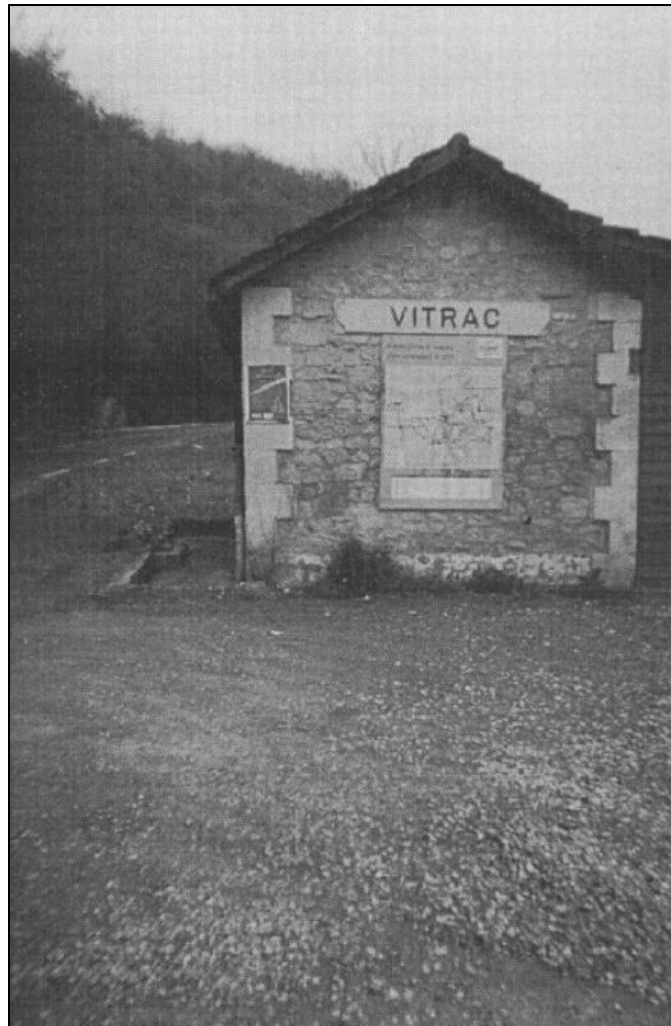
Elle a été déclarée d'utilité publique le 25 juillet 1897 et mise en service le 16 avril 1899. Elle desservait *Coulounieix, Le Cerf, Notre-Dame-de-Sanilhac, Eglise-Neuve-de-Vergt, Le Breuil et Vergt.*

2) Le second réseau

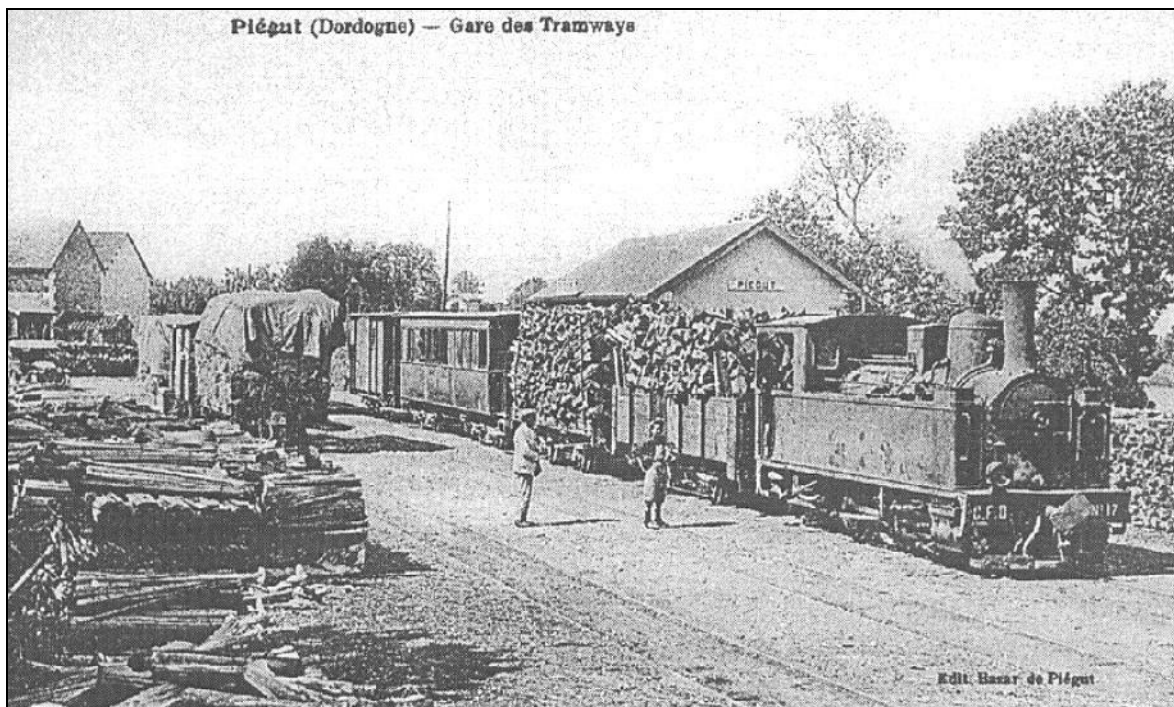
Il concerne quatre lignes :

- * *Sarlat – Daglan – Villefranche-du-Périgord*
- * *Saint-Yrieix – Jumilhac – Thiviers*
- * *Saint-Pardoux – Saint-Mathieu*
- * *Vergt – Bergerac*

Les travaux ont commencé dès mars 1907.



La gare du tramway de Vitrac.



Le tacot « le petit Sireyjol.

En août 1911 :

* *Vergt – Bergerac* : voie posée, bâtiments terminés, téléphone posé.

* *Thiviers – Saint-Yrieix* : voie posée, bâtiments en cours.

* *Saint-Pardoux – Saint-Mathieu* : la voie est posée sur 24 km et les bâtiments sont en cours de construction.

* *Sarlat – Villefranche-du-Périgord* : la voie est posée sur 35 km à partir de *Villefranche-du-Périgord* et sur 14 km au départ de *Sarlat*. Le téléphone est posé et les bâtiments sont en cours de construction.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise **Alfred Pasquet** de *Paris*. Mais les travaux ont été suspendus en août 1907 car il y a un projet d'électrification. Ce projet étant abandonné, les travaux reprennent en août 1908. Puis durant deux années, les conditions climatiques sont déplorables.

Ce réseau a été mis en service en 1912.

a) **Sarlat – Daglan – Villefranche-du-Périgord**

Cette ligne desservait *Sarlat la Croix Rouge, Sarlat la Madeleine, Sarlat la Grande Rigaudie, Sarlat le Pontet, Vitrac, La Roque-Cénac, Cénac – Saint-Julien, Daglan, Saint Pompon, Saint-Laurent-la-Vallée, Prats, Besse, Villefranche-du-Périgord*.

b) **Thiviers – Jumilhac – Saint-Yrieix**

Ce tramway passait par *Saint-Paul – Sarrazac, Jumilhac-le-Grand, La Jaroussie*.

c) **Saint-Pardoux – Saint-Mathieu**

Cette ligne desservait *Bonne-Ombre, le Manet, Valade, Champs-Romain, Saint-Saud, Abjat, Fargeas, Tous-Vents, Piégut, Pluviers, Saint-Barthélemy – Le Genêt, Champniers, Chantelouve, Garennes, Saint-Mathieu*.

d) **Vergt – Bergerac**

Cette voie ferrée desservait *Pont-Romieu, Belaudie, Saint-Amand – Saint-Mayme, Braude-de-Beauregard, Clermont, Monclar, Le Mail, Monsacou, Lamonzie-Montastruc, La Ribeyrie, Pombonne*.

3) **Un projet de troisième réseau**

Ce troisième réseau a été demandé par le Conseil Général le 27 avril 1911.

- *Saint-Saud – Jumilhac-le-Grand*

- *Périgueux – Badefols*

- *Bergerac – Port Sainte-Foy*

- *Bergerac – Sigoulès*

- *Issac – Vergt*

- *Monpazier – Vergt*

- *Montignac – Vergt* avec un embranchement sur *Les Eyzies*

- *Ribérac – Port Sainte-Foy* avec un embranchement sur *Villefranche-de-Lonchat*

- *Villefranche-du-Périgord – Monpazier – Villeréal*

II L'apogée du chemin de fer (1900 – 1930)

A) La ligne Angoulême – Brive

1) Le trafic voyageur

Cette ligne a été desservie comme la plupart des lignes secondaires par trois allers et retours omnibus par jour et par des trains facultatifs les jours de foire dans les principaux cantons traversés par la ligne.

En 1914, certains trains circulent tous les jours du 25 juin au 9 octobre, ce qui porte à 4 allers et retours.

Malgré les intentions de la Compagnie du *Paris-Orléans* de mettre en place une relation directe entre ces deux villes, les deux sections de la ligne ont toujours été exploitées séparément avec changement de train à *Thiviers*.

Les horaires pratiqués par la Compagnie n'ont jamais donné satisfaction aux usagers. Les différents horaires ont souvent été établis pour apporter de bonnes correspondances entre *Thiviers* et *Nontron* au détriment des relations entre *Angoulême* et *Brive*.

De plus les relations entre *Nontron* et *Sarlat* ont souvent été mauvaises. En 1910, les communes de *Nontron*, *Saint-Pardoux*, *Milhac*, *Terrasson*, *Saint-Amand-de-Coly* émettent une pétition qui réclamait des trains directs entre les deux sous-préfectures.

Cependant, il était difficile de mettre en place des horaires qui contentent tout le monde :

- les relations *Nontron – Périgueux*
- les relations *Nontron – Sarlat*
- les relations *Brive – Angoulême*

La ligne *Angoulême – Brive*, tout comme son embranchement vers *Sarlat*, a été plus exploitée comme une ligne d'intérêt local qu'une ligne d'intérêt général. On est loin du projet de la ligne *Angoulême – Nontron – Sarlat – Montauban*.

Voir les exemples d'horaires en annexe

2) Le trafic marchandises

Dès l'ouverture de la ligne, la gare de *Ruelle* reçoit des wagons de fonte provenant des forges de *Savignac-Lédrier*. En effet, la forge **Combescot** avait comme principal client la fonderie de *Ruelle*. En sens inverse, cette entreprise reçoit toujours du minerai de fer venant de *Nontron*, *Varaignes* ou des *Pyrénées*. Deux fonderies de la région d'*Excideuil* ont été des gros clients du rail à la gare d'*Excideuil*. Elles recevaient des wagons de coke, de fonte brute et expédiaient une grande partie de leur production par chemin de fer. De plus, des fours à chaux étaient nombreux le long de la ligne, particulièrement à *Thiviers*, *Eyzerac*, *Saint-Germain-des-Prés* et *Excideuil*. Jusqu'à la fin des années vingt, le trafic de chaux fut considérable. De nombreuses carrières étaient installées le long de la ligne.

Chazelle, *Magnac*, *Touvre* et *Jommelière* expédient de la pierre de taille.

En 1905, *Milhac-de-Nontron* obtient la construction d'un hangar près de la voie pour la manutention des terres réfractaires. L'année suivante, *Saint-Jean-de-Côle* obtient le même type de hangar.

En 1920, la Société des carrières de *Bretagne* et de *Normandie* fait construire un embranchement particulier en gare de *Corgnac*. En 1923 et 1924, le tonnage expédié est de 250 000 et 300 000 tonnes. Jusqu'en 1939, presque tous les jours ouvrables, un train complet est parti de *Corgnac* pour *Brive* et un autre pour *Limoges* ou *Périgueux*.

Du manganèse a été expédié par wagons au départ de *Milhac, Saint-Jean-de-Côle, Saint-Martin-le-Pin, Saint-Pardoux* et *Thiviers* car les mines étaient exploitées notamment à *Saint-Martin-de-Fressengeas*.

Le trafic du bois de diverses natures a été très important dans les gares entre *Nontron* et *Ayen – Juillac* :

- Le bois de châtaignier destiné aux tanneries et aux usines de *Saillat* et de *Condat*.
- Les billes de noyer surtout entre *Thiviers* et *Ayen – Juillac*.

L'usine de traverses de *Marthon* permit la prospérité de la ligne durant de nombreuses années.

Durant des décennies, le transport des produits agricoles fut important comme les pommes de terre, les céréales, la farine, les bestiaux, le tabac.

Des fruits, légumes et primeurs, des noix, des châtaignes ont été expédiés.

M. **Philippe Ranoux**, ancien maire de *Saint-Robert*, précise dans une lettre publiée dans l'ouvrage de M. **Georges Thomas** sur la ligne *Angoulême – Brive* :

« Dès 1924, j'ai quitté l'E.P.S. et je suis entré dans la vie active.

*A cette époque, les transports routiers n'existaient pas. Tous les transports de fruits s'effectuaient par la voie ferrée. La maison **Ranoux** expédiait de la gare de Segonzac – Saint-Robert : cerises, prunes, poires, pommes, noix, châtaignes, cèpes et girolles. Le trajet de Saint-Robert à la gare s'effectuait avec des véhicules à traction animale, cheval, vaches.*

A la même époque, on chargeait aussi des prunes en gare d'Hautefort dont la région produisait d'importants tonnages de fruits achetés au marché d'Objat. De mai à octobre, le marché d'Objat recevait de forts tonnages de légumes et de fruits. Des trains complets de petits pois, prunes, partaient de la gare d'Objat à destination de Paris, Bruxelles, Londres.

De la gare de Coubjours – Badefols-d'Ans, sur la ligne Hautefort – Gourdon, peu de voyageurs, peu de marchandises. Au train du soir, on expédiait souvent, lors des poussées de cèpes et girolles, ces champignons qui étaient livrés trop tard pour le train Segonzac – Saint-Robert. »

B) Le service voyageur sur les autres lignes du P.O.

a) Périgueux –Parcou

b) Angoulême –Périgueux

Voir les exemples d'horaires en annexe

C) Le service voyageur des tramways.

Le 28 juin 1914, le réseau est suspendu. Le service est restreint à partir de décembre.

- 1^{er} décembre 1914 : *Vergt – Bergerac*
- 9 décembre 1914 : *Saint-Pardoux* et la *Haute-Vienne*
- 12 décembre 1914 : *Thiviers* et la *Haute-Vienne*
- 23 décembre 1914 : *Sarlat – Villefranche*

Le service est réduit à 2 allers et retours journaliers par ligne.

Les trains sont limités à *Piégut* et à *Jumilhac* car la *Haute-Vienne* n'avait rien fait pour contraindre les transports départementaux à reprendre l'exploitation.

En mars 1915, le service est limité à un seul aller et retour par ligne et des trains facultatifs sont mis en place à la demande sur *Sarlat – Villefranche*. Les Chemins de fer du Périgord réduisent à deux allers et retours. A la fin de la guerre, le réseau est en situation alarmante. Pour les Chemins de fer du Périgord, 4 locomotives sur 10 pouvaient circuler. Par conséquent, il n'y a qu'un seul aller

et retour sur chaque ligne. Il aurait été nécessaire de louer du matériel à d'autres réseaux, mais la situation financière ne le permettait pas.

Les transports départementaux proposèrent l'unification des lignes, la fusion avec les Chemins de fer du *Périgord* mais c'est un échec.

Le département rachète le réseau en 1921 : il est exploité provisoirement en régie. Le département de la *Haute-Vienne* fait de même. Cela permet la remise en état des bâtiments, du matériel roulant et le retour des trois allers et retours réguliers.

III) Déclin du chemin de fer et renouveau récent ?

A) Le temps des suppressions.

1) Elle touche d'abord les chemins de fer départementaux

La voie est en général déplorable, les bâtiments ont besoin de réparations, le matériel est fatigué. Malgré ces améliorations et une grille horaire plus attractive, le déficit augmente. On essaie de mettre des autobus à la place des trains sur *Sarlat – Villefranche* et sur *Périgueux – Saint-Mathieu*. Un accord est passé avec la compagnie **Gonthier et Nouhaud**. Le transporteur fournissant les véhicules et les chauffeurs, les receveurs CFD font office de chef de convoi. Des trains à vapeur circulent à l'occasion des foires et marchés et par temps de neige.

Le 1^{er} mars 1933 des autobus circulent sur *Périgueux – Saint-Yrieix*, *Saint-Pardoux – Saint-Mathieu* et *Villefranche-du-Périgord – Sarlat*.

Un nouveau contrat d'affermage signé pour une durée de dix ans est établi en 1937. Il y a la mise en disposition de 12 automotrices de type Billard 80 CV pour les lignes :

- *Périgueux – Saint-Pardoux*
- *Périgueux – Saint-Yrieix*
- *Périgueux – Bergerac*

Les autres relations continuent d'être assurées par autobus. Les automotrices sont livrées à partir de janvier 1938 et connaissent un grand succès : les gens préfèrent les trains à l'inconfort des autobus.

Mais après la guerre les lignes sont à nouveau déficitaires et sont fermées en 1949.

2) La fermeture du service voyageur sur de nombreuses lignes SNCF

15 mai 1939, fermeture de *Bergerac – Angoulême*.

15 avril 1940, fermeture de *Brive – Thiviers* et de *Ribérac – Périgueux*.

27 juin 1940, fermeture de *Thiviers – Angoulême*.

A la même époque *Marmande – Bergerac*, *Hautefort – Gourdon*, *Ribérac – Parcoul-Médillac* ont également été fermées.

Toutefois le service voyageur a repris pendant la guerre et jusqu'en 1946 sur *Angoulême – Brive*

3) La fermeture du service marchandises

- Avril 1940, *Terrasson – Hautefort*

- 1942, *Bergerac – Mussidan*

- vers 1950, *Montignac – Saint-Geniès*

- 17 décembre 1951, l'Etoile de *Ribérac* ferme

- Suppression de *Mussidan – Angoulême* et de *Parcoult – Périgueux*. En fait, *Parcoult – Saint-Aulaye* ne fut pas fermé et devint un embranchement particulier qui fonctionnera jusque dans les années 80. Cette suppression eut lieu malgré les protestations de 84 maires et du député démocrate-chrétien **André Denis**.

- 1955, fermeture de *Sainte-Aulaire – Excideuil*, de *Montignac – Condat* et de *Saint-Geniès – Sarlat*.

- 1956, c'est au tour de *Saint-Pardoux – Nontron*.

- Dans les années 60, *Sarlat – Souillac* ferme au service marchandises.

- 1971, les sections *Saint-Pardoux – Thiviers* et *Nontron – Marthon* ferment.

- En 1986, c'est au tour de *Cognac – Excideuil* et *Marthon – Le Quérois*.

- La section *Cognac – Thiviers* ferme au début des années 90.

4) Le trafic marchandises sur Angoulême – Brive.

Après la guerre, les gares de *Cherveix-Tourtoirac*, d'*Hautefort* et de *Boisseuilh* n'ont plus qu'un tout petit trafic composé d'un peu de bois et de bestiaux. Le trafic des fruits et légumes a bien baissé à *Ayen*. Jusqu'en 1952, un train par jour sauf les dimanches, circule entre *Angoulême* et *Brive*, dans chaque sens avec croisement en gare de *Thiviers*.

En 1955, la section *Excideuil – Sainte-Aulaire* est fermée. L'année suivante, *Nontron – Saint-Pardoux* est supprimée, ce qui économise l'entretien de 10 km de voie. S'agit-il vraiment d'une économie ? Désormais, un wagon qui part de *La Couronne* au sud d'*Angoulême* devra passer par *Coutras*, *Périgueux*, *Thiviers* pour atteindre *Excideuil*. Au kilométrage supplémentaire, il faut ajouter les manœuvres dans les gares de bifurcation. De plus la SNCF n'a pas compté au début le nombre de kilomètres supplémentaires dans les tarifs. Puis elle en tient compte, ce qui augmente les tarifs et lui fait perdre des clients.

La gare d'*Excideuil* possède un trafic important. Parmi les clients, **Georges Thomas** cite monsieur **Galland**, négociant en matériaux de construction. Cet entrepreneur reçoit par le rail, le ciment et le plâtre notamment. Satisfait du train, il envisage de construire un dépôt en gare et fait les démarches pour mener à bien son projet. C'est alors qu'il reçoit la visite de deux inspecteurs du service commercial de la SNCF qui lui précisent qu'on ne pourra plus fournir le ciment par voie ferrée en raison de la faiblesse de la rotation des wagons, mais qu'une filiale de la SNCF le lui livrera par la route. Monsieur **Galland** refuse et propose de décharger les wagons dès leur arrivée en gare afin d'améliorer leur rotation. Mais ceci dure six mois. Monsieur **Galland** apprend qu'il recevra dorénavant le ciment par la route puis c'est au tour du plâtre. Quelque temps après, il s'achète un semi-remorque.

Plus de dix ans plus tard, il reçoit la visite de trois inspecteurs du service commercial qui lui demandent pourquoi il n'utilise plus le rail. Monsieur **Galland** leur explique que ce n'est pas lui qui a abandonné le rail mais le contraire. Les employés sont très surpris et même écœurés. De 1956 à 1971, le trafic continue sur *Angoulême – Nontron* et *Thiviers – Saint-Pardoux*.

Marthon a un gros trafic en raison de l'usine de traverses qui fonctionne jusqu'en 1983.

Nontron et *Javerlhac* voient leur trafic baisser : bois, chaussures, engrais.

Thiviers – Saint-Pardoux expédie du bois grâce à trois usines dont l'une est implantée en gare de *Saint-Pardoux*.

Milhac expédie aussi du bois.

La desserte est assurée par trois allers et retours entre *Thiviers* et *Saint-Pardoux* par semaine et un aller et retour entre *Thiviers* et les carrières de *Planaulx*. Ces deux sections ferment en 1971.

Le trafic est plus important sur *Thiviers – Excideuil* qui voit son trafic marchandises disparaître en 1986 pour *Excideuil – Cognac* et quelques années plus tard pour *Cognac – Thiviers*.

Quant à la section *Marthon – Le Quérois*, elle a fermé en 1986.

B) Le temps des occasions perdues

1) Le train touristique Saint-Pardoux – Thiviers

En 1980, **François Robin**, un jeune chef d'entreprise parisien, voulait faire circuler un train touristique entre *Thiviers* et *Saint-Pardoux-la-Rivière*. Mais ce projet a échoué. En premier lieu, il avait obtenu de l'entreprise de récupération Valmétal à *Valenciennes* une réduction importante du dédommagement : le ferrailleur donnait son accord de ne plus donner suite au marché de dépose des rails, contre un chèque de 180 000 F.

François Robin avait réuni cette somme. Mais ses espoirs se sont vite écroulés. En effet, les représentants de la SNCF à *Paris* ont aligné des chiffres devant lui.

- Le prix de 180 000 F était hors taxe ; d'où la nécessité de rajouter un supplément de 17,6 %

- Ils lui réclament également une somme de 2% du montant total de la transaction.

- Ils veulent également une caution bancaire qui devra être obtenue dans les 48 heures.

- De plus on ne lui accordait qu'un mois pour former une association et intéresser au projet les collectivités locales. Or pour cela, il aurait fallu un an certainement.

François Robin a été d'autant plus déçu que ses contacts avec les pouvoirs publics lui avaient donné beaucoup d'espoir :

- Le sous préfet de *Nontron*.

- Les chargés de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et de la MIACA (mission interministérielle à l'aménagement de la côte aquitaine).

De plus, ce projet avait reçu le soutien du syndicat d'initiatives de *Thiviers* et de nombreuses personnes.

Alors que les représentants de la SNCF de *Bordeaux* et de *Limoges* avaient fait preuve de compréhension et avaient même encouragé son projet, ceux de *Paris* ont mis des bâtons dans les roues, tant et si bien que cette initiative s'est soldée par un échec.

2) La fête du viaduc de Saint-Germain-des-Prés

Pour les fêtes de Pâques 1987, le comité des fêtes de *Saint-Germain-des-Prés* organisa une fête pour le centenaire du viaduc, avec plusieurs allers et retours en autorail entre *Thiviers* et le tunnel d'*Excideuil*. La direction commerciale de *Limoges* étudie le projet et remet au comité des fêtes un devis raisonnable. Le comité des fêtes l'accepte et diffuse un programme annonçant le train dans tout le département.

Néanmoins, 8 jours avant la fête, la SNCF informe l'association qu'elle doit majorer le devis de 21 000 F car le service de la voie demande cette somme pour effectuer une visite de sécurité.

M.Georges Thomas écrit à **M. Guicharneau**, directeur régional de la SNCF pour le tenir au courant. Ce dernier intervient auprès des services concernés. Trois jours avant la fête, ce supplément était rabaissé à 9000 F. Cependant, il était trop tard, un nouveau programme avait été diffusé. La fête du viaduc eut un grand succès mais sans le train !!

3) Le projet d'un chemin de fer touristique entre Cognac et Saint-Germain-des-Prés

La commune de *Saint-Germain-des-Prés* envisage de faire circuler un train touristique entre *Cognac* et le tunnel de *Saint-Germain*. Un devis de location de huit kilomètres de ligne est demandé à la SNCF. Cette dernière fait une offre ahurissante : 114 000 F par an, hors TVA, plus les impôts fonciers !!! C'est une offre dissuasive. Pour décourager l'esprit d'entreprise, pour décourager la sauvegarde du patrimoine ferroviaire, on ne fait pas mieux.

Cette offre étant inacceptable, la commune demande à la SNCF de revoir les prix, elle refusa. Or la ligne la plus chère louée à une association entre *Saujon – La Tremblade* qui parcourt 22 kilomètres, dessert cinq gares, son loyer est de 150 000 F, mais les installations sont beaucoup plus importantes que celles de *Saint-Germain – Cognac* qui rappelons-le ne fait que huit kilomètres de long.

C) Le chemin de fer aujourd'hui : un certain renouveau ?

Il y a encore quelques années, on parlait de risque de suppression pour *Bergerac – Sarlat* et *Périgueux – Agen*.

Entre 2003 et 2007, de nouveaux trains seront créés en *Dordogne* à l'initiative de la région *Aquitaine*.

- + 5 trains entre *Libourne* et *Bergerac*.

- + 4 trains entre *Périgueux* et *Agen*.

- + 4 trains entre *Bergerac* et *Sarlat*.

- + 3 trains entre *Bordeaux* et *Périgueux*.

- + 2 trains entre *Périgueux* et *Brive*.

L'été, un train touristique, l'autorail « *Espérance* », circule entre *Bergerac* et *Sarlat*.

Depuis la suppression du service voyageur sur *Sarlat – Souillac*, une partie de la ligne dans la région de *Carsac* est devenue une piste cyclable. C'est également le cas de *Thiviers – Saint-Pardoux*.

Conclusion

La *Dordogne* était desservie dans la première moitié du XXe siècle par de nombreuses voies ferrées.

Seuls trois cantons n'ont jamais vu de trains : *Monpazier*, *Beaumont* et *Villefranche de Lonchat*.

Après un demi-siècle de déclin, il semblerait qu'il y ait un petit renouveau du rail.

EXEMPLES D’HORAIRE**Renvoi du II, A)**1) horaires de 1907Thiviers – Brive (aller)

Stations	1^{er} train	2^{ème} train	3^{ème} train
Thiviers	6 h 32	11 h 12	19 h 30
Eyzerac-Labaurie	6 h 41	11 h 21	19 h 39
Cognac	6 h 54	11 h 29	19 h 52
Saint-Germain-des-Prés	7 h 04	11 h 38	20 h 01
Excideuil	7 h 19	11 h 48	20 h 11
Cherveix-Tourtoirac	7 h 41	12 h 03	20 h 26
Hautefort	7 h 47	12 h 08	20 h 31
Hautefort	8 h 13	12 h 12	20 h 33
Boisseuilh	8 h 24	12 h 21	20 h 42
Segonzac-Saint-Robert	8 h 37	12 h 31	20 h 52
Ayen-Juillac	8 h 52	12 h 41	21 h 01
Saint-Aulaire	9 h 02	12 h 50	21 h 10
Le Burg	9 h 11	12 h 58	21 h 18
Le Burg	9 h 12	13 h 16	21 h 19
Varetz	9 h 19	13 h 23	21 h 25
Brive	9 h 36	13 h 40	21 h 39

Thiviers – Brive (retour)

Stations	1^{er} train	2^{ème} train	3^{ème} train	4^{ème} train
Brive		7 h 50	14 h 05	17 h 56
Varetz		8 h 04	14 h 19	18 h 10
Le Burg		8 h 10	14 h 25	18 h 15
Le Burg		8 h 13	14 h 28	18 h 18
Saint-Aulaire		8 h 21	14 h 37	18 h 27
Ayen-Juillac		8 h 48	14 h 46	18 h 37
Segonzac-Saint-Robert		9 h 03	14 h 56	18 h 47
Boisseuilh		9 h 14	15 h 06	18 h 57
Hautefort		9 h 24	15 h 16	19 h 05
Hautefort	6 h 12	9 h 32		19 h 08
Cherveix-Tourtoirac	6 h 19	9 h 39		19 h 14
Excideuil	6 h 34	10 h 01		19 h 31
Saint-Germain-des-Prés	6 h 43	10 h 13		19 h 40
Cognac	6 h 53	10 h 24		19 h 51
Eyzerac-Labaurie	7 h 01	10 h 33		19 h 59
Thiviers	7 h 10	10 h 43		20 h 08

Le Queyroy – Thiviers (aller)

Stations	1 ^{er} train	2 ^{ème} train	3 ^{ème} train	4 ^{ème} train	5 ^{ème} train
Le Queyroy-Pranzac	5 h 24		11 h 20		16 h 53
Chazelles	5 h 33		11 h 29		17 h 02
Marthon	5 h 45		11 h 39		17 h 15
Varaignes	5 h 55		11 h 48		17 h 27
Javerlhac	6 h 01		11 h 54		17 h 35
Saint-Martin-le-Pin	6 h 08		12 h 04		17 h 43
Nontron	6 h 27	9 h 53	12 h 11	12 h 40	18 h 12
Saint-Pardoux-la-Rivière	6 h 40	10 h 07		12 h 52	18 h 27
Milhac-de-Nontron	6 h 53	10 h 18		13 h 01	18 h 40
Saint-Jean-de-Côle	7 h 04	10 h 30		13 h 12	18 h 54
Thiviers	7 h 17	10 h 44		13 h 23	19 h 09

Le Queyroy – Thiviers (retour)

Stations	1 ^{er} train	2 ^{ème} train	3 ^{ème} train	4 ^{ème} train	5 ^{ème} train
Thiviers	6 h 26	11 h 29	17 h 09		18 h 30
Saint-Jean-de-Côle	6 h 38	11 h 43	17 h 21		18 h 42
Milhac-de-Nontron	6 h 52	12 h 00	17 h 32		18 h 54
Saint-Pardoux-la-Rivière	7 h 01	12 h 11	17 h 41		19 h 03
Nontron	7 h 20	12 h 39	17 h 55	18 h 40	19 h 17
Saint-Martin-le-Pin	7 h 29	12 h 49		18 h 50	
Javerlhac	7 h 36	12 h 57		18 h 58	
Varaignes	7 h 42	13 h 04		19 h 05	
Marthon	7 h 53	13 h 16		19 h 17	
Chazelles	8 h 04	13 h 28		19 h 29	
Le Queyroy-Pranzac	8 h 13	13 h 38		19 h 39	

2) horaires de 1938Thiviers – Brive (aller)

Stations	1 ^{er} train	2 ^{ème} train	3 ^{ème} train	4 ^{ème} train
Thiviers	7 h 27	14 h 33		19 h 48
Eyzerac-Labaurie	7 h 35	14 h 41		19 h 55
Corgnac	7 h 42	14 h 48		20 h 01
Saint-Germain-des-Prés	7 h 51	14 h 57		20 h 08
Excideuil	7 h 59	15 h 05	15 h 37	20 h 15
Cherveix-Tourtoirac	8 h 14	15 h 21	16 h 11	20 h 29
Hautefort	8 h 19	15 h 26	16 h 19	20 h 34
Hautefort	8 h 22	15 h 27	16 h 38	
Boisseuilh	8 h 31	15 h 36	17 h 02	
Segonzac-Saint-Robert	8 h 42	15 h 46	17 h 29	
Ayen-Juillac	8 h 53	15 h 55	18 h 07	
Saint-Aulaire	9 h 02	16 h 04	18 h 21	
Le Burg	9 h 07	16 h 09	18 h 31	
Le Burg	9 h 11	16 h 10		
Varetz	9 h 17	16 h 15		
Brive	9 h 31	16 h 29		

Thiviers – Brive (retour)

Stations	1^{er} train	2^{ème} train	3^{ème} train
Brive		8 h 19	16 h 42
Varetz		8 h 31	16 h 54
Le Burg		8 h 36	16 h 59
Le Burg		8 h 37	17 h 00
Saint-Aulaire		8 h 44	17 h 07
Ayen-Juillac		8 h 55	17 h 18
Segonzac-Saint-Robert		9 h 04	17 h 27
Boisseuilh		9 h 14	17 h 37
Hautefort		9 h 21	17 h 44
Hautefort	5 h 54	9 h 22	17 h 47
Cherveix-Tourtoirac	6 h 00	9 h 28	17 h 53
Excideuil	6 h 12	9 h 41	18 h 08
Saint-Germain-des-Prés	6 h 20	9 h 55	18 h 23
Cognac	6 h 28	10 h 03	18 h 32
Eyzerac-Labaurie	6 h 34	10 h 11	18 h 40
Thiviers	6 h 43	10 h 21	18 h 50

Le Queyroy – Thiviers (aller)

Stations	1^{er} train	2^{ème} train	3^{ème} train	4^{ème} train	5^{ème} train
Le Queyroy -Pranzac	5 h 24	10 h 05	11 h 53		17 h 54
Chazelles	5 h 30	10 h 12	11 h 59		18 h 01
Marthon	5 h 39	10 h 21	12 h 08		18 h 10
Varaignes	5 h 47	10 h 29	12 h 16		18 h 18
Javerlhac	5 h 53	10 h 35	12 h 22		18 h 24
Saint-Martin-le-Pin	5 h 59	10 h 42	12 h 29		18 h 31
Nontron	6 h 06	10 h 50	12 h 37	15 h 22	18 h 39
Saint-Pardoux-la-Rivière	6 h 20	11 h 02	12 h 59	15 h 42	18 h 56
Milhac-de-Nontron	6 h 28		13 h 08	16 h 05	19 h 06
Saint-Jean-de-Côle	6 h 37		13 h 17	16 h 22	19 h 16
Thiviers	6 h 48		13 h 28	16 h 39	19 h 27

Le Queyroy – Thiviers (retour)

Stations	1^{er} train	2^{ème} train	3^{ème} train	4^{ème} train
Thiviers	6 h 57	12 h 30		19 h 50
Saint-Jean-de-Côle	7 h 08	12 h 40		20 h 00
Milhac-de-Nontron	7 h 18	12 h 50		20 h 10
Saint-Pardoux-la-Rivière	7 h 26	12 h 58		20 h 18
Nontron	7 h 35	13 h 07	16 h 45	20 h 27
Saint-Martin-le-Pin	7 h 46	13 h 17	16 h 55	20 h 41
Javerlhac	7 h 53	13 h 24	17 h 04	20 h 49
Varaignes	7 h 59	13 h 29	17 h 12	20 h 55
Marthon	8 h 07	13 h 37	17 h 25	21 h 05
Chazelles	8 h 17	13 h 47	17 h 40	21 h 16
Le Queyroy-Pranzac	8 h 24	13 h 54	17 h 50	21 h 23

Renvoi du II, B)

Périgueux – Parcou (Aller, 1925)

Gares	1 ^{er} train	1 ^{er} train	2 ^{ème} train	2 ^{ème} train	3 ^{ème} train	3 ^{ème} train
PERIGUEUX	6 h 12		11 h 08		17 h 35	
La Cave	6 h 23		11 h 19		17 h 46	
Beaulieu – Siorac	6 h 32		11 h 27		17 h 54	
Mensignac La Chapelle	6 h 43		11 h 37		18 h 04	
Lisle	6 h 54		11 h 49		18 h 15	
Tocane	7 h 02		11 h 56		18 h 22	
Saint-Méard de Drôme	7 h 12		12 h 05		18 h 31	
Ribérac	7 h 24		12 h 15		18 h 41	
Ribérac		7 h 38		13 h 30		18 h 53
Bourg-du-Bost		7 h 47		13 h 39		19 h 02
Petit-Bersac – Saint Séverin		7 h 52		13 h 44		19 h 07
Aubeterre		7 h 59		13 h 51		19 h 14
Bonnes – Saint Privat		8 h 04		13 h 56		19 h 19
Saint Aulaye		8 h 13		14 h 04		19 h 27
Chenaud		8 h 20		14 h 11		19 h 34
PARCOUL – Médillac		8 h 29		14 h 20		19 h 43

Périgueux – Parcou (Retour, 1925)

Gares	1 ^{er} train	1 ^{er} train	2 ^{ème} train	2 ^{ème} train	3 ^{ème} train	3 ^{ème} train
PARCOUL – Médillac	6 h 01		10 h 20		16 h 35	
Chenaud	6 h 10		10 h 29		16 h 44	
Saint Aulaye	6 h 17		10 h 36		16 h 51	
Bonnes – Saint Privat	6 h 24		10 h 43		16 h 58	
Aubeterre	6 h 29		10 h 48		17 h 03	
Petit-Bersac – Saint Séverin	6 h 37		10 h 56		17 h 11	
Bourg-du-Bost	6 h 42		11 h 01		17 h 16	
Ribérac	6 h 51		11 h 10		17 h 25	
Ribérac		7 h 25		11 h 20		18 h 46
Saint-Méard de Drôme		7 h 36		11 h 31		18 h 57
Tocane		7 h 45		11 h 40		19 h 07
Lisle		7 h 55		11 h 50		19 h 19
Mensignac La Chapelle		8 h 06		12 h 01		19 h 32
Beaulieu – Siorac		8 h 14		12 h 09		19 h 42
La Cave		8 h 19		12 h 14		19 h 48
PERIGUEUX		8 h 32		12 h 28		20 h 01

Angoulême – Périgueux (aller, 1936)

Gares	1 ^{er} train	1 ^{er} train	2 ^{ème} train	2 ^{ème} train	3 ^{ème} train	3 ^{ème} train
ANGOULEME	5 h 45		9 h 24		17 h 05	
Ruelle	5 h 55		9 h 34		17 h 15	
Magnac-sur-Touvre	6 h 00		9 h 38		17 h 20	
Garat (arrêt)	6 h 07		9 h 45		17 h 27	
Garat – Bouex	6 h 12		9 h 49		17 h 31	
Sers – Dignac	6 h 19		9 h 56		17 h 38	
Rougnac – Charras	6 h 31		10 h 07		17 h 50	
La Rochebeaucourt	6 h 38		10 h 14		17 h 57	
Mareuil – Gouts	6 h 51		10 h 26		18 h 09	

La Tour-Blanche	7 h 00		10 h 35		18 h 19	
Verteillac – Couture	7 h 09		10 h 43		18 h 28	
Celles – Villeteureix	7 h 20		10 h 54		18 h 39	
Ribérac	7 h 29		11 h 03		18 h 48	
Ribérac		7 h 41		11 h 11		19 h 02
Saint-Méard de Drôme		7 h 52		11 h 22		19 h 13
Tocane		8 h 00		11 h 30		19 h 21
Lisle		8 h 07		11 h 38		19 h 28
Mensignac La Chapelle		8 h 17		11 h 48		19 h 38
Beaulieu – Siorac		8 h 25		11 h 55		19 h 45
La Cave		8 h 30		12 h 00		19 h 50
PERIGUEUX		8 h 40		12 h 10		20 h 00

Angoulême – Périgueux (retour, 1936)

Gares	1 ^{er} train	1 ^{er} train	2 ^{ème} train	2 ^{ème} train	3 ^{ème} train	3 ^{ème} train
PERIGUEUX	6 h 23		11 h 01		17 h 43	
La Cave	6 h 34		11 h 12		17 h 54	
Beaulieu – Siorac	6 h 39		11 h 18		17 h 59	
Mensignac La Chapelle	6 h 47		11 h 27		18 h 06	
Lisle	6 h 55		11 h 37		18 h 14	
Tocane	7 h 01		11 h 44		18 h 20	
Saint-Méard de Drôme	7 h 09		11 h 51		18 h 28	
Ribérac	7 h 19		12 h 01		18 h 38	
Ribérac		7 h 31		12 h 06		18 h 52
Celles – Villeteureix		7 h 41		12 h 15		19 h 02
Verteillac – Couture		7 h 53		12 h 26		19 h 14
La Tour-Blanche		8 h 02		12 h 34		19 h 23
Mareuil – Gouts		8 h 13		12 h 44		19 h 33
La Rochebeaucourt		8 h 24		12 h 53		19 h 42
Rougnac – Charras		8 h 32		13 h 01		19 h 50
Sers – Dignac		8 h 44		13 h 10		20 h 01
Garat – Bouex		8 h 50		13 h 16		20 h 08
Garat (arrêt)		8 h 54		13 h 20		20 h 12
Magnac-sur-Touvre		9 h 01		13 h 26		20 h 19
Ruelle		9 h 07		13 h 32		20 h 25
ANGOULEME		9 h 16		13 h 41		20 h 36

Bibliographie, sources.

- Archives Départementales de la Dordogne, série S
- Thomas Georges : « Un siècle d'histoire ferroviaire d'Angoulême à Brive » (1990)
- Henri Brives : « 120 ans de chemin de fer en Périgord » (1986)
- J.C. Riffaud : « Les chemins de fer départementaux de la Dordogne »
Le magazine des tramways n° 39 (1986)

RÉFRACTAIRES,
ÉMIGRÉS ET BIENS
NATIONAUX
EN JAVERLHACOIS
1789 - 1794

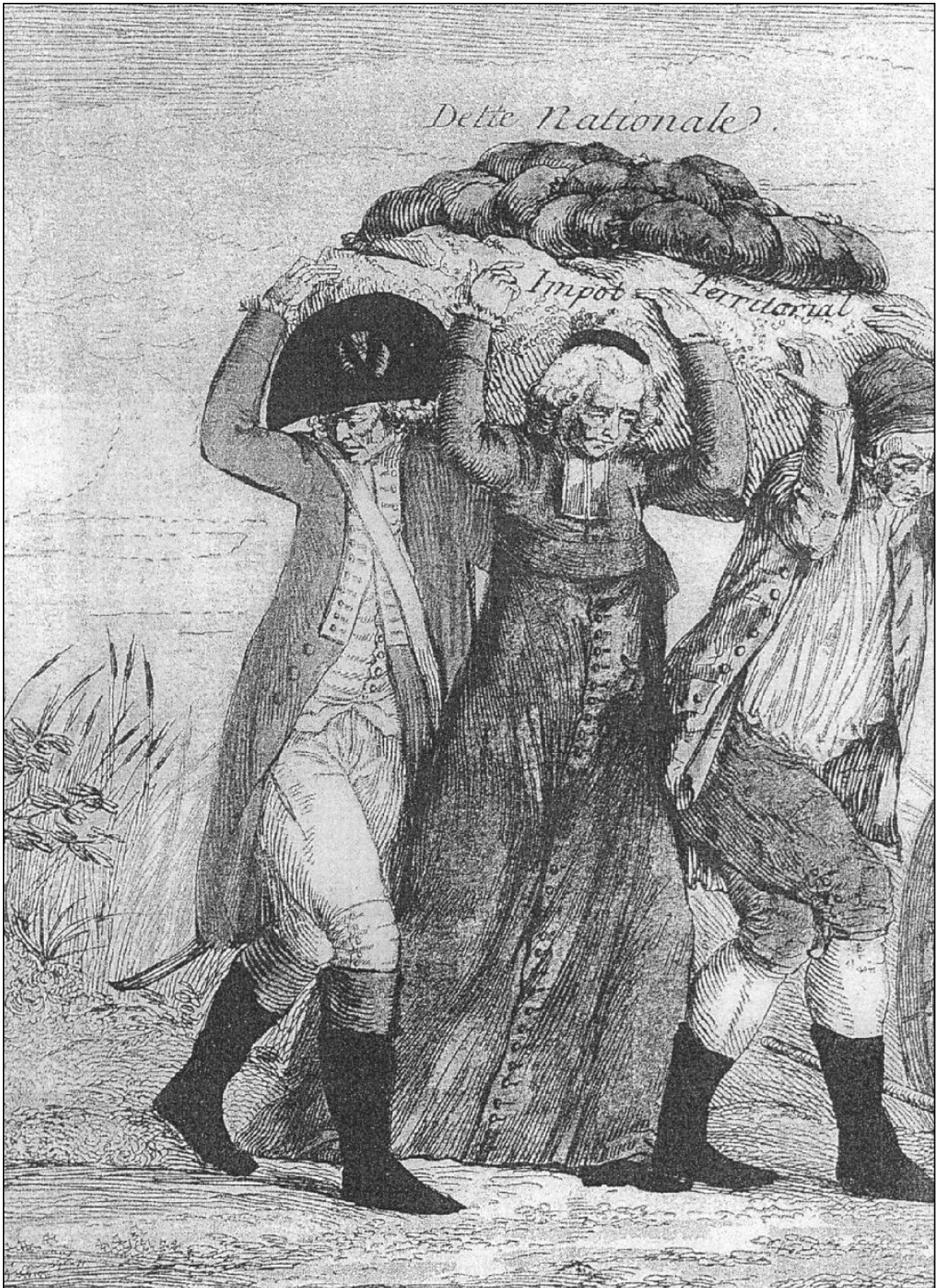
2^{ÈME} PARTIE

Conférence d'Odette Plazer

Le jeudi 7 août 2003

Sources :

- Archives départementales de Périgueux : Q 821.841/835/
859/ 870/ 888// Q 168/ 174/ 175// 1 L 634/19 L 81.
- Dictionnaire Bouet.
- Le Périgord révolutionnaire (Bull. SHAP 1989).
- de Laugardière : Monographie de Nontron et Bussière-Badil.
- Guy Mandon : A Saint-Martin-le-Pin au XVIIe siècle.
- Abbé Farnier : Autour de l'abbaye de Ligeux.



Le temps présent veut que chacun supporte le Grand Fardeau.

EMIGRÉS ET BIENS NATIONAUX EN JAUVERLHACOIS 1789-1794

Les parents d'émigrés interpellés...

Biens de 2^{ème} origine : séquestres et ventes

Voilà pour les curés. Qu'en a-t-il été des propriétaires fonciers nobles ou non, ou exilés, autre cible des Révolutionnaires ?

Le départ précipité et furtif en 1789 des Princes du sang et de leur entourage inquiète certains nobles demeurés en leurs châteaux, taxés parfois de poltrons et d'égoïstes par ceux qui tentent de constituer en *Rhénanie* une petite armée, sorte « d'arrière-ban tout ridicule mais qui avait quelque chose d'honorable et de touchant parce qu'il était animé de convictions sincères » (**Chateaubriand**, Mémoires d'Outre-tombe). L'émigration : devoir d'honneur ou trahison ?

La poursuite du règlement des biens de 1^{ère} origine

La Législative ayant remplacé La Constituante, s'inquiète naturellement de tels départs. Dès la fin février 1791 s'ouvre la discussion de la loi sur les émigrés sommés de rentrer dans les six mois ou considérés comme transfuges et déserteurs. Peine perdue : il faudra les condamner par contumace et confisquer leurs biens.

Mais on continue à régler parallèlement la question des biens d'Eglise, c'est à dire les propriétés et revenus des communautés religieuses et du clergé séculier : P.V. d'estimation, dernières criées et adjudications définitives occupent 2 bonnes années, jusque vers prairial an III. Nous venons de voir le cas de quelques curés de notre secteur dont les biens avaient été mis sous séquestre, puis vendus. (**Ducoux** à *Varaignes*, **Basset** à *Teyjat*, **Vaincque** à *Saint martin le Pin*) ou recouvrés, quelques années plus tard, grâce à des « agriculteurs » à l'état civil douteux comme ce fut le cas pour *Valette-les-Eaux* (ci-devant *Saint-Martial-de-Valette*) :

« En vertu de la loi du 28 vendémiaire an III, vente au citoyen Moreau Saint Martial, cultivateur de la ci-devant église avec jardin, lopin de terre dépendant du presbytère (...) confrontant les propriétés du citoyen Faurien, estimé :

- église – revenu net de 12 ₣, en capital 1216 ₣- Chapelle St Martin – revenu 4,10 ₣ capital 121 ₣, maison presbytérale - revenu 52₣ capital 945₣ »

Ce fut donc un « agriculteur » des environs (alias **Jean Thibaud Moreau**, ci-devant seigneur de *Villejallet* et *Saint-Martial*) qui racheta l'ensemble pour le rétrocéder gratuitement au moment du rétablissement du culte quelques années plus tard.

Règlement des biens de deuxième origine

Parallèlement donc, le Comité révolutionnaire de *Nontron* entend mettre en application les décrets concernant les biens d'émigrés de la région, châteaux et maisons nobles ne manquant pas, et charge les municipalités d'établir une liste des absents, en précisant leur cote d'imposition. Voici quatre exemples :

1) Les Texier de Javerlhac(ventose an II)

Nous partirons encore une fois du chef-lieu de canton et son château, propriété noble depuis 1500 de **Dauphin Pastoureau** et ses descendants, les **Texier** de *Javerlhac*, dont **François** est le dernier marquis ; château qu'il a délaissé pour *Tours* et le château d'*Esvres* en *Indre-et-Loire*. Préférence qui le fait classer, momentanément au moins, parmi les émigrés et dont il aura quelque difficulté à prouver le contraire pour récupérer ultérieurement ses biens. Il est également dans la ligne de mire des patriotes, en temps que père d'émigré : ses deux fils (l'un lieutenant aux dragons de Noailles, l'autre officier d'infanterie) ont disparu. Il faudra aussi faire régulièrement la preuve qu'il est ignorant du lieu où ils se trouvent (on a vu que **Jalanihat** avait dû faire de même pour ses fils prêtres) et pendant des années se plier à d'interminables démarches pour sauver sa vie (il y réussira) et son patrimoine (les résultats se feront nettement attendre)

Expertise du château (ADD Q888)

Le décret du 9 février 1792 ayant mis les biens d'émigrés sous séquestre, il faut fournir en juin un état nominatif des immeubles et meubles (pour appuyer une nouvelle émission d'assignats). Or le château est abandonné depuis le début du XVIIIe siècle entre les mains de régisseurs (**Eyriaud-Bechemore** et **Boyer** entre autres) et les terres exploitées par fermiers et métayers. On devine l'état de délabrement intérieur. Accompagné du maire **Vallade-Lacaud** et de deux officiers municipaux, le juge **Soury-Lafond** donne le résultat de son inspection de quatre jours.

« Aujourd'hui 4^e ventose an II de la République française une et indivisible... en vertu de la lettre du 2 courant de l'Administration de District au ci-devant château du nommé Texier-Javerlhac et ayant fait rencontre du citoyen Georges Galanihat, après lui avoir communiqué le sujet de notre transport nous a répondu être chargé de la confiance dudit Texier et être disposé à nous introduire dans les divers appartements(...) »

On parcourt un certain nombre de « chambres » : du Bollet, de la Salle, de la Tour, de l'Estrade, de la Tour ronde, plusieurs autres chambres hautes et basses, cuisines, autres appartements, où le juge répertorie quelques châlits avec leur fonçailles et tringles de fer, 3 ou 4 contre-feux, des chenets, une « cramaillère », 2 ou 3 buffets simples ou à vaisseliers fermant à clé, sur lesquels il appose les scellés, 6 girouettes en fer etc. . D'autres chambres semblent servir d'entrepôt : 2 charrois de javelles, du chanvre sur son bois, planches en chêne, quelques boisseaux d'avoine... Dans la cuisine, la citoyenne **Mitan** (de qui s'agit-il ?) a déclaré être propriétaire d'un chaudron en cuivre rouge, 2 contre-feux et 10 fûts de barriques, 2000 lattes et 10 douzaines de chanvre qu'elle possède en commun avec le sieur **Jalanihat**. Dans l'écurie, nous avons trouvé 3 baudets, un peu de foin, 38 barriques appartenant au citoyen **Mitan** ; dans une autre 1 cheval et son harnois, du foin, de la paille, 30 barriques de vin, un pressoir tout neuf...

Dans le four banal et le lavoir à mines

« Delà nous sommes allés au four banal où nous avons trouvé une paire de balances, un fléau en fer, 5 poids en plomb, 200 fagots de chêne, une taque en fonte dans l'embouchure du four, des pâles etc. . . . et dans le lavoir à mines nous avons trouvé 2 fondus de mines lavées et 50 sacs non lavés... puis dans une tour séparée du château où nous n'avons rien trouvé et nous nous sommes retirés après établi le

citoyen *Jalanihat* gardien des objets verbalisés et des meubles scellés qu'il sera chargé de représenter lorsqu'il sera requis. . . »

Quelques remarques :

Dans la chambre de la Tour il y avait 48 livres de plomb provenant des armoiries des **Texier** : on sait que pour alimenter les armées on réquisitionnait cloches et objets en fonte, chanvre des cordes etc. .

Ceux qui connaissent *Javerlhac* auront remarqué que « la tour séparée du château » n'existe plus, il ne reste que les fondations au bord de l'eau, le four banal a disparu aussi.

Le moulin, le pigeonnier et autres granges ne figurent pas dans cet inventaire, étant propriété des **Labrousse** de *Verteillac* et vendus à part.

Enfin la présence du couple **Mitan** placé sans doute comme surveillant par **Jalanihat**, dont la principale occupation a dû être le travail du chanvre. (une bonne partie des bords du Bandiat depuis le village de *Lacour* jusqu'au moulin était une vaste chènevière, objet de litiges variés entre les riverains depuis des années), chanvre que la citoyenne **Mitan** entrepose tout bonnement dans la cuisine : où sont les fastes d'antan ?

Les métairies

Les jours suivants sont occupés à estimer les métairies. Elles ont toutes de 2 à 4 bœufs ou vaches, 2 ou 3 truies, 20 à 30 cochons, une vingtaine de moutons, 2 taureaux (au *Maine-Chambard* et à *Grand-Gillou*), 2 charrettes, 2 barres à labourer, un ventadour (au *Petit-Gillou*) ou moulin à vanner.

Inventaire fait dans les appartenances du nommé **Texier-Javerlhac**

Métairies	La Fayole	Petite Forêt	Maine Chambard	Guetières	Petit Gillou	Grand Gillou	Chenaux	Lacour	Hautefaye
Colons	Thibaud Masperot	Pierre Gautier	Bernard Andrieux	Guillaume Dufour	Porte Boniton	Bertrand Naudin	Jean Porte	Granou	Mathieu Catafort
Estimation (livres)	3200	4850	1980	2010	2520 2300	1750	2175	2160	1150

Les familles de certains métayers se retrouvent encore de nos jours (**Naudin, Porte, Gautier**)

Total de l'évaluation 21 080 livres

Le château et quelques métairies (*Lacour, Grand Gillou*) seront rachetés par le maire **Aubin Fonpuy-Boulouneix** entre 1814 et 1832, Le château 3420F. Pour ce qui est des métairies, le produit des ventes revient pour moitié à la Nation (part du propriétaire) le reste aux métayers (exploitants fournissant le travail).



2) Les Labrousse de Verteillac

(*Saint Martin le Peint, juin-septembre 1793*)

Voisins des **Texier-Javerlhac** par leurs domaines, mais mieux pourvus encore, de noble extraction, une branche des **Labrousse-Verteillac** occupe d'une manière saisonnière le château, d'apparence plus discrète que Javerlhac. Les armes de la famille sont « d'or au chef d'azur chargé de 3 étoiles de l'émail de champ » (H. **Lapouge**, Châteaux en Nontronnais). « Une des plus prestigieuses et riches familles nobles périgourdines » du Siècle des Lumières. Les fils sont dans l'armée du Roi, nécessairement.

En 1788, **Thibaud Labrousse**, marquis de *Verteillac*, maréchal de camp de l'armée royale, grand sénéchal du *Périgord*, convoque les Etats de la province. La paroisse lui rapporte de gros revenus (environ 8000 livres, alors que l'ensemble du village vit avec 12000 livres, affirme **G. Mandon**).

Allafort en est le régisseur compétent à qui le comte fait confiance, tandis que Madame la comtesse, écologiste à la mode physiocrate, l'accable de « *conseils éclairés* ».

Division et estimation

En 4 ans les évènements se sont accumulés. Le comte, non résident, est déclaré émigré (février 1791), comme **Javerlhac** et le notaire **Bourrinet-Laplante** est chargé par le commissaire du District de procéder à l'estimation et division des biens du ci-devant seigneur, en lots de taille moyenne selon les instructions révolutionnaires.

Dans le 1^{er} lot figure le château (à peu près identique à ce qu'on peut voir aujourd'hui) composé de 2 corps de logis, plusieurs chambres, hautes, basses, écuries, cours, charrières, jardins, « *Le tout tenant ensemble* » et entouré de murs, plus un verger, des prairies, 5 journaux de bois, taillis etc. estimé 26000 livres.

Il y aura 17 autres lots comprenant 8 métairies (dont *Tranche-Couyère, Chez-Thomas, Comberelle, l'Oradour*) avec maison de métayer, terres, prés, vignes, bois, chaumes produisant du vin, du chanvre, de la laine. Domaine bien entretenu, dont le Comte ne dilapide pas les revenus, évitant de trop paraître à la Cour ; domaine en bon état sur lequel les acquéreurs bourgeois des environs tout à fait au courant de la valeur de la terre vont se précipiter :

A titre d'exemple, quelques noms de nouveaux propriétaires.

- d'*Etouars* : **Tamagon** (le curé) terre [2000 livres]
- de *Saint Martin* : **Pierre Nadaud** terre et vigne [4500 livres]
- de *Nontron* : **François Laborde** château et 2 métairies [26 000 livres]
- de *Jommelières* : **Vallade-Lacaud**, maître de forges (*Tranche-Couyère*)
- de *Javerlhac* : **Labrousse de Bosfrand**, juge, plusieurs métairies

Antoine Boyer, officier de santé : 1 métairie

La vente des meubles et ustensiles du château rapportera 1745,5 livres.

(en marge du document : tout vendu)

- Vente du moulin de *Javerlhac* (novembre 1793)

La montrée en est faite par le meunier **Bordas**

Savoir : 2 meules à blé (froment, méture)

1 moulin à huile

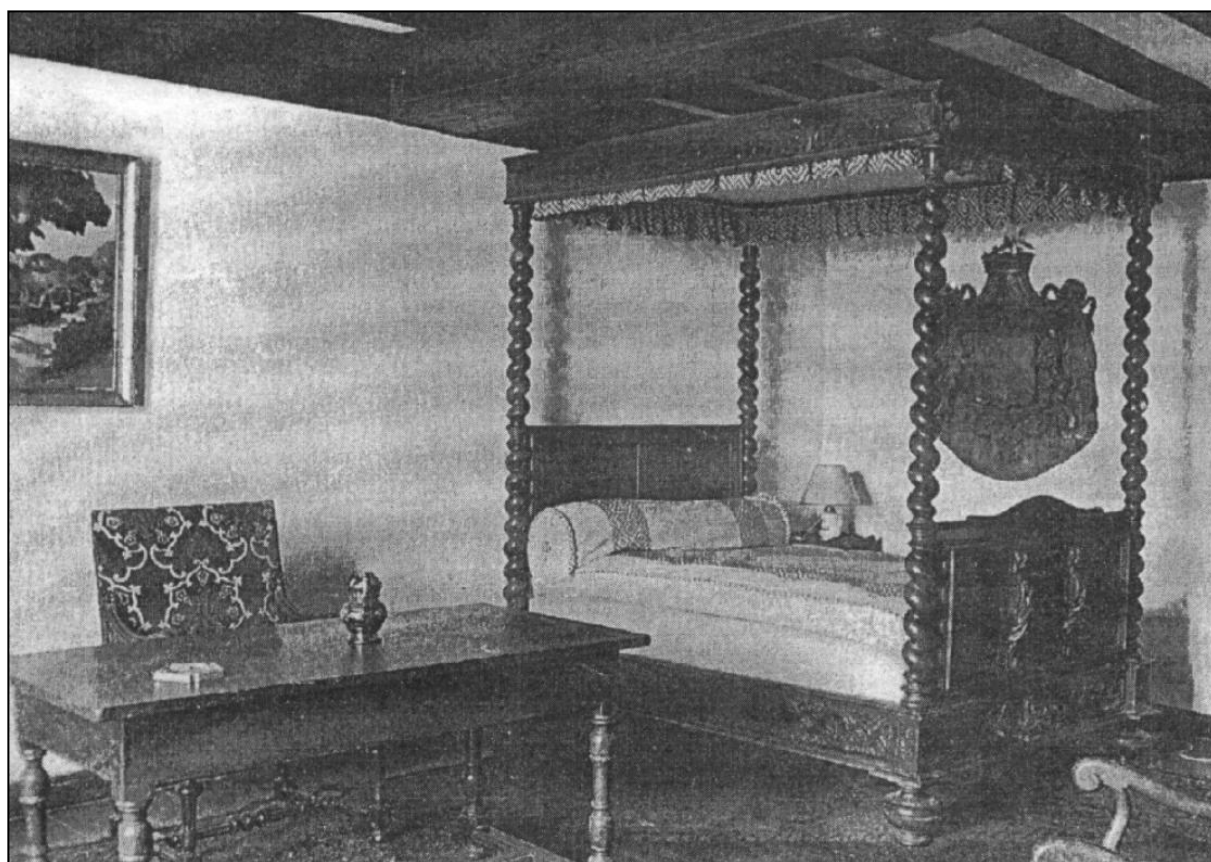
1 four à cuire (au 1^{er} étage)

une pièce de pré appelée « *Pradelle* »

une tour pigeonnier presque au milieu de la rivière

Revenu du moulin et dîmes (sur une vingtaine de maisons) : 5 à 6000 livres

Le tout estimé 4800 livres sera vendu 6000 livres au meunier.



Mobilier de château.

3) Les Marena-Ducousset (du Cousset) commune de Varaignes

Les ventes se poursuivent en 1793 et dès les 1^{ers} de floréal an II, **Jean-Romarin Boyer** charge l'huissier **P. Engerbeaud** de procéder, avec témoins agréés à la dispersion des meubles des **du Cousset**, famille noble apparentée aux **Verteillac**, remontant aux XVe - XVIe siècles, de noblesse d'épée. (armoiries à un écu d'or chargé d'une croix d'azur et surmonté d'une couronne de comte, support : deux nègres armés d'arc). Tombeau dans la chapelle de Notre-Dame des Clercs depuis 1604 jusqu'à restauration et inclusion dans l'église de *Nontron*. Au XVIIe siècle, un certain **Marenda** était conseiller de Roi, Maître des Eaux et Forêts de la châtellenie de *Varaignes*. Plusieurs **Marenda** sont gendarmes dans la garde royale, porte-étendard, croix de St Louis. En 1742, le Sieur **du Cousset** est félicité par le Roi pour sa bravoure.

Un **François de Labrousse** épouse **Marie Marenda**, fille **Du Coussé** que nous allons revoir (la veuve **Ducousset**) assistant aux expertises menées par **Bourrinet**. Car en 1793, **Antoine du Cousset** est déclaré émigré (il ne reviendra au *Coussé* que 12 ans plus tard où il mourra en 1855). A la fin du XIXe siècle **Henri de Marenda**, ancien officier de cavalerie réside dans la Nièvre, à Magny-Cours)

Quatre journées de ventes mobilières (début mai 1793) S'agit-il de Montchoisy ?

Le 1^{er} mai, l'huissier et ses acolytes fait rencontre du citoyen **Grégoire Masfrand**, Commissaire de la commune, après avoir fait apposer des affiches annonçant cette importante vente. Ils font lecture de leur commission à la veuve **Ducousset** qui déclare ne pas s'opposer à la vente « *Mais n'a signé pour ne savoir, de ce enquis* »

Celle-ci ayant fait réserver un certain nombre d'objets, la vente est ouverte devant un public avide de bonnes affaires, goguenard ou simplement curieux...

Les opérations se déroulent de 7 heures du matin à 7 heures du soir dans plusieurs maisons, du *Bourg de Varaignes* au village du *Cousset* sans doute, sans autre indication sinon : « *Maison de la veuve Labrousse* » ou « *Chez la mère Labrousse* » ; une « *maison Etienne appelé Ducousset* », enfin maison « *curé qui fut émigré* » : mais de quel curé s'agit-il ?

L'abbé **Farnier** dans son « *Piégut et ses environs* » signale un cubain **Etienne Labrousse**, curé vers 1750 de *La Chapelle Saint Robert* pendant 2 ans, puis de *Teyjat*, que la visite épiscopale de 1763 trouve « *très infirme, l'esprit dérangé mais assez tranquille* ». Malgré son peu de ressources, il se décharge des soins de sa cure et se retire chez sa mère à *Varaignes*. Est-ce lui qu'on déclare « émigré » en 1793 ou reclus ? Ce terme est largement attribué au début des persécutions dès qu'on avait remarqué une absence suspecte...

Ustensiles de toutes sortes et nombreux clients.

En ce qui concerne la liquidation du mobilier, la liste interminable des meubles et objets divers ne présente d'intérêt que pour quelques remarques.

- Il s'agit d'un mobilier de bourgeois (ou noble) campagnard (on pouvait s'y attendre au vu de la généalogie des occupants), réparti en plusieurs chambres et un salon : Buffets à 2 ou 4 portes, cabinets, guéridon, glaces, bergères, tapis, pendules vaisselle en faïence (3 douzaines d'assiettes), 2 burettes en cristal, 8 cuillers, 6 fourchettes en étain.

- Les pièces ne sont pas différenciées : ce sont des « chambres » hautes, basses, brunes, longues sans préciser leur usage. Seules se distinguent les cuisines et autres lieux domestiques : écuries, boulangerie, greniers.

- Les amateurs sont venus nombreux, en voisin : *Forgeneuve, Soudat, Javerlhac, Teyjat, Cailleau* et les enchères sont chaudes :



Mobilier de château.

Le curé de *Varaignes* achète 2 tapis (8 livres), des étriers, une selle (55 livres), une petite table (7 livres), le sucrier ; la petite théière en argent et la salière sont parties à Nontron ainsi que la pendule et sa boîte (92 livres). Mais il y a aussi un buffet (46 livres) qui part à *Souffrignac*, un cabinet à 2 battants que **Bardoulat** emporte pour 80 livres après plusieurs enchères ; un lit à tombeau et sa garniture (120 livres) ; un châlit à la duchesse avec ses « étringles » ; un autre grand cabinet en noyer à 4 battants (432 livres) etc. des bassines, des casseroles, poêlons, tourtières, en cuivre rouge ou jaune ; ce qu'il faut pour faire le pain : 3 « mets » à pétrir plus ou moins neuves ; une paire de chenets, pincettes petite fourche qui tente **Dapien**, le maire... et puis de ces meubles qu'on mettait au rebut sans jamais les détruire (au cas où le mauvais œil s'en mêlerait) tel « ce vieux armoire à 4 battants sans serrure tombant en vétusté » qu'un habitant de *Quillac* emportera...

Que de bouleversements, qu'elle agitation ! on en rirait si la cause de cette effervescence n'était pas dramatique. Que penser des sentiments de la « veuve **Ducousset** » (ailleurs on parle de la veuve **Capet**) obligée d'assister à la dispersion des biens familiaux, à l'éparpillement public de ce qui avait constitué son cadre de vie habituel ?

La vente rapportera 4411 livres tournois

Marendat-Ducousset (suite) vente immobilières (Q835)

Un an plus tard, les habitations ayant été vidées de leur contenu, **Bourrinet-Laplante** et la municipalité viennent procéder à la vente des biens immobiliers « à la chaleur des enchères » et les divisent en 5 lots.

« - Propriété d'**Etienne Ducousset** au chef-lieu, près la maison curiale, d'assez bel aspect, escalier de pierre intérieur, « collidor » servant d'entrée, salon, 2 chambres, vestibule au rez-de-chaussée ; à l'étage, 3 chambres hautes, puis deux autres dont une brune (sans fenêtre), grenier ; dépendances : granges, cour, jardin clos de murs (contenance 1 journal) ; par la rue voisine on accède à la Font-Saint-Jean ou au moulin du Crochet. Estimation : 18 000 livres

- Autre maison (4 chambres hautes et basses) cellier, grange, cour, 2 écuries, baradis séparé par un mur, longé par un chemin allant de la fontaine au moulin de *Varaignes* (1/2 journal, valeur 3800 livres). Je propose « enchaines » à 15200 livres

- 3^e et 4^e lots comprenant chacun une petite maison, jardin etc. valeur de 900 et 1500 livres à faire porter à 3600 et 6000 livres

- 5^e lot : maison sur la réserve située au lieu du *Coussel* ? Grange, chenevière, murs lézardés et bouflés (sic) valeur en 1790 : 1400 livres. Je propose 5600 livres.

Tels sont les bâtiments vendus ayant appartenu aux citoyens **Marenda Ducousset**, émigrés, excepté les borderies et métairies qui ne peuvent être vendues sans préjudicier beaucoup ceux des domaines et borderies dont ils dépendent. » (Certains bordiers étant en partie propriétaires de ces biens et de leurs outils). Total 48400 livres.

On notera l'énorme différence entre les estimations de 1790 et les chiffres atteints lors des ventes en 1793, effectuées par l'homme de loi **Bourrinet-Laplante** ; l'inflation est patente !

4) Les Labrousse de Vaubrunet et Boisseuil.

A proximité du bourg, au nord de *Brognac*, le domaine *Vaubrunet* a retenu l'attention des pourchasseurs de biens d'émigrés.

Il faut encore puiser dans **Laugardière** pour trouver quelques indices de cette branche des **Labrousse** au XVII^e siècle, grâce à différents actes notariaux concernant **Louis Labrousse**, Sieur de *Vaubrunet*, **Hélie Labrousse**, également Sieur de *Vaubrunet* son fils, une vente par Madame de **Pompadour** de rentes à **Joseph Labrousse**, Sieur de **Mirabeau** demeurant au lieu noble de *Vaubrunet* (1733). On relira également avec amusement la chronique des différends, dans les années 1750-1770 entre le sieur de *Vaubrunet* de l'époque et le curé de *Teyjat*, **Joseph Nadaud** à propos des dîmes de vendanges et blé d'Espagne dont le paroissien cherche à frustrer son curé, ou

encore l'épisode cocasse dudit abbé, rectifiant sur le Paroissial l'acte de baptême d'un rejeton **Vaubrunet** à propos duquel le père s'était arrogé des titres de noblesse, n'étant que bourgeois...

Joseph Nadaud ne fut pas le seul à avoir des démêlés avec **Vaubrunet** aîné, puisqu'en décembre 1792, le juge de paix du canton **Lapeyre-Mensignac** convoque ce dernier dès 9 heures du matin à la réquisition d'un certain **F. Labidurie** qui demande restitution d'une pièce de bois dont il accuse **Vaubrunet** de s'être approprié.

Quoiqu'il en soit, en ce 28 nivôse, **Blanchon de la Serve**, expert, visite les borderies de *Malibas, Lauterie, Maine-Chambard, Chêne Vert*, ex-possessions de **Vaubrunet**, père d'émigré, pour en faire la vente.

A savoir :

- métairie exploitée par **P.Lamouroux** : 4 bœufs, 2 vaches, un veau, bourriquet, 2 paires de roues, lit de charrette, 33 brebis 3740 livres.

- autre métairie pour 2369 livres

Nouvelle expertise en prairial : moulin *Jouanneau* 3390 livres

Le tout réglé en assignats.

Vente aux enchères de la cave de citoyen **Vaubrunet** : barriques de vin blanc et rouge, vinaigre, bouteilles de liqueur pour une somme totale de 640 livres

« que nous avons retirées devers nous, dit le juge, pour rendre à l'Administration du District »

De telles ventes ont dû être de véritables fêtes pour une partie de la population, genre fête votive, ou foire à bestiaux. Quant aux propriétaires, ils ont peut-être été moins « morgants » par la suite.

Boisseuil de Teyjat

Tout comme *Saint-Martin, Brognac ou Vaubrunet*, ce fief appartenait aux **Labrousse**. La branche de *Boisseuilh* remontait aux croisades et à **Philippe Auguste** (d'après **Farnier**) et aurait contracté alliance avec les d'**Abzac**, des *Cars, Hautefort* etc. avec lettres de noblesse à l'appui.

En 1716 **Jalanihat** recueille le testament de 2 gentilshommes voisins qui partaient pour la guerre : **Jean de Labrousse**, Sieur de *Boisseuil* et **François du Coussé**, gardes du corps du Roi.

A signaler aussi le mariage de **Charles**, marquis de **Boisseuil**, 1^{er} Capitaine au Régiment Beaucaire Cavalerie avec une demoiselle des **Graulges**.

Dans son abbaye de *Ligueux*, l'abbé **Farnier** s'est plu à évoquer les réceptions du château de *Mayac* (près d'*Excideuil*) fréquenté par la fine fleur périgordine, qu'elle soit d'Eglise ou d'épée : **Aydie, d'Abzac** mais aussi **Saulnier de Montchoisy, Moreau de Montcheuil, Boisseuil** : noblesse et abbés de cour, large hospitalité, table abondante et gibier truffé, cave ad hoc, d'où le faste était banni quoique tout soit du meilleur goût. La vie était-elle ainsi chez nos voisins ?

Ce n'est pas sûr, si l'on en croit **Arthur Young** qui au cours de son voyage en *Limousin-Périgord* avait rencontré, dans certains châteaux à girouette mal entretenus, d'authentiques seigneurs occupés à panser eux-même leur monture « *tandis que mesdemoiselles ses filles préparaient l'augée des cochons !* »

Quoiqu'il en soit, la Révolution bouleverse les une et les autres ; Les **Boisseuil** comme les **Coussé** ou **Saulnier** prennent le chemin de l'exil ou de l'armée des émigrés et **François Bourrinet**, le notaire bien connu se présente le 17 septembre 1793 vieux style à 7 heures du matin en compagnie du maire **Dapien** pour se faire la monnaie d'une métairie **Duvignaud**, autre émigré.

Ils font 6 lots de bois et taillis du *Trou de Brugeaud*, vers *Etouars* et *Boère*, d'une pièce de terre, maison de métayer (en bas, 2 chambres hautes) four, grange, jardin, 47 journaux de terre labourable, 9 de vigne, chènevière, etc. estimé 20250 livres.

Dans le village de *Boisseuil*, actuellement, on ne trouve guère de trace tandis qu'à *Vaubrunet*, le bâtiment primitif a été agrandi, la chapelle malheureusement détruite par la chute d'un arbre, a été reconstruite par les occupants actuels, tandis que ceux-ci conservaient à l'intérieur 2 belles cheminées, le sol en pisé et la date 1762 au linteau d'une fenêtre.

Il y eut d'autres « pères d'émigrés » comme **Verneuil Lagarde de Cailleau, feu Trion** ex marquis du lieu de *Villedebost* chez qui **Jalanihat** n'a trouvé que 2 contre-feux cassés et fondus, une grande cuve, 7 mauvais cercles, un pressoir dont la semelle était fendue, 18 barriques dont la majeure partie manque de cercles ou de fonds... Tous ne s'étaient pas enrichis à la sueur du paysan !

Ainsi, en parcourant ces quelques dossiers, on a pu constater que les Conseils révolutionnaires et de District ont appliqué rigoureusement les ordres des Comités révolutionnaires de la Capitale ; sur place, les Assemblées communales secondées par la basoche veillaient à ce que l'argent (en assignats, souvent) des prêtres réfractaires ou des nobles exilés rentre dans les caisses de la République, tandis que le dépouillement du clergé et le dépeçage des grandes propriétés en petits lots permettaient à quelques bons bourgeois et paysans d'arrondir leur patrimoine à bon marché en initiant involontairement une redistribution complète du patrimoine national.

Mars 2004

EPHIÉMÉRIDE.



Séance du jeudi 1er Mai 2003.

« ENLUMINURES ET LETTRINES DU MOYEN-AGE »

par Michel Dollé.

« L'art de l'enluminure consistait alors, de donner à comprendre le texte par la seule représentation imagée ou figurée. L'enluminure constitue, par essence, une synthèse dessinée du texte ou du livre. »

Michel Dollé expose **les techniques** de l'enluminure : fabrication du parchemin, des plumes, des pinceaux, des encres... et expose les procédés. Notons que la plume ne remplace le roseau qu'au 6^{ème} siècle. Et puis, par exemple, la couleur blanche représentera Dieu, le jaune, la présence de Dieu, le rouge l'autorité...

Les objets : Les livres copiés par les moines sont des textes sacrés, bibliques ou traditionnels. Le livre est souvent illustré (*enluminé*), mais chaque paragraphe ou chapitre débute par une lettrine qui doit refléter le texte à venir.

L'Art : « Il n'y a pas de véritable écriture que sous l'inspiration divine. » qui est toujours symboliquement représentée dans l'enluminure. Elle a un caractère *sacré* – Enluminer = éclairer.

Le langage : Toute une symbolique de formes, de figures, de couleurs s'est mise en place, tel un langage qui ne nous est plus abordable facilement aujourd'hui.

Michel Dollé prend ensuite trois exemples pour illustrer son propos.

a) dans l'Ancien Testament : le livre de Jonas.

b) dans le Nouveau Testament : L'épître aux Galates de Saint-Paul

c) dans les textes de la Tradition Chrétienne : La vie de saint Ildefonse de Tolède.

Les enluminures sont extraites pour a) et b) de la bible de Saint-Yriex-la-Perche du 12^{ème} siècle et pour c) d'un manuscrit bénédictin du début du 12^{ème} siècle de Colmar.

En propos, Michel Dollé nous fait bien comprendre que l'enluminure ne se veut pas esthétique et paraît parfois naïve. Elle se veut d'inspiration divine. Elle utilise un symbolisme très étudié, véritable langage pour résumer un texte par le dessin à des fins didactiques. (peu de personnes savaient lire)

« Leur emploi répond à des normes ou des règles spécifiques aux conceptions religieuses d'alors. Il existait de petits ouvrages de figurines illustrées en usage dans les monastères. »

Les thèmes humains, animaux, végétaux ont créé tout un registre au Moyen-Age qui explose dans un bestiaire imaginaire et fantastique.

Séance du jeudi 5 juin 2003.**« LE TRIPLE CRIME DU CHÂTEAU D'ESCOIRE EN PÉRIGORD »*****par Guy Penaud.***

En 1950, l'écrivain Georges Arnaud a publié le plus célèbre de ses romans, « Le salaire de la peur », dont fut tiré, en 1953, le fameux film d'Henri-Georges Clouzot, Palme d'Or à Cannes la même année.

Georges Arnaud, de son vrai nom, Henri Girard, qui est mort en 1987, reste mêlé à une des affaires criminelles et judiciaires les plus célèbres et les plus mystérieuses du XXe siècle.

Au cours de la nuit du 24 au 25 octobre 1941, son père, sa tante et leur bonne furent tués à coups de serpe dans leur propriété, le château d'Escoire, en Périgord.

Pas d'effraction visible. Pas de témoin du drame. Pas de mobile apparent. Immédiatement, un suspect fut désigné par tous : Henri Girard, présent cette nuit là, à Escoire. Encore vivant le matin venu, il avait donné l'alerte...

Le procès qui s'en suivit fut marqué par les interventions magistrales d'un éminent avocat, celui d'Henri Girard, M^e Maurice Garçon.

Henri Girard fut acquitté.

Mais alors qui a commis ces crimes épouvantables ?

Grâce à des documents et à des témoignages totalement inédits, Guy Penaud, ancien commissaire de police et historien, expose pour la première fois, avec l'expérience du policier qu'il fut et la rigueur du praticien des archives qu'il est, tous les éléments de cette affaire particulièrement mystérieuse.

Cette conférence fut suivie de la lecture de la correspondance de Henri Girard à un prisonnier libéré habitant Nontron.

Séance du jeudi 3 juillet 2003.**« L'ART DE LIMOGES : LES ÉMAUX DU XIIÈME SIÈCLE »****INFLUENCE DES PLANTAGENËT ET DES GRANDMONTAINS
DANS CET ART ET SON DÉVELOPPEMENT.*****Par Marie-Thérèse Mousnier.***

Une étude de l'Art de l'émail, en particulier du Champlevé du XIIème siècle, a été présentée par Marie-Thérèse Mousnier dans le cadre du G.R.H.I.N., à l'aide d'une centaine de diapositives. Conférence appuyée par un solide historique sur :

- Le Trésor de l'Ordre de Grandmont.
- Les Châsses reliquaires de proximité en Limousin.
- Les chefs reliquaires.
- Les reliquaires monstrances limousins.
- L'Œuvre de Limoges présente dans les châsses de Thomas Becket.
- L'influence des Plantagenêt et des Grandmontains dans l'Art de l'émail.
- Les émaux du Moyen-Age en Europe.

Dans l'Europe romane, le Limousin eut son âge d'or de l'émaillerie. De véritables routes de l'émail furent créées. Actuellement une partie de ces trésors ne sont plus en terre limousine. Ils sont exposés dans les grands musées : du Louvre, de Cluny, du palais du Luxembourg... mais aussi aux Etats-Unis, au Metropolitan Muséum de New-York, mais encore au musée de l'Hermitage à Saint-Petersbourg...

Pour terminer, l'aventure rocambolesque de la chasse d'Ambazac, L'histoire du trésor de Grandmont alors volé, a été relatée. Voici la fin qui ne manque pas de pittoresque. Les voleurs pris, « le gang des Auvergnats » était sévèrement jugé en cour d'assises au Tribunal de Limoges. A deux pas, place de la République, triomphait une revue musicale humoristique avec 100 représentations, sous le titre de :

« As-tu vu la châsse ? »

En France, tout se termine en chansons.

Sortie du 19 juillet 2003

- Site gallo-romain des Bouchauds
- Prieuré de Marcillac-Lanville et Abbatale
- Tusson, village historique et médiéval
- Cellefroin Abbatale fondée au XIe siècle
- Lanterne des morts

Séance du jeudi 7 Août 2003.

« RÉFRACTAIRES, EMIGRÉS ET BIENS NATIONAUX »
1789 – 1793
(JAVERLHAC, TEYJAT, VARAIGNES)

Travail sur archives. Par Mme Odette Plazer

Travail publié dans le présent ouvrage

Séance du jeudi 4 septembre 2003

Au cinéma Louis Delluc à Nontron (et non à la salle de l'auditorium)

MON ONCLE CINÉASTE : LOUIS DELLUC

Par Gilles Delluc

Cette conférence avec projections était un avant goût de ce qui nous attendait avec les deux films impressionnistes de Louis Delluc. Les anciens films revus et adaptés avec la technique actuelle nous ont offert des images excellentes; des premiers plans impressionnants.

L'improvisation musicale au piano, telle qu'à l'époque, de Michel Renaut a été remarquable : virtuosité, sentiments...

Michel Renaut est inspecteur pédagogique régional pour l'Enseignement musical de l'Académie de Limoges.

Gilles Delluc était très enthousiaste, ému aussi, après la projection. Il nous a dit que c'était la première fois qu'une telle atmosphère était donnée ; or par trois fois déjà, ces films avaient été projetés, y compris à Paris ! Nous étions vraiment dans les années 20. Soirée de très grande qualité, animée avec deux films très différents par leur thème et leur musique : « Fièvre » et « La Femme de nulle part ».

*Le public nombreux a applaudi longuement, plusieurs fois, au cours de cette soirée qui se voulait **exceptionnelle** et qui l'a été. Remerciements à tous ceux qui ont apporté leur aide et leur soutien.*

Sortie du 6 septembre 2003

- Vésunna, musée gallo-romain de Périgueux
- Le château d'Escoire
- Musée Napoléon de la Pommerie
- Eglise de La Douze

Séance du jeudi 9 octobre 2003.

« LE DIFFICILE APPRENTISSAGE DE LA TOLÉRANCE AU TEMPS DE BRANTÔME »

Nous avons été honorés de recevoir Anne-Marie Cocula de l'Université de Bordeaux III – Historienne – auteur de plusieurs ouvrages – sa réputation dépasse les frontières du Bordelais...

Travail publié dans le présent ouvrage

Conférence du jeudi 6 novembre 2003

LA RURALITÉ DES ORIGINES À NOS JOURS.

Dialogue avec l'auditoire en 3^{ème} partie.

Par Gérard Fayolle

« Les nouvelles ruralités »

Le sujet présente un survol des sociétés rurales, rappelle l'origine des villages et le rôle majeur de l'agriculture dans notre histoire.

Aujourd'hui, c'est au sein d'un monde rural bouleversé que se joue en grande partie l'avenir de la planète : le rôle des forêts, les maladies comme la « vache folle », les O.G.M. nourrissent un débat essentiel.

La ruralité se trouve aussi appelée à la rescousse dans un monde menacé par l'uniformisation et l'urbanisation. Les écrivains qui défendent la civilisation des villages, comme Eugène Le Roy, Jean Giono, ou François Mauriac défendent un équilibre et un art de vivre menacés.

Alors que l'on croyait que les ruralités françaises, remarquables par leur diversité, allaient disparaître, elles peuvent jouer un rôle majeur. Encore faut-il que les institutions qui les représentent, communes, intercommunalités, pays, cantons, départements et régions évoluent. L'enchevêtrement administratif et politique doit être clarifié et simplifié. Des réformes de nos structures deviennent nécessaires et urgentes. Celles-ci doivent s'adapter à un monde qui a changé brutalement.

Séance du jeudi 4 décembre 2003

« LE GRANITE ET SES LÉGENDES »

Avec diaporama

Par Bernadette Oklé-Dumas

Travail publié dans le présent ouvrage

Séance du jeudi 8 janvier 2004

« GRANDMONT DANS LA TOURMENTE
LES CHOCS DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE DU
XIV^E AU XVII^E SIÈCLES »

Par Marie-Thérèse Mousnier

Travail publié dans le présent ouvrage

Séance du jeudi 5 février

« 1944-45, HISTOIRE SIMPLE ET VRAIE DE LA 2^{ÈME}
COMPAGNIE DE LA BRIGADE RAC »,
RELATION DE SON LIVRE

par Marcel Belly

Retracer le parcours de jeunes réfractaires de Javerlhac (groupe Acébès dit Manu) et de Marthon (groupe Letheuil dit Grand-père) qu'en juin 1944 formèrent la 2^{ème} compagnie de la

Brigade Rac (AS 5, Dordogne Nord), tel a été l'objet de la communication de Marcel Belly lors de la présentation de son travail que l'on retrouve dans l'ouvrage suivant : « Histoire simple et vraie de la 2^{ème} Compagnie Brigade Rac – Javerlhac – Marthon »

Peu de choses ont été dites sur une modeste formation parfois oubliée et qui a néanmoins apporté sa contribution à la libération de la région. D'humbles survivants, mais combattants authentiques ont jugé le temps venu de remettre les pendules à l'heure en rapportant des faits anodins ou sérieux, sciemment déformés ou passés sous silence. Ce récit n'est pas un roman. Les héros y sont rares et parmi les acteurs, anciens réfractaires maquisards, certains n'ont rien oublié, des jours sombres de l'occupation aux jours glorieux de Mai 1945. Mais qu'en est-il 60 ans après ?

- Assemblée Générale

- Photos des voyages de juillet et septembre.

Séance du jeudi 4 mars

NOUS A PARLÉ D'UN DE SES LOINTAINS COUSINS LIMOUSINS
« LE NÉGRIER »

par Geneviève Moreau

Abominable épopée d'un négrier en Afrique au XIXe siècle

Théodore Conneau d'origine italienne, aima la mer dès l'âge de 12 ans et après plusieurs années de longues croisières à travers le monde, il commença en 1820 sa vie de négrier sur les côtes de la Sierra Leone.

Au début, il fut officier sur des navires négriers, puis il se mit au service de chefs de comptoirs d'esclaves, sur la côte où les noirs arrivaient de l'intérieur de l'Afrique et vendus par de pieux musulmans, contre des tissus, de la poudre et du tabac.

Puis en 1827, il devint propriétaire d'une factorie, puis de deux beaux navires, la fortune lui souriant, il avait 24 ans.

Après avoir échappé de justesse à la potence, il réussit à s'enfuir, retrouva sa factorie et une belle Esther qu'il aimait sincèrement. Un an plus tard, il perdit tout son capital dans un incendie, ainsi que sa belle, qui apportait un peu d'humanité dans sa vie de négrier.

Il vola des cargaisons de noirs à d'autres négriers, échappa à des mutineries d'équipages, à des révoltes d'esclaves, à des naufrages, à des attaques de pirates ou de la marine royale britannique, puis le plus terrible pour un négrier, à une épidémie de petite vérole.

A 28 ans Théodore avait édifié une demi-douzaine de fortunes, mais il se retrouva sans un sou.

Il débarqua sur la côte de Gambie, colonie portugaise, au milieu des noirs les plus primitifs d'Afrique.

Il forma encore un nouveau comptoir en 1836, toujours sous la menace des britanniques.

Son trafic finit par le remplir d'horreur, il quitta sa factorie pour s'occuper d'un commerce honnête sur la côte du Libéria en 1841.

Arrêté par les Américains, mis en liberté sous caution, il gagna l'Amérique du Sud où il fit un peu de commerce. En 1850, tous les grands trafiquants étaient morts.

Théodore fut le dernier trafiquant de la côte d'Afrique.

Après avoir été durant trois ans directeur des douanes à Nouméa, il mourut à Paris en 1860.

Séance du jeudi 1^{er} avril

« LES VOLONTAIRES PÉRIGORDINS ET AUTRES, DANS
LES BRIGADES INTERNATIONALES »

par Jean-Jacques Gillot

Travail publié dans le présent ouvrage

Séance du jeudi 6 mai 2004

« ETUDE SUR LES CHEMINS DE FER EN PÉRIGORD »

par Daniel Lacombe

Travail publié dans le présent ouvrage.

SOMMAIRES DES CHRONIQUES NONTRONNAISES.

NUMERO –1 (A Saint-Martin le Pin au XVIIIe siècle) – 1981

- Fiche technique - Quelques précisions sur la monnaie et les mesures - Saint-Martin sur la carte de Belleyme
- Chapitre 1 : vivre et mourir à Saint-Martin au XVIIIe siècle
- Chapitre 2 : L'économie du village
- Chapitre 3 : Les cadres de la vie paroissiale
- Chapitre 4 : la société villageoise, la pyramide sociale
- Chapitre 5 : solidarité et tension au village. *Guy Mandon*

NUMERO 0 (biographies et bibliographies) Ecrivains et Terre Natale

- Joseph Nadaud - François Chabaneau - Camille Chabaneau - Les Verneilh-Puyriseau
- Joseph de Verneilh-Puyriseau - Félix de Verneilh-Puyriseau - Jules de Verneilh-Puyriseau
- Alcide Dusolier - Antonin Debidour - Ribault de Laugardière et G. de Monneron
- Georges Rocal - Fernand Dupuy - Michèle Brunet - Madeleine Ducourtieux
- Paulette Ménager - Paul Thibaud - Félicie Brouillet - Pierre Barrière
- Claude Barrière - Léonard Pomeyrol.

NUMERO 1 – 1981

- Du haut du clocher de Nontron : *Robert Bouet*
- Monnaies dans la région de Nontron sous Richard Cœur de Lion (1169-1199) : *Gérard Chaperon*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- La Nontronite : *Suzanne Battut*
- La montée à Paris d'un jeune Nontronnais, Antonin Debidour : *François Debidour*
- Les gisants de Javerlhac : *Marcel Belly*
- Registres paroissiaux de Teyjat (1754-1792) : *Robert Bouet*

NUMERO 2 – 1981

- Les Moulins du Bandiat : Travail collectif
- Au temps du subdélégué Duboffrand : *Robert Bouet*
- Le château de Piégut : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Notes sur la Cure de Nontron et ses curés du XVIe au XVIIIe siècle : *Robert Bouet*
- Les Bernardières : *Jean Perrard*
- Poésies intimes de Camille Chabaneau : *Hélène Clavaud*
- Autour d'une prescription médicale à Javerlhac en 1680 : *Odette Plazer*

NUMERO 3 – 1982

- Les métiers de Nontron : *Madeleine Thibaud*
- Les châteaux de Nontron : *Suzanne Battut*
- Les Carnot : *Paulette Boudriol*
- La poste à Nontron : *Gérard Chaperon*
- L'église de Nontron pendant la Révolution française : *Robert Bouet*

NUMERO 4 – 1983

- La vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 : *Marthe Bontemps et Charlotte Martial*
- Quelques coutumes dévotieuses et pratiques superstitieuses dans le Nontronnais : *Odette Plazer*
- La direction de l'Hôpital de Nontron de 1802 à 1952 : *Robert Bouet*
- Nontron et le pouvoir politique de 1789 à 1815 : *Irène Massevy*
- Routes et chemins en Nontronnais : *Madeleine Thibaud*

NUMERO 5 – 1984

- Les guérisseurs, leurs remèdes, les Saints guérisseurs : *Joseph Doucet*
- Petite étude historique sur la ligne du chemin de fer du Quéroy à Nontron : *François Reix*
- Les chemins de fer en Nontronnais, les projets non réalisés, Nontron-Périgueux et Nontron Chabannais : *François Reix*
- La carrière administrative de Jean-Baptiste-Joseph Verneilh Puyriseau (1756-1839) : *Roland Drago*
- La Renaudie : *Docteur Georges Durieux*
- Disparition des ruines du château-fort de Nontron : *Suzanne Battut*
- La caisse d'épargne de Nontron : *Denise Lafarge*

NUMERO 6 – 1985

- Connaissance d'Henri Delage : *Jean Delage*
- Piégut : ses marchés, son tramway : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Sur les traces de Burgou : *Paul Thibaud*

- Les dix dernières années de Du Guesclin : *Jean Perrard*
- Règlement de police municipale de Nontron du 20 décembre 1850 au 30 novembre 1889 : *Hélène Clavaud*
- Un lustre de Notre-Dame de Nontron : *Suzanne Battut*
- La vie rurale en Périgord Vert dans la première moitié du XXe siècle : *Fernand Dupuis*

NUMERO 7 – 1986

- Historique du GRHIN. Sa centième : *Hélène Clavaud*
- Délibération du Conseil Municipal de la commune d'Etouars (sollicite érection en succursale) : *Louis Le Cam*
- Hôpital de Nontron. Legs et aliénations : *Hélène Clavaud*
- Saint-Pardoux-La-Rivière des origines à 1300 : *René Agard-Lafond*
- Des fontaines miraculeuses – Les bonnes fontaines : *Joseph Doucet*
- L'Hôtel de ville de Nontron : *Irène Massevy*
- En Nontronnais au temps des Etats-Généraux (1788-1789) : *Robert Bouet*

NUMERO 8 – 1987

- La Baronnie de Nontron dans la mouvance de Bretagne (1275-1464) : *Suzanne Battut*
- Deux parlementaires nontronnais, Thomas et Alcide Dusolier : *Henri Laforest*
- Richard Cœur de Lion en Limousin : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Procès à cadavre du curé de Nontron, Jean-Baptiste Turçat, en 1759 : *Robert Bouet*

NUMERO 9 – 1987

- L'affaire de Vaucocour ou le soulèvement d'Abjat en 1640 : *Robert Fayemendy*
- La fabrication de canons de marine dans les forges du Nontronnais : *Pierre Blanc*
- « Le pain noir » Nontron, 7 avril 1817 : *Irène Massevy*
- Léonard Pomeyrol, directeur d'école et écrivain occitan : *Marcel Belly*

NUMERO 10 – SPECIAL BICENTENAIRE – 1989

- Le district de Nontron : 1789 – 1790 – 1791 – 1792 : *Robert Fayemendy*
- Sacrilège à Teyjat : *Marcel Belly*
- Deux curés en révolution : *Robert Bouet*
- Etat-civil de la commune de Nontron, décennie 1793-1802 : *Louis Le Cam*
- Tribulations du curé Dubut de Front-sur-Dronne pendant la Révolution : *Docteur Georges Durieux*
- Les fêtes révolutionnaires à Nontron : *Irène Massevy*
- « Souvenir de 75 ans... » Verneilh Puyraseau : *Jean Bardoulat*

NUMERO 11 – 1990

- L'abbaye de Peyrouse : *Joseph Doucet*
- Premier collège de Nontron : *Hélène Clavaud*
- Les vicissitudes du langage : *Paul Thibaud*
- La vie quotidienne à Nontron au début du XIXe siècle : *Irène Massevy*

NUMERO 12 – 1991

- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- Histoire vécue d'une jeune fille sous la Terreur : *Jacqueline Carensou*
- Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgordin, Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797) : *Jacqueline Carensou*
- Extrait du rapport sur les gisements de plomb argentifère : *P. Termier*
- Les petits moulins de Saint-Estèphe : *Madeleine Thibaud*

NUMERO 13 – 1997

- Le conventionnel Jean Allafort et ses enfants : *Marthe Bontemps*
- Un aristocrate périgordin dans la Révolution française, le citoyen Chapelle-Julilhac : *Pierre Ortega*
- Un Périgordin de Nontron : Le comte de Saint-Aulaire, *François Debidour*
- Un prêtre philanthrope, Pierre Védey : *Irène Massevy*
- L'agronomie forestière de Justin Amédée de la Garde : *Armand Affagard*
- Abbé Julien – Georges Rocal : *Paul Delavallade*

NUMERO 14 – 1998

- Le drame de Montcigoux : *Jean Bardoulat*
- Prisonniers de guerre et déserteurs pendant la Révolution : *Docteur Michel Duverger*
- L'octroi à Nontron au cours du XIXe siècle : *Odette Plazer*
- L'hospice de Nontron, les enfants trouvés : *Irène Massevy*

NUMERO 15 – 1999

- La Révolution de 1848 et la seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron : *Louis Le Cam*
- Un rite politique oublié : la fête de l'Empereur en Nontronnais au second Empire : *Georges MarBeck*
- L'hospice de Nontron, les indigents : *Irène Massey*
- Le crime du Bandiat : *Hervé Lapouge*

NUMERO 16 – 2000

- Pour un centenaire, le chanoine Lavergne, archiprêtre de Nontron : *Père Pommarède*
- Aux armes Citoyens de Javerlhac ! : *Odette Plazer*
- Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) « Ense et Aratro »-« Par l'épée et la charrue » : *Pierre Ortega*
- Lucien-Jacques Janet de Lasfond (1819-1893), Louvetier, Maire et pamphlétaire : *A. Ribadeau Dumas*
- L'état civil dans la société du Haut-Périgord et du Bas-Limousin aux XVIIIe et XIXe, *Robert Fayemendy*
- Cent ans de murs peints publicitaires en Nontronnais : *Alain Poinet*

NUMERO 17 – 2001

- La Cella de Badeix dans l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- La fuite de Louis XVI – Réactions en Dordogne : *François Reix*
- François Chabaneau, un savant périgordin oublié (1754-1842) : *Abbé Robert Bouet*
- L'hospice de Nontron reçoit les militaires (1802-1835) : *Irène Massey*
- De la naissance de l'assurance à l'incendie du château de Nontron : *Alain Poinet*
- Javerlhac au temps de la séparation de l'Eglise et de L'Etat (1880-1910) : *Odette Plazer*

NUMERO 18 – 2002

- Le nom de Nontron dans la littérature : *Jean-Bernard Besse*
- Nos prieures de l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Alcide Dusolier (1836-1918) : *Robert Fayemendy*
- Antonin Debidour (1847-1917) : *Jeanine Valade*
- Léon Sireyjol (1861-1942) : *Jean-Serge Eloi*
- En Périgord-Vert, quelques Maires des moins notables aux notables : *Daniel Lacombe*

NUMERO 19 – SPECIAL 25 ANS DU GRHIN – 2003

- Un pionnier de l'aviation, méconnu, le baron Charles de Verneilh-Puyraseau : *Jean Bardoulat*
- Alcide Dusolier, homme politique : *Robert Fayemendy*
- Un brin d'histoire et d'éducation civique à l'aube du 3^{ème} millénaire : *Pierre Guillout*
- Histoire du Lycée-Collège Alcide Dusolier de Nontron : *Louis Le Cam*
- Grandmont, un Ordre qui connut quelques désordres : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Apothicaires et leurs remèdes en Nontronnais : *Odette Plazer*
- Le monument aux morts de Saint-Pardoux. Aperçus de la Grande Guerre : *François Reix*

NUMERO 20 – 2004

- Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois (1789-1794) : *Odette Plazer*
- Les guerres de Religion en Nord-Périgord : *Anne-Marie Cocula*
- Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe : *Bernadette Dumas-Oklé*
- Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14^{ème} au 17^{ème}. : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les Périgordins dans les Brigades Internationales. : *Jean-Jacques Gillot*
- Etude sur le chemin de fer en Dordogne : *Daniel Lacombe*
- Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie : *Odette Plazer*

NUMERO 21 – 2005

- La Chapelle (St) Robert et Forgeueuve pendant la Révolution ; les ateliers de salpêtre : *Odette Plazer*
- Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers : *Dr. Claude Hautefeuille*
- Saint-Angel et le domaine de La Pouyade ; *Marie-Thérèse Mousnier*
- Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique : *Henri Malga*
- L'héraldique ; explications des règles élémentaires de quelques blasons du Périgord : *Henri Malga*
- 1- Badeix et la Réforme du 17^e siècle. 2- Destruction de l'Ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 21 Bis (supplément spécial Mme Battut) 2005

- Manuscrit sur les châteaux de Nontron et leurs seigneurs
- Pièces annexes
- Histoire d'un lustre de l'église de Nontron
- La Nontronite.

NUMERO 22 – 2006

- Histoires d'encriers : *Jean Bardoulat*
- Instruments de musique ancienne : *Michel Dollé*
- Les origines de la cavalerie française : *Henri Malga*
- Heurs et malheurs de la Royale. L'Hermione : *Dr Claude Varlet*
- Les relations entre la France et les Pays-Bas pendant les Temps Modernes : *Gérard Van Der Most*.

NUMERO 22 bis – 2006

- Guerres et insurrections de la misère : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 23 – 2007

- Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud : *Henri Malga*
- L'eau et les hommes : *Bernadette Dumas-Oklé*
- La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines : *Thierry Baritaud*
- Le général d'Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827 : *Henri Malga*
- Véritable et tragique histoire du château de LERM : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Réception d'un hôte de marque au XVIIIe siècle : *Jean-Marie Bouzy*

NUMERO 24 – 2008

- L'abbaye de Ligeux, pensionnat pour jeunes filles nées : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres : *Philippe Lalanne de Jonquel*
- Jean de Bretagne, vicomte de Limoges : *Francis Gérard*

NUMERO 25 – 2009

- Armand-Emmanuel de Richelieu (1766-1822) : *Geneviève Moreau*
- Madame Grand, Madame de Talleyrand-Périgord, Princesse de Bénévent : *Jean-Marie Bouzy*
- George Sand (1804-1876) : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les débuts de la carte postale : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Aucors, histoire du château et de ses seigneurs (1100-2000) : *Claude-Henri Piraud*
- Hautefaye 1870 : *Georges Marbeck*
- Des pigeonniers seigneuriaux : *Francis Gérard*

NUMERO 26 – 2010

- Notre voyage à La Tour-Blanche : *Gabriel Duverneuil, Francis Gérard*
- La prison militaire de Nontron en 1944 : *Jean-Jacques Gillot*
- Lussas et Nontronneau : *Abbé Robert Bouet*
- Fontaines, ses prieurés, son château : *Michel Vergnaud*
- La Vicomté de Turenne : *Marie-Thérèse Mousnier, Gérard Francis, Henri Malga*
- La Guyenne : le tremplin politique d'Henri III de Navarre, le futur Henri IV : *Anne-Marie Cocula, Marie Pauthier*
- Le camp américain de la Forêt de La Braconne : *Colonel Jean Delahaye*

NUMERO 27 – 2011

- Notre voyage en Charente : *Francis Gérard*
- Les écrivains du Piégutais : *Jean Bardoulat*
- Le canton de Jumilhac-le-Grand : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Jean Guy Antoine Devard : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage vers les Bastides : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Nontron en cartes, plans, gravures... : *François Reix*
- L'Aquitaine : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 28 – 2012

- Des dessins du baron de Verneilh-Puyraseau : *Francis Gérard*
- Michèle Brunet - de la place du Canton à Lecture pour tous : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage en Charente : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Le vin de Rossignol et des environs : *Michel Vergnaud*
- Teyjat - présence du passé : *Jean-Marc Warembourg*
- La Vierge dorée de l'église de Bussière-Badil : *Marie Pauthier*

NUMERO 28 bis - Tome 1 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les publications dans le Bulletin de la SHAP : *F. Gérard*

NUMERO 28 bis - Tome 2 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les autres publications : *F. Gérard*

NUMERO 28 bis - Tome 3 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; Florilège : *F. Gérard*

NUMERO 29 – 2013

- La route de la poste royale, la « diagonale d'Aquitaine ». *Gabriel Duverneuil*
- Bourdeilles XIVe siècle. Huit années de présence anglaise. *Bernard Angeli*
- Petit Patrimoine. Patrimoine oublié... *Marie Pauthier*
- Notre Voyage dans le Brantômois. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMERO 29 bis

- Naissance des associations à Nontron : *D. Poupeau*

NUMERO 30 - 2014

- A propos des fouilles archéologiques. *Gabriel Duverneuil - Francis Gérard*
- Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. *Jean-Pierre Rudeaux*
- La vie quotidienne au Moyen Age. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont. *Maurice Cestac*
- Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers. *François Reix*

NUMERO 30 bis

- Un siècle au service de l'herbe à Nicot : *Jean Bardoulat*

NUMEROS SPECIAUX 1, 2, 3, 4, 5, 6 : chanoine *Brugière*

- **1** : Le canton de Nontron ;
- **2** : Le canton de Mareuil ;
- **3** : Le canton de Bussière-Badil ;
- **4** : Le canton de Verteillac ;
- **5** : Le canton de Champagnac.
- **6** : Le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière

Commande d'anciennes Chroniques¹ :

Commande des numéros :

N^{os} -1 à 29 15 € X = €

Frais postaux pour envoi des Chroniques (5 €)

 Total : €
N.B. : les numéros spéciaux du chanoine **Brugière** sont vendus au prix de **25 €** l'exemplaire.Les tomes 28 bis des œuvres de Jules de **Verneilh** sont vendus **30 €** l'exemplaire.Le numéro 29 bis est vendu **11 €** l'exemplaire.Le numéro 30 bis est vendu **6 €** l'exemplaire.

Date :

Signature :

Chèque de règlement à l'ordre du GRHIN

 Commande à envoyer à GERARD Francis
 Bernardières
 24340 CHAMPEAUX
 frgerard24@orange.fr

✂

Bulletin d'adhésion au GRHIN*Mme, M., Mlle, M. et Mme**prénom :**Adresse :**Désirez-vous* *Recevoir le CR mensuel par Mail ; adresse Mail :* *Recevoir le CR mensuel par courrier papier à votre adresse.* *Cotisation simple : (35 €)* *Cotisation en couple : (40 €)²*

Coupon à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre du GRHIN , à l'adresse suivante :

 Dominique Poupeau
 Le Puy de Fleury
 24300 NONTRON

1 - page à couper, à photocopier ou recopier.

2 - ne donnant droit qu'à un seul exemplaire des Chroniques